

2017

RAPPORT ANNUEL

SOMMAIRE

<u>3</u> INTRODUCTION	<u>87</u> PERFORMANCES FINANCIÈRES
<u>5</u> LA RTBF À L'HORIZON 2022	<u>92</u> FOCUS SUR LES RÉSULTATS FINANCIERS
<u>11</u> DES MARQUES FORTES AU SERVICE DE NOS MISSIONS	<u>104</u> COÛT NET DE LA MISSION DE SERVICE PUBLIC
<u>22</u> NOTRE OFFRE 2017 SOUS TOUTES SES COUTURES	<u>109</u> COMPTES ANNUELS
<u>57</u> EXPLOITER LES COMPLÉMENTARITÉS	<u>135</u> BILAN SOCIAL
<u>60</u> DANS LE VIRAGE NUMÉRIQUE	<u>140</u> RÈGLES D'ÉVALUATION
<u>65</u> À L'ÉCOUTE DES PUBLICS	<u>146</u> MENTIONS REPRIS EN CONFORMITÉ AVEC L'ARTICLE 96 DU CODE DES SOCIÉTÉS
<u>69</u> UN CAPITAL HUMAIN QUI FAIT LA DIFFÉRENCE	<u>149</u> CRÉDITS
<u>74</u> DES MÉDIAS QUI ONT TOUJOURS LA COTE	
<u>83</u> FILIALES	

01

INTRODUCTION



“ Œuvrer au renouveau de la RTBF tout en assurant la continuité d'un service public de qualité, c'est le défi que nous nous sommes lancé. Un défi de longue haleine, dont un premier jalon a été posé en 2017 avec l'adoption d'un nouveau modèle d'entreprise, en phase avec les enjeux du numérique. Cette étape essentielle n'aurait pu être franchie sans l'engagement de nos équipes, qui ont su mettre leurs compétences au service du changement sans faillir à leurs missions d'information, d'éducation, de création et d'innovation. La transformation de la RTBF ne se fait pas au détriment de la richesse, de la diversité et de la pertinence de son offre. L'année 2017 en est la démonstration. ”

Jean-Paul PHILIPPOT

Administrateur
général

“ D'une logique de l'offre, « je propose, tu regardes ou tu écoutes », la RTBF est passée petit à petit à une logique de rencontres « je veux savoir qui tu es pour te proposer des programmes qui rencontrent tes souhaits, tes envies, tes besoins ». La connaissance des publics, des nôtres et de ceux qui pourraient potentiellement nous rejoindre devient petit à petit l'ADN de notre fonctionnement. ”

Jean-François RASKIN

Président du Conseil
d'administration



02

LA RTBF
À L'HORIZON 2022

DES VALEURS PARTAGÉES

La Vision 2022 de la RTBF a pour ambition de faire évoluer la culture organisationnelle de l'entreprise.

Nous avons souhaité que cette évolution s'appuie sur un socle de valeurs fortes, partagées, à la fois en phase avec notre mission de service public et dans l'ère du temps. Une équipe multidisciplinaire s'est vue confier la tâche de mener une réflexion sur nos valeurs. Elle les a redéfinies en cinq mots simples et clairs, à cultiver au sein de la RTBF mais aussi vers nos publics.

Ces cinq mots affirment ce qui nous lie dans nos différents métiers et fonctions. Ils expriment le sens que nous donnons à notre travail et à la notion de service public qui nous distingue des autres médias.

L'AUDACE, LA CONNEXION, LA DIVERSITÉ, LA TRANSPARENCE ET LE RESPECT se traduisent dans nos attitudes et nos comportements. Ils racontent au quotidien qui nous sommes et les liens que nous voulons construire avec nos publics.



UN MODÈLE D'ORGANISATION TOURNÉ VERS LES PUBLICS

Le Conseil d'administration de la RTBF a approuvé, en décembre 2016, un plan stratégique pluriannuel, appelé Vision 2022. L'objectif de ce plan est de permettre à l'entreprise de continuer à remplir ses missions de manière convaincante dans un monde de plus en plus numérique. L'année 2017 a été marquée par une première concrétisation : l'adoption d'un nouveau modèle d'organisation.

POURQUOI CHANGER

La Vision 2022 doit permettre à la RTBF de rester connectée à la société dans son ensemble et de faire face à une nouvelle concurrence, composée d'acteurs globaux et puissants.

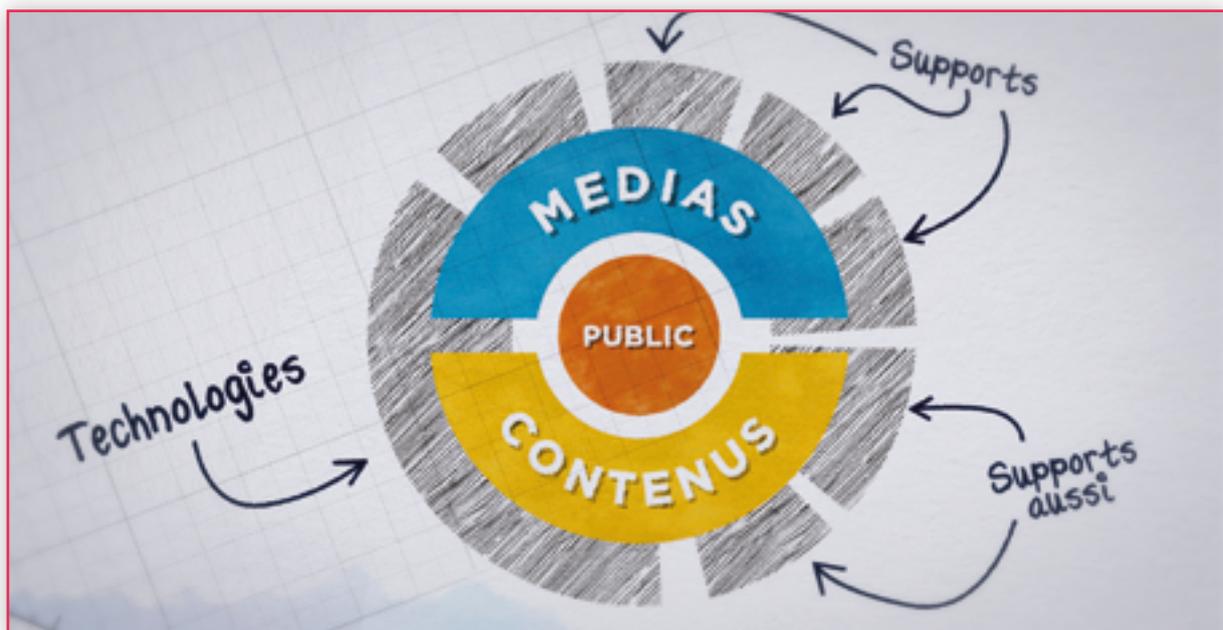
Une analyse stratégique menée en amont de la définition de la Vision 2022 a mis en évidence les difficultés que la RTBF rencontrerait si elle ne s'adaptait pas : un affaiblissement de sa capacité à toucher tous les publics, en particulier les plus jeunes, et une diminution des moyens grâce auxquels elle peut aujourd'hui informer, éduquer, créer, divertir et promouvoir les talents locaux.

Il est nécessaire de s'adapter, dès aujourd'hui, aux nouvelles attentes des publics et aux nouveaux modes de consommation pour pouvoir continuer, demain, à faire rayonner nos valeurs dans notre nouvel environnement.

NOS AMBITIONS

La Vision 2022 s'articule autour de trois objectifs principaux :

- Porter largement les valeurs du service public, au sein d'une société de plus en plus numérique.
- Être leader dans la production de contenus audiovisuels belges francophones, et le premier ambassadeur des artistes et créateurs wallons et bruxellois.
- Faire de la RTBF une « entreprise apprenante » en travaillant notamment sur sa culture et son leadership, le bien-être et le développement des compétences de ses collaborateurs.



UNE APPROCHE PARTICIPATIVE

Début 2017, une équipe de transformation a été mise en place. Composée de membres du personnel issus de métiers différents aidés de consultants, cette équipe a été chargée de repenser notre modèle d'entreprise. Une vingtaine d'ateliers interactifs regroupant plus de 200 personnes et des dizaines d'heures d'entretien avec des experts internes et externes ont débouché sur la proposition d'un nouveau modèle.

Ce modèle a été approuvé à l'unanimité par le Conseil d'administration. 45 nouvelles fonctions ont été ouvertes en décembre, dont 42 en interne, signe de la volonté de l'entreprise de miser sur les membres de son personnel.

LE NOUVEAU MODÈLE

Notre nouveau modèle est innovant et ambitieux. En réponse au phénomène de convergence lié à la révolution numérique, il fait tomber les frontières entre les médias – radio, télévision et web – pour mieux placer les publics au cœur de nos préoccupations et de notre fonctionnement. Il est structuré autour d'un pôle Contenus, chargé de la production de contenus multimédias, et d'un pôle Médias, responsable de la publication de ces contenus sur les différentes plateformes.

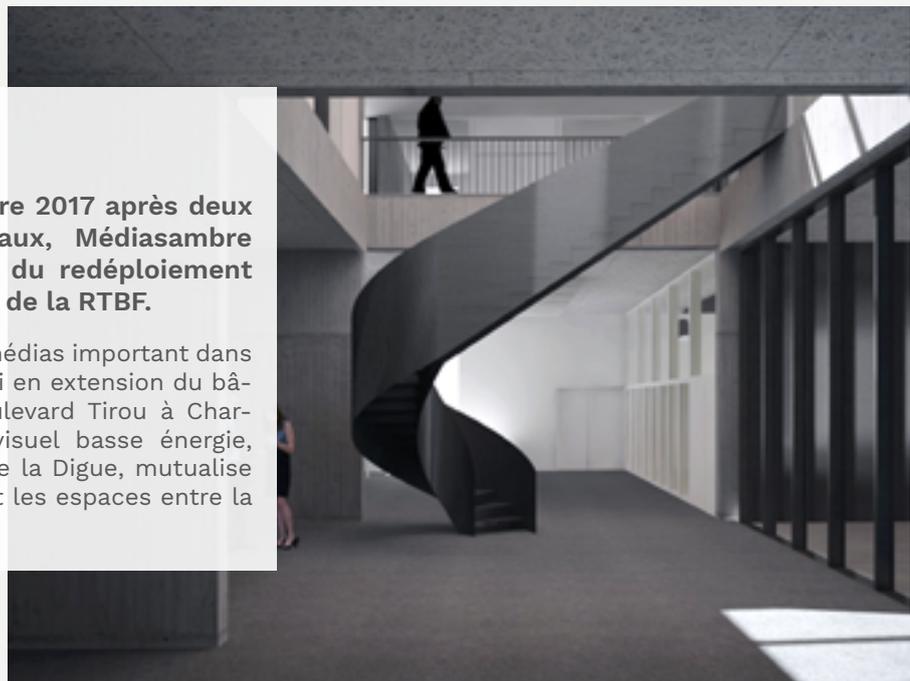
Ces deux pôles travailleront dans le respect des valeurs de l'entreprise et interagiront de manière étroite et permanente. Ils seront soutenus dans leurs activités par le département des Technologies et les services de support.

DES INFRASTRUCTURES DANS L'ÈRE DU TEMPS

MÉDIASAMBRE

Inauguré le 1^{er} septembre 2017 après deux ans et demi de travaux, Médiasambre s'inscrit dans le cadre du redéploiement des sites de production de la RTBF.

Concrétisation d'un pôle médias important dans le centre-ville de Charleroi en extension du bâtiment RTBF existant Boulevard Tirou à Charleroi, ce bâtiment audiovisuel basse énergie, qui donne sur la Place de la Digue, mutualise les outils de production et les espaces entre la RTBF et Télésambre.



Le partenariat RTBF-Télesambre permet de favoriser des couvertures médiatiques complémentaires, ainsi que des échanges et partages de contenus.

Le studio 60 multimédia traduit la convergence des métiers des médias. Équipé de technologies qui mixent automatiquement les images et le son

en fonction de l'animation en studio, il permet de diffuser simultanément et de convertir rapidement des programmes radio-TV-web.

Médiasambre a reçu la certification BREEAM « Very Good », qui atteste de la qualité des performances environnementales du bâtiment et de son caractère « durable ».



Festivités d'inauguration du bâtiment MédiaSambre

MEDIA SQUARE/IMAGINE

Le programme IMAGINE a pour ambition de travailler à l'amélioration des environnements de travail, comme bras de levier de la transformation culturelle de la RTBF. IMAGINE s'inscrit donc pleinement dans Vision 2022. Le programme s'articule autour de cinq projets :

- 1 Organiser le travail à distance à la RTBF
- 2 Améliorer la mobilité vers les lieux de travail par la promotion d'une mobilité douce, la réduction des besoins de déplacement et une gestion dynamique du stationnement
- 3 Améliorer les environnements de travail à Médiarives
- 4 Améliorer les environnements de travail à Médiasambre
- 5 Construire le nouveau bâtiment de Reyers, « RTBF Media Square »

Une attention particulière est portée à la communication et à l'accompagnement du changement sur nos différents sites.

2017 a vu le projet RTBF Media Square franchir un cap important. En effet, la RTBF a introduit les demandes de Permis d'urbanisme et d'environnement et a entamé différents travaux préliminaires pour dégager les espaces requis pour le futur chantier.

La conception du nouveau bâtiment intègre des éléments essentiels de la stratégie de l'entreprise : des espaces fonctionnels qui favorisent les échanges, le travail collaboratif, la créativité et la transversalité et permettent également le travail de concentration ; des espaces polyvalents et une structure de bâtiment neutre et performante pour accueillir nos métiers actuels et futurs ; des espaces variés qui offrent un environnement de travail convivial, lumineux et propice au bien-être ; une architecture simple, raffinée et ouverte, qui rayonne sur l'espace public du futur parc.

Soucieuse de l'intégration de son futur bâtiment dans le quartier Reyers, la RTBF a entrepris, en collaboration avec la VRT, une présentation de son projet au voisinage. Cette opération sera répétée dans les prochaines phases du chantier.

Le programme IMAGINE repose sur une méthodologie participative et itérative, qui permet aux équipes transversales et multidisciplinaires d'assimiler les logiques d'une entreprise apprenante et de s'approprier pas à pas leur futurs environnements de travail.



03

**DES MARQUES FORTES
AU SERVICE
DE NOS MISSIONS**

NOS MISSIONS DE SERVICE PUBLIC

La RTBF est un moteur d'expression et d'épanouissement pour tous, par tous et partout. Elle place le public au centre de ses préoccupations, répondant aux besoins et attentes des citoyens belges francophones. Son engagement s'articule autour de ses missions d'information, de divertissement et d'éducation.

La mission première de la RTBF est de confirmer et de certifier l'information avant de l'expliquer et de la mettre en perspective. La RTBF place l'investigation au cœur de sa démarche.

Le rôle de la RTBF en tant que stimulateur et révélateur de talent est aussi d'ouvrir la voie à la création et de divertir dans les multiples formats qu'autorise aujourd'hui ce genre. Le divertissement est au cœur de nos cultures comme il est au centre de notre vie quotidienne. Dans sa diversité, il est tout à la fois gage d'épanouissement et d'émotions collectives.

Enfin, dans un monde où les repères fluctuent sans cesse, l'éducation permet de décoder l'environnement et favorise l'émancipation, l'esprit critique, la curiosité et la créativité. L'accès à la connaissance, à la compréhension des enjeux et à leur analyse critique participe pleinement du rôle de service public dans la société numérique du 21^e siècle.

Carrefour et espace de dialogue et d'écoute dans le débat démocratique, la RTBF entend ainsi être un pôle de référence dans un contexte de mutations profondes. Elle participe à l'essor et à l'épanouissement de la Wallonie et de Bruxelles, pour ses citoyens, en Belgique et par-delà ses frontières.



**CERTIFIER L'INFORMATION
ET L'EXPLIQUER**



RÉVÉLER LES TALENTS



DIVERTIR



**SUSCITER LA CURIOSITÉ
ET L'ESPRIT CRITIQUE**



**PARTICIPER À L'ESSOR
DE LA WALLONIE
ET DE BRUXELLES**

UNE OFFRE QUI S'ENRICHIT ET S'AFFINE

L'OFFRE TV

La RTBF conçoit son offre dans le cadre de son contrat de gestion. Son ambition, elle la décline au service de tous les publics, en cultivant audace et innovation et en réaffirmant sa proximité. La qualité éditoriale, l'innovation, l'indépendance, l'excellence et la crédibilité sont au cœur du dispositif. Un positionnement et des ambitions qui font de la RTBF un acteur majeur du renforcement de la Fédération Wallonie-Bruxelles.



La Une est la chaîne généraliste, familiale et populaire de la RTBF. Elle se consacre prioritairement à l'information, au divertissement et à l'événement. La Une promeut le patrimoine de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Elle est ouverte sur la Belgique, l'Europe, la francophonie et le reste du monde.



Deuxième chaîne généraliste de la RTBF, La Deux est entièrement complémentaire à La Une. Elle accorde ainsi une attention particulière aux différents publics, en privilégiant celui des personnes actives. La Deux se consacre à l'événement, à la connaissance et à la découverte. Elle est la chaîne du sport et des séries.



La Trois est la chaîne de la culture et de la jeunesse. Elle se veut multiculturelle et ouverte sur le monde. Chaîne de la connaissance et de la découverte, elle multiplie les regards pour explorer nos régions, notre pays, notre continent, notre univers.



Une vraie chaîne télé musicale, disponible via les câblo-opérateurs, avec toutes les émissions produites depuis le studio de Pure et tous les clips en plein écran.

Rendez-vous en télévision sur Proximus TV (canal 180), Voo (canal 37), Numericable (canal 264) et Telenet à Bruxelles (canal 13) pour voir les émissions, les sessions acoustiques, les interviews... Avec une foule d'infos complémentaires comme des clips, l'actu, l'info-route ou encore les dernières news musicales.

L'OFFRE RADIO

Les radios de la RTBF se caractérisent par la richesse et la diversité de leur offre de programmes. Curieuses, proches de leur public, branchées ou classiques, les radios publiques vont donc à la rencontre d'auditoires spécifiques en mêlant diversement les mots et les notes, la chronique et le commentaire, l'information et le divertissement, l'entretien et le débat.

LA PREMIÈRE

La radio généraliste « info, culture et connaissance » a écrit une nouvelle page de son histoire en 2017. Toujours ancrée dans l'actualité, cultivant le goût de l'analyse, du décryptage et de l'approfondissement, La Première élargit sa promesse en s'ouvrant davantage à la découverte. Informer et décoder l'actualité, explorer les tendances et les enjeux d'avenir, découvrir les innovations dont foisonnent notre société en évolution, savourer la culture et partager les sources d'inspiration : telles sont les ambitions de La Première, traduites dorénavant dans un nouveau slogan « La Première, l'esprit clair ».

L'offre de La Première est aussi largement diffusée sur les plateformes digitales, afin de toucher le public où il veut, quand il veut et quel que soit le support de consommation média utilisé.

Sur le plan musical, La Première soutient toutes les musiques. Elle est aussi un partenaire majeur de la vie culturelle en Fédération Wallonie-Bruxelles avec plus de 600 événements soutenus chaque année.

VIVACITÉ

VivaCité est la radio généraliste de la complicité, proche de son public. Avec ses décrochages régionaux quotidiens, VivaCité donne la parole aux forces vives des régions et met à l'honneur les initiatives locales. Interactive, elle n'hésite pas à donner la parole aux auditeurs. Conviviale, pétillante et chaleureuse, la radio la plus écoutée informe et divertit son public à travers ses journaux, magazines et émissions musicales dans une forme et sur un ton garantissant sa modernité et son homogénéité. Avec 20 journaux de sports chaque semaine et près de 20 heures d'émissions sportives hebdomadaires, VivaCité est aussi la chaîne de référence pour les passionnés de sport.

MUSIQ³

Musiq³ offre à ses auditeurs une programmation unique construite autour de l'immense répertoire de musique classique et d'opéra, et où le jazz, la musique belge, les musiques du monde et de films ont également leur place. Partenaire fidèle des grandes institutions culturelles, Musiq³ diffuse plus de 700 concerts belges et internationaux et organise chaque année le Festival Musiq³ qui rassemble des milliers de personnes le dernier week-end du mois de juin.

CLASSIC 21

Classic 21, c'est le meilleur du Rock et de la Pop de ces cinquante dernières années, raconté et mis en musique par des passionnés dotés d'une fameuse expertise en la matière. Partenaire de nombreux concerts, Classic 21 offre aussi à ses auditeurs 9 webradios thématiques qui déclinent une période ou un style musical. Elle est également la chaîne de référence en matière d'info-traffic grâce au dispositif RTBF MOBILINFO. Enfin, Classic 21 concocte aussi de grandes évasions à moto pour ses auditeurs.



Chaîne des nouvelles tendances musicales, Pure est la radio branchée et impertinente de la RTBF. Grâce à une programmation axée notamment sur la découverte, Pure accorde une place particulière aux nouveaux talents, aux artistes belges et aux festivals dont elle est La radio de référence notamment durant l'été. Bien plus qu'une radio, Pure est résolument ancrée dans son époque avec une forte pénétration sur les plateformes multimédia, le web et les réseaux sociaux.



L'offre radio RTBF est complétée par RTBF international, une sélection de programmes en direct de La Première et de VivaCité, diffusée en AM en Belgique, en FM à Kinshasa, et partout dans le monde via Internet

LES WEBRADIOS

En 2017, le nombre de webradios de la RTBF, destinées à des publics pointus, a encore augmenté.

Classic 21 a continué de diversifier son offre : en plus de webradios dédiées aux années **60, 70, 80, 90**, au **Metal, Blues** et **Reggae**, elle propose désormais deux autres webradios consacrées à des genres musicaux inscrits dans l'ADN de la chaîne: Soul Power et Route 66.

De son côté, La Première propose également une webradio via un flux de chansons françaises, déclinaison de l'émission « **La vie en rose** » d'Alexandra Vassen.

Pure propose quant à elle **Pure Like** consacrée aux découvertes, nouveaux talents et nouvelles tendances.

Grande nouveauté en 2017, TARMAC offre un large choix de flux musicaux, avec 1 flux principal et 7 flux spécifiques : **TARMAC FR/BE, RNB, US, CHILLIN', ISLAND, WORLDWIDE** et **HITS**.

Comme chaque année, des webradios de saison ont fait leur apparition durant quelques semaines notamment lors des fêtes de Noël (**Viva Noël** et **Classic 21 Christmas**).

L'OFFRE DIGITALE

Nous avons la conviction que l'existence d'un média audiovisuel public fort, qui veut vivre avec son temps, passe autant par le maintien de services linéaires diversifiés et de qualité que par le développement d'une offre adaptée aux nouveaux médias et aux nouvelles habitudes de consommation.

À l'heure où les publics, jeunes et moins jeunes, se tournent toujours plus vers les supports de consommation numériques, et dans un souci de continuer à s'adresser à tous, la RTBF continue de renforcer son offre digitale et met tout en œuvre pour faciliter à chacun l'accès à ses différents contenus.

2017 aura été l'année de la confirmation d'Auvio, qui rassemble en un point unique l'ensemble des contenus audio et vidéo de la RTBF. Avec plus de 40.000 heures de contenus vidéo disponibles et 400.000 visions ou écoutes par jour, Auvio se profile toujours plus comme la plateforme digitale des Francophones de Belgique. Depuis 2017, elle se décline aussi sous la forme d'une application pour smartphones et tablettes, qui offre aux utilisateurs des fonctionnalités supplémentaires.



[RTBF.be/auvio](https://rtbf.be/auvio)

La plateforme Auvio rassemble tous les contenus audio et vidéo de la RTBF : des programmes TV et radio en direct ou en rediffusion, des contenus exclusifs Auvio, des séries, de l'info, du sport, des documentaires, des émissions culturelles, une rubrique dédiée aux enfants, etc. Au Total, ce sont plus de 40.000 heures de contenus rien qu'en vidéo ! Des contenus facilement disponibles via une recherche par catégorie, par émission ou par chaîne.

Les publics peuvent également profiter du meilleur de nos contenus sur les petits écrans grâce à plusieurs autres applications (Android, iOS, Windows 8), dont l'application RTBF.be. Cette application rassemble toute l'actualité, du sport à la météo en passant par la culture et les nouvelles tendances. Elle comprend aussi le programme de la soirée en TV et donne accès aux lives de nos radios. Nous sommes également présents sur les Smart TV Samsung et Sony, ainsi que les consoles PS3, PS4 et Xbox One.

Sur le web, la RTBF propose également des sites dédiés à des offres spécifiques, en particulier celles destinées aux plus jeunes générations. Le site OUFtivi.be, destiné aux enfants, prolonge l'offre TV par des vidéos, des articles et des jeux. Le site tarmac.be est le point d'ancrage de la nouvelle offre digitale lancée en 2017 autour du Hip Hop et de la culture urbaine, très présente sur les réseaux sociaux et accessible aussi via une application.



tarmac.be

TARMAC, l'offre digitale lancée en juin 2017, s'adresse à la génération 15-25 ans. Le Hip Hop et la culture urbaine en sont l'ADN. Présent exclusivement sur internet via un site et une app dédiée, et sur les réseaux sociaux, ce média multiplateforme se décline en une série de programmes audio et vidéo, à la demande ou en direct.



[RTBF.be/ouftivi](https://rtbf.be/ouftivi)

Ouftivi.be, le site de la RTBF destiné aux enfants de 3 à 12 ans. Totalement sécurisé, sans lien externe et sans publicité, Prolongation de l'offre télévision sur La Trois. Propose une WEBtivi thématique à certains moments de l'année (Halloween/Noël/Pâques...). Des vidéos, des articles et des jeux.

L'organisation par thématiques de nos autres sites web offre à chacun de nos utilisateurs des espaces qu'il peut visiter en fonction de ses affinités. Le site RTBF.be présente des informations générales sur l'entreprise et sert de point d'accès aux publics et autres interlocuteurs.



RTBF.be

Site dédié à l'entreprise comprenant des informations sur son organisation, son mode de fonctionnement, son conseil d'administration, ses engagements et ses valeurs. Point d'accès et espace pour les professionnels avec ses rubriques presse, technique, annonceur et appel à projets.



RTBF.be/info

Au cœur de l'info, mise à jour en temps réel. Des chroniques, articles, critiques. Le journal télévisé en live et en replay.



RTBF.be/sport

L'actu sportive en flux tendu. Les commentaires et analyses de nos journalistes sportifs. Des directs-live.



RTBF.be/webcreation

Faire émerger de nouveaux modes de narration spécifiques au web. Fidéliser de nouvelles communautés. Offrir des expériences enrichies en termes d'interactivité et d'engagement.



RTBF.be/tendance

Un blog qui regroupe toutes les tendances mode, déco, bien-être et détente. Un ton différent avec des astuces, des infos pratiques et des conseils.



RTBF.be/culture

L'actu cinéma, littéraire, musicale. Les expos et scènes à ne pas manquer. De nombreux concours, interviews et vidéos en exclusivité.

Les médias linéaires de la RTBF, en TV comme en radio, ont bien évidemment aussi leur prolongement sur le web.



RTBF.be/tv

Consulter le programme TV des chaînes de la RTBF, les actualités liées aux émissions des trois chaînes, aux séries et aux films. Concours également disponibles.



RTBF.be/radio

Accès aux actualités et infos des émissions toutes radios confondues. De nombreuses vidéos, une billetterie et des concours. Possibilité d'écouter tous les podcasts ainsi que les webradios de la RTBF.



RTBF.be/lapremiere

Un site riche en actualités, qui contient les derniers journaux et les podcasts des émissions. Accès direct aux émissions, aux chroniques et aux programmes de la chaîne, avec un grand choix de contenus vidéos



RTBF.be/classic21

Les webradios Classic 21, des podcasts, une rubrique spéciale avec l'agenda des concerts, un accès aux émissions, aux pages des animateurs, le Journal du Rock, des dossiers spéciaux et des vidéos.



RTBF.be/vivacite

Un site pragmatique : des infos sur les thématiques à venir sur les ondes de la chaîne, l'actualité régionale, un accès direct aux émissions et les podcasts de la chaîne à retrouver selon la date de l'émission.



RTBF.be/pure

A la découverte des tendances musicales avec de nombreuses vidéos et une rubrique dédiée à l'agenda et aux émissions de la chaîne.



RTBF.be/musiq3

Toute l'actualité de la musique classique et l'activité scénique avec des podcasts de la chaîne via un outil de recherche complet.

Vecteurs incontournables d'information et d'échange avec nos publics, les réseaux sociaux occupent une place importante dans notre démarche digitale. Avec plus de 120 pages Facebook, 17 comptes Twitter, 14 pages Instagram, 3 comptes Snapchat, 4 chaînes Youtube et 1 compte Twitch Tarmac (jeux vidéo), la RTBF rassemble de très larges communautés. Plusieurs émissions ont eu recours à des Facebook Live, pour interagir en temps réel avec leurs publics.



Enfin, notre offre digitale est complétée par un portail d'information unique, qui agrège les contenus locaux produits par la RTBF et les Télévisions locales et les répertorie commune par commune.



vivreici.be

Vivreici.be est un portail d'agrégation de contenus locaux produits par la RTBF et par l'ensemble des télévisions locales. Il offre des informations locales, utiles et pratiques à l'échelle de l'ensemble de la Communauté française mais aussi à l'échelle de chacune des 281 communes qui la compose. Tous les contenus sont répertoriés commune par commune.

Il présente aussi l'agenda local des activités associatives, culturelles ou sportives, alimenté par les organisateurs d'événements et par les internautes.

LES PRINCIPALES NOUVEAUTÉS DE 2017

NOUVELLE OFFRE **LA PREMIÈRE**

La Première, la radio généraliste « info, culture et connaissance », a écrit une nouvelle page de son histoire en 2017 avec un renouvellement de son offre éditoriale et de son image, une présence renforcée dans le numérique, un nouvel habillage sonore et visuel dans un studio flambant neuf.

Toujours ancrée dans l'actualité, cultivant le goût de l'analyse, du décryptage et de l'approfondissement, La Première élargit sa promesse en s'ouvrant davantage à la découverte. Informer et décoder l'actualité, explorer les tendances et les enjeux d'avenir, découvrir les innovations de notre société en évolution, savourer la culture et partager les sources d'inspiration : telles sont les ambitions de La Première, traduites dorénavant dans un nouveau slogan, « La Première, l'esprit clair ».

En pratique, cette renaissance de la radio historique du service public s'est concrétisée par le renouvellement en profondeur de *Matin Première*, *Entrez sans Frapper*, *C'est presque sérieux* et *Soir Première*, le lancement de trois nouvelles émissions de journée (*Tendances Première*, *Débats 1^{ère}* et *Au bout du jour*) et la création d'une toute nouvelle tranche matinale mixant info, culture et découverte (*Jour Première*).

Largement diffusée également sur les plateformes digitales, cette nouvelle offre est conçue et diffusée pour toucher le public où il veut, quand il veut, et quel que soit le support de consommation utilisé.



TARMAC, PREMIÈRE OFFRE DIGITALE NATIVE DE LA RTBF



TARMAC est la nouvelle offre digitale de la RTBF destinée aux 15-25 ans. Centrée sur le Hip Hop et sa culture, elle va, à travers un site, une application, un canal DAB+ et les réseaux sociaux, à la rencontre d'une génération qui a pris le contrôle de sa consommation média. Média multiplateforme, TARMAC se décline ainsi en une série de programmes audio et vidéo, en direct ou à la demande.

« TARMAC, The New Playground » met en avant un nouveau terrain de jeu culturel sous forme de plateforme musicale spécialisée. Le « play » symbolisant le digital et le « ground » symbolisant la rue, passerelle universelle qui relie toutes les générations, toutes les cultures, toutes les classes sociales.

La journée commence avec un rendez-vous quotidien disponible dès 6h, Izi Morning. L'expérience se poursuit avec la Mixtape du jour et un magazine quotidien proposé en direct chaque soir #JVSMR (Je Vous Salue Ma Rue). Les courants artistiques majeurs du Hip Hop sont abordés à travers des contenus vidéo inédits. TARMAC propose un large choix de flux musicaux : l'utilisateur de l'app ou l'internaute a le choix entre 8 webradios (7 flux thématiques et un flux principal). Fort de ses flux musicaux différents les uns des autres, de mixtapes de DJ nationaux ainsi qu'internationaux et d'un œil fixé en permanence sur la culture Hip Hop, TARMAC s'inscrit comme le premier player Hip Hop belge à destination des jeunes. Jour après jour, TARMAC

rencontre et met en lumière nos talents locaux, les jeunes qui bougent, qui créent et qui imaginent. TARMAC offre aussi une place au jeu vidéo et à l'e-Sport avec notamment Sunny et Tahiti, les ambassadeurs de #QLS (Que Le Stream), l'émission gaming immanquable !

Enfin, ancrée dans un lieu unique au sein de la RTBF – un wagon de métro qui permet pas moins de 9 lieux de production pour réaliser les différentes capsules et rendez-vous en direct – l'endroit représente tout de suite l'environnement dans lequel évolue ce mouvement, et grâce aux dernières innovations technologiques installées dans le studio, l'équipe de TARMAC a tout en main pour réussir son pari, celui de faire vivre au quotidien un player Hip Hop ludique, interactif, riche d'expériences et de musique et qui maîtrise les codes et centres d'intérêt de la génération.



04

**NOTRE OFFRE 2017
SOUS TOUTES
SES COUTURES**



LA CRÉATION ET LA PRODUCTION ORIGINALE COMME FIERTÉS



Au cours de ces dernières années, la créativité et le professionnalisme de nos équipes, conjugués aux talents des créateurs, réalisateurs et comédiens de la Fédération Wallonie-Bruxelles, ont permis d'offrir à nos publics des productions uniques.

Les succès de la Trêve et d'Ennemi public, en Belgique mais également au-delà de nos frontières, ont encouragé la RTBF à poursuivre son investissement dans les Séries belges en respectant la promesse d'une écriture proche du public, ancrée localement et en prise directe avec la société d'aujourd'hui. 2017 a été l'année d'Unité 42, mais aussi du lancement de nombreux projets prometteurs.

Autre illustration de notre capacité à créer et à innover : la webcréation. Dans un souci de fidéliser de nouvelles communautés qui consomment les médias différemment, la RTBF produit et diffuse des créations pensées pour le web et les réseaux sociaux. Comme les années précédentes, nos webséries ont brillé sur la scène internationale. Un succès qui tient à l'audace de nos créateurs et à la pertinence des sujets. Mention spéciale pour #PLS, première en son genre, qui a enregistré près de 16 millions de snaps vus.

La RTBF a également à cœur de répondre aux attentes des plus jeunes générations et n'hésite pas, pour ce faire, à se plonger dans leur réalité. C'était toute l'ambition de la série Lucas etc., à travers laquelle Ouftivi a donné à voir le quotidien de nos jeunes ados entre vie scolaire, famille recomposée et besoin d'évasion.

Toutes les forces de l'entreprise sont utiles pour offrir des contenus originaux et innovants. « Allumons les idées », le processus d'appel à projets qui donne l'opportunité à tous les membres du personnel de proposer une idée d'émission, a été particulièrement fructueux en 2017.

SÉRIES BELGES

Le Fonds Séries belges est né en 2013 du partenariat entre la Fédération Wallonie-Bruxelles et la RTBF. Il soutient le développement et la production de nouvelles séries belges francophones. Les séries doivent dépeindre la société d'aujourd'hui et refléter l'identité belge tout en approchant des problématiques plus universelles afin d'attirer un public international.

Ainsi ont déjà été portées sur les fonts baptismaux trois séries : **La Trêve**, **Ennemi Public** et **Unité 42**.



Diffusée en 2017, **Unité 42** plonge dans le quotidien d'une unité de police spécialisée dans la lutte contre la cybercriminalité. C'est la collaboration entre un flic aguerri, toujours sous le choc de la perte de sa femme, et une jeune recrue, dont les talents d'ex-hackeuse vont s'avérer utiles à l'unité. Patrick Ridremont et Constance Gay incarnent ce duo atypique, épaulés par des coéquipiers interprétés par Tom Audenaert et Roda Fawaz. A l'écriture, Annie Carrels, Charlotte Joulia et Julie Bertrand.

Coproduction : John Engel | Left Field Ventures
Sylvie Coquart-Morel & Ariane Meertens | RTBF



Une véritable dynamique s'est mise en place autour des séries belges pour stimuler la création audiovisuelle francophone. Le Fonds Séries Belges est ouvert aux dépôts toute l'année et permet aux producteurs indépendants de soumettre leurs projets à des dates fixes.

Les développements réalisés en 2017 donnent à penser que l'année 2018 sera particulièrement riche en séries belges, grâce à la RTBF.

WEBCRÉATION

La cellule RTBF Webcréation connaît un succès grandissant et contribue au développement d'un nouvel écosystème de talents belges autour de nouvelles formes de narration. La cellule a été récompensée par 50 prix en festivals (dont 23 rien qu'en 2017), qui auront révélé ses créations en Belgique comme à l'international.

La Webcréation de la RTBF s'articule autour de 5 pôles :

- Les **webséries** proposent des histoires tous genres confondus (fictions, humour, thriller, comédie romantique...) dans des formats courts à visionner et partager sur le web et les réseaux sociaux.
- Les **expériences transmédias** immergent les utilisateurs dans un univers global qui se décline sur différents médias développant chacun une narration propre.
- Les **webdocumentaires** explorent, quant à eux, l'information pour approfondir des sujets d'actualité, de société ou d'histoire et invitent les internautes à prendre part au débat.
- À travers ses **appels à projets webséries et innovations**, la Webcréation aide une nouvelle génération de créateurs, d'auteurs et de producteurs à se faire remarquer et produit les histoires sélectionnées. Elle permet aux internautes de choisir les contenus qu'ils souhaitent voir diffusés via les votes du public.
- La cellule **Webcréation** reste aussi attentive aux jeunes talents de la FWB en accompagnant les jeunes humoristes, vlogueurs, geeks et autres créatifs en herbe nés sur la toile et en leur offrant une plus grande visibilité.



JEZABEL

La websérie 'Jezabel', première coproduction avec France Télévision, a été tournée en partie à Ostende, dans un univers musical rock and roll, avec des comédiens belges et français et une héroïne forte.

Jézabel est une jeune musicienne muette sur le point de réaliser son rêve : une productrice est prête à lui donner sa chance. Mais pour composer, elle doit d'abord retrouver sa mère qui l'a abandonnée à la naissance. C'est le début du voyage. Un périple où Jézabel va tout perdre, traverser la solitude et la fête, l'amitié et la douleur. Où, au bout du chemin, Jézabel se libérera des silences qui paralysent pour recevoir la confiance qui donne des ailes.

WHITE PIG

« White Pig » est une captation théâtrale en 360 dans laquelle le public est exposé, en réalité augmentée, aux messages que Camille reçoit sur les réseaux sociaux. Un projet innovant qui vise à sensibiliser au cyber-harcèlement en milieu scolaire.

Pendant que sa mère fait de l'aérobic, des courses et des petits plats, Camille, 15 ans, s'enfoncé chaque jour un peu plus dans un quotidien rempli d'humiliations, de pièges et de menaces. Autant de jeux que la bande de harceleuses aime réinventer et amplifier sur Internet. Camille est-elle une jeune fille un peu spéciale et trop renfermée comme la présentent les adultes qui l'entourent ? Ou bien simplement la proie d'un cyber jeu cruel, à l'issue fatale ?



LA THÉORIE DU Y

Une websérie sur le thème de la bisexualité, un public rajeuni à travers une cible 18-34 ans touchée pour 84% de l'audience et, au final, plus de 1 million de vidéos vues sur Auvio, Youtube et Facebook : c'est La Théorie du Y.

Anna et Matteo sont en route pour un repas familial, comme tous les dimanches. Mais dans la tête d'Anna, ça bouillonne, elle ne peut s'empêcher d'imaginer une autre réalité... si éloignée de la sienne. Aujourd'hui, sans prévenir, tout explose. Une main la frôle, un regard la séduit. Anna découvre un monde qu'elle ne connaît pas. Un monde où se perdre ? La Théorie du Y explore avec humour et délicatesse les désirs et les amours d'aujourd'hui.

À LA CONQUÊTE DES JEUNES GÉNÉRATIONS



SÉRIE FICTION SUR SNAPCHAT #PLS

#PLS est la gagnante du quatrième appel à projets de la Webcréation RTBF, qui mettait à l'honneur Snapchat. Une fiction exclusivement diffusée sur ce média social, aux résultats aussi impressionnants qu'inattendus : au total, 28.000 abonnés entre 15 et 25 ans et plus de 15,8 millions de snaps vus par une communauté très engagée.

#PLS c'est l'histoire de Nathan et ses potes, fraîchement sortis des humanités, qui arrivent à l'université après une dernière semaine de vacances et qui sont bien décidés à en profiter un maximum !

Première story Snapchat de la RTBF, #PLS adopte les codes et les références de la génération Z et se décline en 40 « stories », disponibles uniquement pendant 24h sur l'application de messagerie.

LUCAS, ETC.



En 2017, la RTBF et plus particulièrement sa chaîne jeunesse OUFtivi se sont lancées dans la production d'une fiction pour le jeune public. LUCAS ETC. a ainsi vu le jour sous la forme d'une série de 25 épisodes courts (7 minutes).

Les aventures de Lucas, un jeune adolescent de 12 ans, qui débarque dans sa nouvelle famille... recomposée, ont séduit un large public des plus jeunes aux plus âgés. Au travers du regard de Lucas, les téléspectateurs ont goûté à la réalité de nombreux enfants : celle d'une famille recomposée, de la vie scolaire, des amitiés, des premières amours, des grosses bêtises et des émotions inoubliables.

Grâce à son imagination débordante, Lucas arrive à sortir des situations les plus graves en se projetant dans son monde de référence celui des films, jeux vidéo et bandes dessinées. Sourires et rires garantis !

SÉRIE AUDIO PODCAST C'EST TOUT MEUF

Toujours attentive aux nouveaux modes de consommation de ses publics, la RTBF a décidé de lancer sa première série podcast sonore, dans un ton fidèle à sa ligne éditoriale : décalé, audacieux, sans langue de bois et bien belge.

C'est tout meuf, ou quand les filles se lâchent autour de thématiques intimistes et osées... On s'assied autour d'un verre ou d'un café avec des femmes pour parler de choses qui les concernent, histoire de mieux comprendre ce qui les préoccupe au quotidien. Une manière, au travers d'anecdotes futiles ou de réflexions plus profondes, de dresser le portrait de cette génération d'entre-deux : arrivées après les combats féministes et la révolution sexuelle, mais pas encore dans un monde totalement paritaire. Et de se marrer par la même occasion. Car les filles peuvent être plus trash quand elles en parlent.

Les confessions drôles et intimes de jeunes femmes modernes, par et pour les 25-35 ans, ont dépassé les 475.000 écoutes.



LIKE MOI !

Toujours soucieuse de se rapprocher des publics plus jeunes, la RTBF a coproduit en 2017 la série humoristique Like-moi !

Une série composée de 12 épisodes de 26 minutes directement adaptée de la série canadienne écrite par Marc Brunet (aussi auteur des « Bobos » et de « Le cœur a ses raisons »).

Like-moi ! a trouvé sa place sur La Deux sous forme de sketches sur la vie affective, amicale et amoureuse des jeunes adultes. Portrait drôle et attendrissant d'une génération esclave des médias sociaux et des smartphones et en quête frénétique et hilarante d'amour et de bonheur, la série suit huit personnages qui vivent et se débattent avec les nouvelles technologies et les apps omniprésentes dans leur univers relationnel et affectif.

Like-moi ! est le fruit d'une coproduction Victoria Productions, Nexus Factory et RTBF avec la participation de France 4 et de RTS. Le tournage a eu lieu durant l'été 2017 en Belgique, à Bruxelles et dans ses environs. Une partie des capsules fait l'objet d'une diffusion exclusive sur le web et les réseaux sociaux.





ALLUMONS LES IDÉES

« Allumons les idées » est une structure d'appel à projets TV qui donne l'opportunité à tous les membres du personnel de la RTBF de proposer une idée d'émission télévisée à la Direction de la Télévision. L'édition 2017 d'Allumons les idées a permis de retenir trois projets actuellement en développement, à savoir « Je suis belge, une fois », « M » et « Digimakers ».

JE SUIS BELGE, UNE FOIS

« Je suis belge, une fois » est un magazine où la Belgique sera vue sous toutes ses coutures et qui présentera les histoires belges les plus surréalistes et les plus improbables. La Belgitude y sera donc mise à l'honneur via le récit de personnalités mais également via des anonymes vivant aux quatre coins du pays.

DIGIMAKERS

« Digimakers » est un programme éducatif inspiré du mouvement Do it yourself et de la communauté des makers. Le but est ici d'intégrer la création d'outils technologiques auprès des plus jeunes mais également de développer des connaissances en matière numérique. Dans un univers de fab lab, le programme amènera à comprendre la technologie tout en développant les talents des enfants.

M

« M » est un magazine de société inspiré de la pop-culture. Le magazine s'intéressera à l'actualité et aux tendances qui font notre monde actuel – Que sont les fake news ? Nos choix de plats au restaurant sont-ils influencés par Instagram ? Que sont les bad buzz ? Le tout sur un ton décalé et léger, associé à un ancrage belge.

DÉCODER ET DONNER LES CLÉS POUR COMPRENDRE

En 2017, la RTBF a adapté son offre d'information en l'élargissant à de nouveaux supports, en créant de nouvelles émissions ou encore en modifiant les moments de rendez-vous pour se rapprocher de ses différents publics.

Avec VEWS, notre rédaction monte définitivement dans le train du digital en proposant des vidéos destinées d'abord aux internautes et insérées ensuite dans le journal télévisé de la fin de journée. Grâce à ce nouveau format, en phase avec les nouvelles manières de s'informer, la RTBF touche un public plus jeune.

Suite au documentaire « Noir, Jaune, Blues », la rédaction de la RTBF et celle du journal Le Soir ont initié une opération commune. Des duos de journalistes sont envoyés en immersion dans différentes communes. Ces immersions ont permis de faire remonter les préoccupations des citoyens dans les journaux télévisés et parlés, ainsi que sur le site Info de la RTBF.

Autre nouveauté : le débat politique « À votre Avis », a changé de case. Après des dizaines d'années de débats le dimanche midi, la RTBF sort d'une zone de confort en plaçant l'émission politique le mercredi soir dans la foulée du magazine d'investigation « Questions à la une ».

En actualité européenne et internationale, La Trois a ouvert la porte en prime-time au magazine « Géopolitis » et a proposé une nouvelle séquence de fact-checking, « Check Point », dans le magazine « Europe HEBDO ».

Enfin, l'ébullition perpétuelle du monde des médias incite à se poser de nouvelles questions. Celles-ci sont prises en compte par les différentes activités d'éducation aux médias proposées et initiées par la RTBF.

VEWS

Avec VEWS, la RTBF a décidé de lancer une toute nouvelle offre d'infos. VEWS, ce sont des **vidéos d'actualité sous-titrées**, destinées en priorité au web. Elles apportent un regard différent sur l'info avec un ton direct et authentique. L'actualité du jour y est traitée de façon innovante grâce à des angles originaux, précis et différents. Dédiées en priorité aux jeunes de 18-35 ans qui cherchent à porter un autre regard sur l'info, les vidéos se trouvent sur les réseaux sociaux, le site info de la RTBF et Auvio.

L'expérience digitale s'est prolongée chaque jour en fin de soirée sur La Deux sous la forme d'un JT basé sur les vidéos de la journée, enrichies avec des directs, du décryptage et de la découverte. Ce nouveau JT est présenté par Laurent Henrard en alternance avec Eric Boever depuis un studio virtuel situé à Reyers.



NOIR JAUNE BLUES ET APRÈS

En janvier 2017, la RTBF publie les résultats d'une grande enquête « Noir Jaune Blues 2017 » qui, 20 ans après la précédente étude réalisée dans la foulée de la Marche blanche, dresse un constat pessimiste de l'état de l'opinion : perte de confiance dans l'avenir, sentiment de déclassement économique, méfiance vis-à-vis des institutions et des organisations représentatives, repli sur soi et rejet de l'altérité, avec une méfiance spécifique vis-à-vis de l'Islam, et discrédit généralisé des médias.

Pour aller au-delà du constat, la rédaction de la RTBF, en collaboration avec celle du Soir, monte à la rentrée d'automne une opération « Noir Jaune Blues, et après ? », dont l'objectif est de renouer un contact direct avec la population. Cette opération en immersion permet à des journalistes de s'installer pendant une semaine dans un quartier ou une commune sans projet défini à l'avance. Les journalistes ont donc pour mission de détecter et faire remonter les inquiétudes profondes des personnes rencontrées, mais aussi de montrer que des solutions existent (elles sont parfois mises en place directement par la population, sans soutien extérieur).

Le résultat de ces enquêtes est présenté sous différents formats : un bloc-notes et feuilleton web, des reportages et plateaux en radio (décrochages locaux et programmes nationaux), des débats sur les réseaux sociaux (Facebook Live) et un grand format (6 minutes) bimensuel au sein du journal télévisé.

Ce journalisme d'immersion a permis de mettre en évidence, sans être expéditif ni racoleur, les difficultés du vivre ensemble, le sentiment d'abandon, les difficultés économiques, les relations intergénérationnelles, les difficultés de la jeunesse pour accéder à la propriété ou se déplacer... Les personnes rencontrées ont unanimement apprécié la démarche. Braine-le-Comte, Jette, Verviers, Grez-Doiceau et Uccle ont été couverts en 2017. D'autres étapes sont prévues en 2018.



À VOTRE AVIS

Après des dizaines d'années de débats politiques le dimanche midi, la RTBF est sortie d'une zone de confort en la matière pour proposer une petite révolution.

Avec la volonté de s'adresser à un public plus enclin à suivre de l'info et du débat à la télé, l'émission politique de Sacha Daout a été placée le mercredi soir dans la foulée du magazine d'investigation « Questions à la une ».

Avec ce changement de case horaire, La Une propose une offre très cohérente d'info le mercredi soir avec des reportages de société et un débat de fond. Journalistique, pédagogique et interactive, l'émission est plus dynamique avec un et un seul débat qui a lieu en direct et en public.

Par ce changement, la RTBF touche un public plus large et un peu plus jeune. Le Facebook Live du mercredi midi permet une interactivité sur le thème qui est débattu le soir à l'antenne mais aussi la prise en compte des questions et points de vue des internautes.

« À votre Avis » s'est aussi adaptée aux modes de consommation et utilise l'application Ekho, qui sonde le public et les internautes en temps réel sur des questions posées à l'antenne.

DÉCRYPTER L'ACTUALITÉ EUROPÉENNE ET INTERNATIONALE



CHECK POINT

Chaque dimanche dès 9 heures sur le web et après 23 heures sur La Trois, l'émission Europe Hebdo vous propose une séquence de « fact-checking » sur l'actualité européenne : Check Point.

Faut-il toujours croire ce que l'on nous dit au sujet de l'Union européenne ? Ou ce que nous dit l'Europe elle-même ? La migration, le chômage, les lobbies, la fraude fiscale, le travail détaché... Qui dit vrai, au fond ?

Check Point prend la température des discours et rend son verdict en moins de deux minutes : la déclaration d'une députée, d'un ministre, d'un commissaire européen ou encore d'un chef d'État passe

l'épreuve du thermomètre de la rédaction web. L'objectif est de débusquer les erreurs, les inexactitudes, voire les mensonges, mais aussi de défier les idées reçues au sujet de l'Europe.

Analyse, clarté et pédagogie sont les maîtres-mots de cette séquence animée au graphisme épuré et accessible. Réalisé en partenariat avec les chaînes parlementaires françaises LCP et Public Sénat, et avec le soutien du Parlement européen, Check Point est également devenu un véritable rendez-vous sur les réseaux sociaux, suscitant de plus en plus d'intérêt pour les questions européennes.

GÉOPOLITIS

La Trois propose régulièrement en prime-time le court magazine Géopolitis présenté par le journaliste-producteur de la Télévision suisse romande Marcel Mione.



Ce dernier décrypte l'actualité internationale en abordant des thèmes de société comme la politique et le commerce international, la santé, la coopération et l'écologie. A la fois émission TV et plateforme multimédia, Géopolitis explore les voies d'une création télévisuelle qui se décline sur plusieurs écrans.



ÉDUCATION AUX MÉDIAS

Que l'on parle de fake news, d'indépendance journalistique, de cyber-harcèlement, de discours de haine ou de big data, l'éducation aux médias occupe une place prioritaire dans la vie de chaque citoyen. La RTBF a poursuivi en 2017 son action autour de deux axes forts : développer l'esprit critique du public pour accéder aux médias, les comprendre et décoder les contenus, d'une part ; encourager le public à utiliser les médias de manière active, réactive, créative et participative, d'autre part.

Face aux nouveaux usages de consommation des médias, face à une société dont la structure et les attentes changent, la RTBF doit plus que jamais promouvoir l'éducation, le décryptage, la compréhension, l'analyse et la prise de distance critique vis-à-vis des contenus médiatiques et de leurs supports. Elle doit développer la citoyenneté et les capacités du public à agir et accompagner celles et ceux pour qui le passage dans une société connectée constitue une crainte ou un obstacle.

La RTBF a multiplié les contenus visant à expliquer les médias et les nouvelles technologies : citons notamment Medialog, Les Décodeurs, Empreinte digitale, Le journal du web, Media 21, Surfons tranquille, High-Tech, le site Info/Médias ou le site Culture. Elle l'a fait aussi de manière transversale dans des programmes comme le JT, le JP, les Niouzz, On n'est pas des pigeons, 7 à la une, Entrez sans frapper, Martin Première, Jour Première, Tendances Première, Débats Première, Soir Première, Dans quel monde on vit, La semaine Viva ou La vie du bon côté, sans oublier les émissions dédiées au cinéma (Tellement ciné, 5 heures cinéma ou Décadrages), à la littérature (Livrés à domicile, La librairie francophone) ou à la culture en général (Hep taxi, L'invitation).

Le site web dédié à l'éducation aux médias a été développé. Il comprend par exemple un Zoom Hebdo mettant en avant un contenu de la semaine écoulée, ainsi que des décodages par thématiques avec différentes séquences illustratives.

La participation du public sur les médias de la RTBF a été promue, notamment dans Libre échange, A votre avis, La Belgodyssée, L'invitation, Livrés à domicile ou sur les réseaux sociaux, par exemple autour des webséries.

La RTBF a poursuivi ses visites guidées (RTBF Inside) et ses ateliers interactifs (RTBF Lab) qui rencontrent un succès croissant, notamment auprès des jeunes. En février, elle a organisé son deuxième Media School Day à Liège où près de 200 jeunes étudiants sont venus rencontrer les professionnels de la RTBF.

La RTBF a collaboré activement avec le Conseil supérieur de l'éducation aux médias et ses membres, ce qui s'est traduit notamment par l'organisation de la seconde Quinzaine de l'éducation aux médias, avec une journée spéciale Les médias et moi le 18 octobre sur tous les médias de la RTBF.

Par ailleurs, la RTBF a participé à des événements comme Le salon de l'éducation, La semaine numérique ou Difference Day. Elle a développé des partenariats, notamment avec le Mundaneum autour de l'action « Et si on osait la paix sur les réseaux sociaux ? » ; avec le Carrefour des cultures et la haute école Henallux autour de la production de nouvelles Boites à clichés ; et avec l'association pour les Nations unies autour du 70e anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme qui aura lieu en décembre 2018. Les liens étroits et complexes entre les médias et les droits humains seront un des enjeux majeurs de notre futur.



DES DOCUMENTAIRES POIGNANTS

Fenêtre ouverte sur le monde qui nous entoure, le documentaire est un genre toujours florissant. En prenant le temps de creuser les sujets, nos documentaires permettent de mieux décrypter notre présent ou d'interroger le passé. Ils nous offrent également des perspectives pour l'avenir.

Toutes chaînes confondues, nous avons diffusé, en 2017, 70 coproductions documentaires, soit une centaine d'heures. Sans compter les 200 heures de documentaires achetés. Documentaires de création, portraits d'artistes, films historiques, d'investigation ou de société : aucun genre documentaire n'a été oublié.

Nos coproductions belges ont mis la barre haut cette année : exigence et qualité. Elles sont d'ailleurs nombreuses à avoir été mises à l'honneur et récompensées dans les festivals du monde entier.

Une année riche marquée par une très belle sélection dans de nombreux festivals en commençant par le festival de Cannes avec *La belge histoire du Festival de Cannes*, une autre aux Oscars avec *I'm not your negro* (qui a finalement gagné un César !) et une récompense aux Magritte pour le film *En Bataille* (prix du meilleur documentaire). À souligner aussi *Enfants du hasard*, *Malaria Business* et *Ni juge ni soumise...*

Voici un échantillon de notre offre 2017.

FORCES SPÉCIALES

UN MAGAZINE DE REPORTAGE PRÉSENTÉ ET COMMENTÉ PAR JUSTINE KATZ

Les Forces spéciales jouent un rôle crucial depuis plus de 20 ans dans presque toutes les opérations militaires belges. Elles étaient présentes en 1994 au Rwanda, en 2010 lors du tremblement de terre en Haïti ou encore plus récemment aux lendemains des attentats à Paris et à Bruxelles. Mais quelles sont exactement leurs missions ? Qui sont les hommes qui composent ces équipes ?

Au travers d'images d'archives et de témoignages de premières lignes, en 6 x 45', ce magazine de reportages, en collaboration avec VTM, présenté et commenté par Justine Katz nous a dressé le portrait des hommes qui constituent les forces d'élite de notre pays.





BURNING OUT dans le ventre de l'hôpital

UN DOCUMENTAIRE DE JÉRÔME LE MAIRE

Production : AT Doc / Zadig Productions et Louise Productions en coproduction avec la RTBF / ARTE France/ RTS / SRG SSR / Magellan Films.

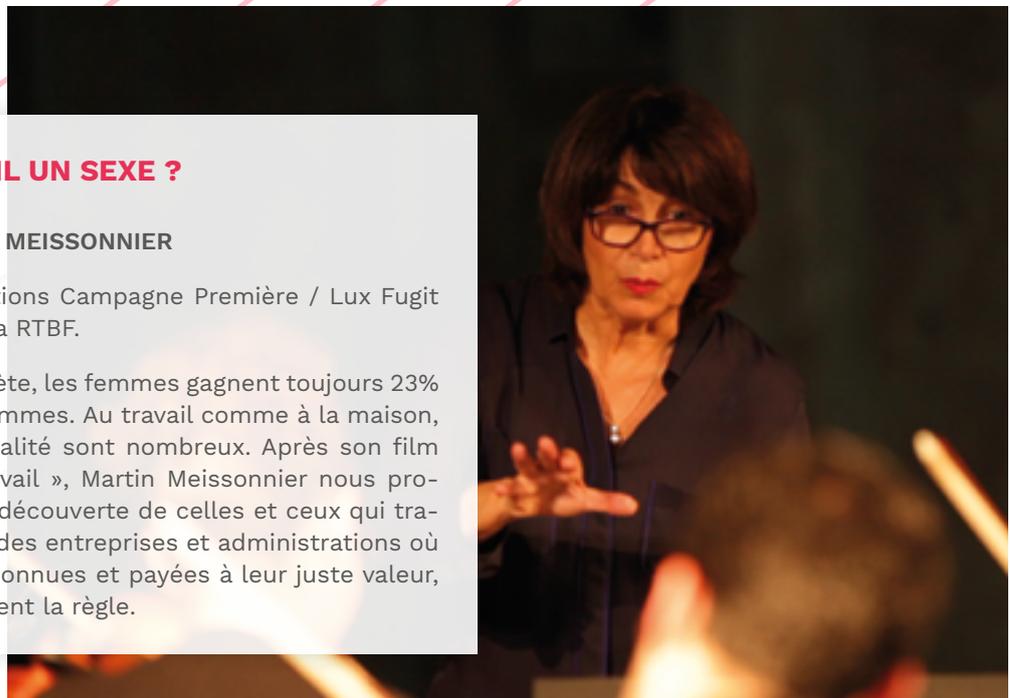
Magritte du Meilleur documentaire, ce film nous emmène au cœur de l'unité chirurgicale d'un hôpital parisien où règnent stress et pression constante. Pendant deux ans, le réalisateur a suivi les membres de l'unité chirurgicale dans l'un des plus grands hôpitaux de Paris. Ce bloc opératoire ultraperformant fonctionne à la chaîne. L'organisation du travail, bien qu'extrêmement sophistiquée, est devenue pathogène. Le personnel médical et paramédical courbe l'échine. Stress chronique, burn-out et risques psychosociaux gangrènent l'hôpital. Ce film est une plongée au cœur du travail et de ses excès, quand il y a surchauffe et que l'embrasement menace. Sélectionné déjà dans plus de quinze festivals internationaux, ce film a remporté le Grand Prix du Meilleur Documentaire Belge au Docville Festival de Leuven.

LE TRAVAIL A-T-IL UN SEXE ?

UN FILM DE MARTIN MEISSONNIER

Production : Productions Campagne Première / Lux Fugit Film / la RTBF.

A l'échelle de la planète, les femmes gagnent toujours 23% de moins que les hommes. Au travail comme à la maison, les chantiers de l'égalité sont nombreux. Après son film « Le Bonheur au travail », Martin Meissonnier nous propose un voyage à la découverte de celles et ceux qui travaillent autrement : des entreprises et administrations où les femmes sont reconnues et payées à leur juste valeur, et où l'équilibre devient la règle.





LA BELGE HISTOIRE DU FESTIVAL DE CANNES

UN DOCUMENTAIRE DE HENRI DE GERLACHE

Production : Alizé Production / la RTBF.

Projeté à Cannes en mai 2017 en compétition pour l'Oeil d'Or dans le cadre de la Section Cannes Classics, ce road movie joyeux nous emmène à la découverte du cinéma belge présent à Cannes depuis 70 ans. Raconté par Stéphane De Groodt, il dresse le portrait de ce cinéma belge qui s'est construit et a grandi au fil du temps avec le plus grand festival du monde, qui lui a toujours réservé un accueil particulier. Pour filmer cette histoire originale, Henri de Gerlache a décidé de prendre la route et de proposer un voyage décalé à bord d'un camping-car aménagé en maison ambulante de souvenirs de Cannes. Le film traverse les époques du cinéma belge en s'arrêtant chez des personnalités qui ont participé à l'histoire du festival tout au long de la route avant d'arriver sur la croisette. Les cinéastes d'hier dialoguent avec ceux d'aujourd'hui pour dresser le portrait d'un cinéma hétéroclite et libre.



LA VOIX DES AUTRES : NOIR, JAUNE, BLUES ET APRES ?

UN DOCUMENTAIRE DE LÉA ZILBER ET STÉPHANIE DE SMEDT

Production : Triangle en coproduction avec la RTBF.

20 ans après l'Affaire Dutroux, La RTBF en collaboration avec le journal Le Soir, a réalisé une nouvelle enquête auprès des Belges baptisée « Noir, Jaune, Blues 2017 ». Les résultats dressent le constat amer d'une société de plus en plus divisée, habitée par la peur et le rejet de l'autre. Face à ce constat, la journaliste Léa Zilber est partie à la rencontre de 12 belges, un sous-échantillon totalement personnel et subjectif. Elle nous livre un portrait d'hommes et de femmes en colère, sous l'emprise de la peur de l'autre, de l'anxiété de la vie et des incertitudes du futur de notre société. Cela donne un road movie belge à la rencontre des uns avec les autres, des uns face aux autres, dans la confrontation ou dans la construction.



INKOTANYI

UN DOCUMENTAIRE DE CHRISTOPHE COTTERET

Production : Wrong Men North, Veilleur de Nuit, RTBF, ARTE G.E.I.E..

Rwanda, juillet 1994. La rébellion la mieux entraînée du continent africain met fin au dernier génocide du XXe siècle, celui des Tutsis du Rwanda. A leur tête, l'actuel président du Rwanda : Paul Kagame. Leur nom : les Inkotanyi. Formés dans la rébellion ougandaise de Yoweri Museveni au début des années 80, les Inkotanyi ont bouleversé la région des Grands Lacs depuis 30 ans. Ce documentaire est une épopée qui met en lumière ce mouvement politico-militaire, à travers la voix de ses principaux acteurs.

L'OPÉRATION « DEMAIN ET APRÈS » ET LES DOCUMENTAIRES « RÊVER LE FUTUR »

En s'inscrivant dans le sillage du film « Demain », l'opération « Demain, et après » de la RTBF a ouvert la porte sur notre avenir. Le constat du journaliste Michel Visart était simple : trois experts belges ont été interrogés dans le film mais aucun projet en cours chez nous n'a été retenu par les réalisateurs.

Le journaliste économique a alors sensibilisé la rédaction pour se mettre à la recherche d'exemples et de projets positifs qui rencontrent les contraintes de la société actuelle et apportent une réponse innovante et à taille humaine. Un appel a été lancé sur le web et a récolté 80 témoignages de projets en cours. La rédaction est alors partie à la découverte de Belges qui « font » déjà autrement dans de multiples domaines. Elle a proposé une importante opération de journalisme constructif afin d'explorer les solutions, nouvelles façons de faire et de vivre apportées à l'évolution de notre société.

- **Le samedi 22 octobre avec « La nuit des idées » sur La Première.** Pilotée par Sophie Brems, l'émission a réenvisagé notre manière de vivre au cours d'une soirée complète en direct de la Brasserie de L'Eden à Charleroi. La journaliste invitait à débattre des leviers d'action qui permettent le changement. Cinq conférences-débats ont été animées sur le thème de l'alimentation et la consommation mais également sur l'habitat, sur le futur de notre démocratie, sur l'éducation ainsi que sur l'économie et l'énergie. Cette 1^{ère} Nuit des idées s'est faite en partenariat avec l'UCL et les universités belges.
- **Le mercredi 26 octobre avec la soirée spéciale « Demain, et après ? » sur La Une.** Jonathan Bradfer a alterné les reportages de terrain sur les projets innovants (énergie, économie, habitat, vivre ensemble, agriculture et alimentation) et le débat.
- **Les mercredis 26 octobre et 2, 9 et 16 novembre avec les documentaires « Rêver le futur » sur La Une.** Cette série documentaire de 10 X 52' créée par Alex Fighter et Hélène Le Meur nous plonge en 2050 pour répondre à la question « À quoi ressemblera notre quotidien demain ? ». Les sciences et les technologies sont en train de modifier nos vies à une vitesse étourdissante, réjouissante, parfois inquiétante. « Rêver le futur » nous montre à quoi pourrait bien ressembler notre quotidien. Loin d'une vision anxiogène de notre avenir, la série propose une approche positive et présente les travaux des plus éminents scientifiques qui vont transformer les domaines clés de notre quotidien dans les 30 prochaines années, que ce soit les transports, la médecine, le sport, l'alimentation ou encore l'énergie.
- **Le jeudi 27 octobre avec « Les sentinelles » avec Pierre Rabhi à 21h20 sur La Trois.** Le magazine « Les Sentinelles », présenté par Caroline Veyt, a accueilli l'un des pionniers de l'agriculture écologique : Pierre Rabhi. Paysan, écrivain et penseur français d'origine algérienne, Pierre Rabhi défend un mode de société plus respectueux des hommes et de la terre et soutient le développement de pratiques agricoles accessibles à tous et notamment aux plus démunis, tout en préservant les patrimoines nourriciers.



LA CULTURE

SOUS TOUTES SES FORMES



Du côté des événements culturels, relayés sur toutes nos plateformes, l'année 2017 s'est distinguée par ses nombreux rendez-vous musicaux : retransmission de grands opéras, du prestigieux Concours Reine Elisabeth, consacré pour la première fois au violoncelle, et de concerts engrangés lors du Festival Musiq'3, le plus rock des festivals de musique classique ! La RTBF s'est également associée aux plus grands festivals d'été, comme les Francofolies de Spa, pour en faire vivre les coulisses et offrir des interviews exclusives.

Connue comme découvreuse de talents, la RTBF s'est affirmée, avec la 2^e édition des DMA, dans un rôle au moins aussi important : celui d'accorder aux talents de Wallonie et de Bruxelles toute la reconnaissance qu'ils méritent. Grand succès pour cette grande fête qui met à l'honneur toute la scène de la musique belge francophone.

Au rayon des magazines, 2017 a vu naître deux nouvelles émissions : « Les Tournois de l'Académie », où des joutes d'éloquence sur des sujets de société opposent deux camps aux avis tranchés, et « Des Vies », où des personnalités de chez nous évoquent les virages opérés dans leur vie. Quant aux magazines récurrents, épinglons la 300^e de Hep Taxi ! qui a donné lieu à une mise en scène mémorable : un enterrement surréaliste dans une casse de voitures...

En théâtre, « Jour de relâche » et son « Mag » ont poursuivi leur mise en lumière de la scène belge en Fédération Wallonie-Bruxelles, avec des spectacles aux formes multiples, divertissants et amenant la réflexion. Sans oublier une présence, l'été, à l'incontournable Festival d'Avignon.

FESTIVALS ET CONCERTS

Cette année encore, la RTBF s'est associée aux plus grands festivals de musique pour faire vivre l'événement en grand et partager les émotions et ambiances des festivités. Présente sur le terrain tant en radio qu'en télévision ou via le web et les réseaux sociaux, elle a relayé les moments qui ont marqué les festivals de l'été.

Superbe affiche en 2017 aux Francofolies de Spa. Avec pour la première fois sur la grande scène, Loïc Nottet ! Du 20 au 22 juillet, **D6bels Francofolies** a reflété la riche programmation du festival spadois et fait vivre ses coulisses, avec aux manettes **Fanny Gillard** qui présentait chaque soir deux directs sur La Deux.

Au programme des interviews exclusives, extraits des concerts live, réactions à chaud des artistes et quelques surprises, avec une attention particulière à la vitalité de la scène belge.

Les Francofolies de Spa ont aussi été relayées par les radios de la RTBF. Au cœur de la cité spadoise, Régine Dubois et Bruno Tummers étaient chaque jour en direct du studio de VivaCité. Du côté de Pure, c'est Sylvestre Defontaine et Emilie Mazoyer qui étaient sur place dans l'après-mi-

di, tandis que Jean-Philippe Lejeune assurait les soirées sur Classic 21.

Comme les années précédentes, Pure a été LA radio des festivals. L'équipe de Pure est passée en Summer Mood pour faire le plein de musique et assurer une couverture des plus grands événements de l'été. Elle a offert à ses auditeurs près de 80 heures de directs dans Festivals Invasion : une playlist 100 % festivals, des extraits de sessions acoustiques ou de concerts enregistrés sur les plus grandes scènes musicales ! La Fête de la musique, Couleur Café, les Ardentes, le Dour Festival, les Francofolies de Spa, Esperanzah et le Brussels Summer Festival. La Première a aussi relayé les événements musicaux et culturels majeurs de l'été dans les émissions spéciales Été bien frappé.



Du côté du classique, **Musiq'3 a présenté la 7e édition de son Festival.**

Du 30 juin au 2 juillet, le plus rock des festivals classiques a pris ses quartiers à Flagey, au Marni et à l'Abbaye de la Cambre, pour trois jours de folie musicale avec près de 50 concerts et 200 artistes. Pour sa 7^e édition, **le Festival Musiq'3 a mis à l'honneur les claviers**, sous la thématique « TOUCH », en référence aux touches de claviers mais aussi à l'émotion que peut susciter la musique.

Le clavier concerne bien entendu le **piano**, mais pas seulement. La programmation du Festival a montré l'étendue et la diversité des claviers, avec **l'orgue, le pianoforte, le clavecin**, mais aussi **le bandonéon, l'accordéon, le marimba** et autre **célesta**... Le tout dans un répertoire très diversifié, audacieux et souvent surprenant.

Grâce aux huit concerts captés, le Festival Musiq'3 vit toute l'année et invite le public à revivre les meilleurs moments lors d'une diffusion ultérieure sur La Trois dans **Le classique en prime**. Trois concerts ont été diffusés fin 2017 : le concert d'ouverture **The Bach Touch**, avec l'orchestre du festival dirigé par Shirly Laub, **West Side Story**, avec le duo **Jatekok**, piano et percussions, et un **hommage à Monteverdi** avec le ténor **Marco Beasley**.

Musiq'3 couvre aussi les grands festivals classiques de l'été, belges et internationaux, notamment dans l'émission Festivals de l'été, avec la transmission de nombreux concerts en direct ou différé.



OPÉRA EN DIRECT

DE L'OPÉRA ROYAL DE WALLONIE ET DE LA SCALA DE MILAN

Dans « Le Classique en Prime » sur La Trois, la RTBF propose des captations de grands opéras qui se jouent à l'Opéra Royal de Wallonie (ORW) à Liège.

En 2017, le **Don Giovanni de Mozart** dans une transposition contemporaine étonnante et très esthétique, dans le monde de la finance, signée **Jaco Van Dormael**.

Nabucco de Verdi, un opéra qui aujourd'hui fait encore vibrer les spectateurs du monde entier par la puissance et la noblesse de ses mélodies et de ses chœurs, et qui nécessite de grandes voix. Ici **Léo Nucci** dans le rôle-titre.

La Bohème de Puccini, grand classique du répertoire lyrique italien, où la joie se mêle au chagrin, et qui a été transposé dans le Paris de l'immédiate après-guerre, en décembre 1945.

La Damnation de Faust de Berlioz dans la mise en scène de **Ruggero Raimondi**. Une œuvre où l'orchestre et les chœurs tiennent un rôle majeur et où l'on entend, au début, la fameuse Marche hongroise, dite de Rakoczy, rendue inoubliable par Louis de Funès dans La Grande Vadrouille.

Et pour la première fois depuis longtemps, un **opéra en direct sur La Trois, Musiq'3 et AUVIO en prime à 20h**. Une relecture de la **Norma de Bellini** dont on découvre des facettes inexplorées. En effet, le metteur en scène a voulu montrer combien les événements de l'opéra sont le reflet de notre monde actuel. En télé et sur le web, Patrick Leterme recevait une série d'invités de prestige. En radio, c'est **Brigitte Mahaux** qui a assuré les commentaires de la soirée.

Autre **événement** mémorable en direct, l'ouverture de la saison 2017-2018 depuis la légendaire **Scala de Milan**. Avec l'opéra vériste **Andrea Chénier d'Umberto Giordano**, et dans les rôles-titres, la diva russe Anna Netrebko et son mari, le ténor **Yusif Eyvazov**. Une soirée de prestige et de pur lyrisme présentée par **Laurent Graulus (Musiq'3)**.



CONCOURS REINE ELISABETH 2017 - SESSION VIOLONCELLE

Grande première pour le Concours Reine Elisabeth en 2017, avec la création d'une session réservée aux violoncellistes ! Septante candidats ont été sélectionnés par le jury pour la Première épreuve à Flagey au début mai. Au total, 21 femmes, 49 hommes et 22 nationalités, parmi lesquelles une majorité de musiciens coréens, américains, allemands, français et japonais.



Le public a pu vivre l'événement en direct radio et télévision dès la demi-finale, et sur RTBF AUVIO dès la première épreuve. A la présentation, on retrouvait l'équipe habituelle - Camille De Rijck, Patrick Leterme et Caroline Veyt - à laquelle se sont greffés deux nouveaux visages : Vincent Delbushaye en bord de scène à Flagey lors de la demi-finale, pour transmettre les impressions à chaud des candidats, et la musicienne franco-belge Camille Thomas pour la finale à BOZAR.

Camille De Rijck, Caroline Veyt et Patrick Leterme ont accueilli des violoncellistes de renom, mais aussi des invités d'autres univers comme Mustii, Saule ou la ministre de la Culture Alda Gréoli. Les propos d'entracte étaient accompagnés chaque soir de finale d'un reportage réalisé par Thierry Loreau et Pierre Barré sur des thèmes comme la sensualité du violoncelle et son enseignement. Sans oublier les capsules ludiques et instructives « Je sais pas vous » de Patrick Leterme. L'émission « L'Invitation » était également de la partie, en introduction de chaque soirée de finale, via le regard frais de deux quidams sur l'univers du violoncelle.

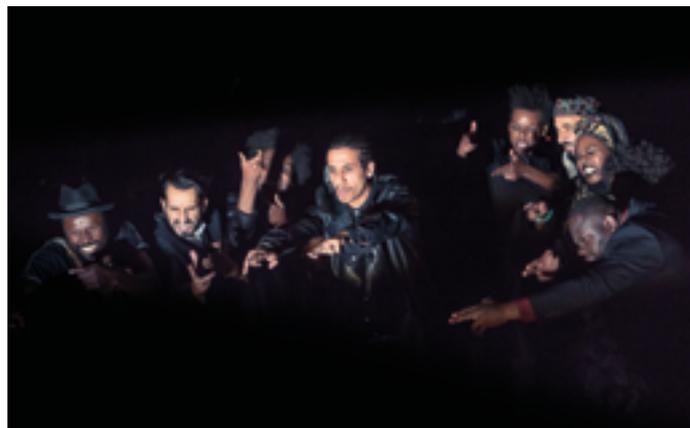
Pour la première fois, l'expérience de la finale a été enrichie d'un Facebook live et d'un streaming avec son en 3D (son « binaural »). En 2017, la RTBF a mis les petits plats dans les grands pour couvrir l'événement. Le roi, c'était bien le violoncelle !

THÉÂTRE

JOUR DE RELÂCHE, LE MAG

La RTBF poursuit son exploration de la diversité de la scène théâtrale de Wallonie et de Bruxelles.

Là où **La Une** propose un **théâtre populaire et familial** (Le Malade imaginaire dans la version des animateurs/journalistes de la RTBF et celle du Théâtre Le Public), **La Deux**, du **théâtre d'humour**, **La Trois** propose, chaque premier lundi du mois dans **Jour de relâche**, la captation d'un spectacle surprenant, qui interroge le réel et prend le risque de nouvelles formes. En 2017, une dizaine de pièces ont été enregistrées dans différents théâtres de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Comme **Is There Life On Mars ?**, puissante et sensible mise en scène d'Héloïse Meire traitant de l'autisme, qui a remporté le Prix de la Critique du meilleur spectacle ; **Discours à la nation** d'Ascanio Celestini, avec un formidable David Murgia en tribun volubile, qui nous force avec cynisme à regarder les puissants d'aujourd'hui droit dans les yeux ; ou **Malcolm X**, concert théâtral choc, plurilingue, réunissant une palette unique de talents d'ici et d'ailleurs.



Également programmés en 2017 : **J'habitais une petite maison sans grâce, j'aimais le boudin**, le **Festival XS**, **Ceux que j'ai rencontrés ne m'ont peut-être pas vu**, **Sainte Fatima de Molem**.

JOURNAL D'AVIGNON

En juillet 2017, « **In The Mood For Avignon** » a offert un voyage ensoleillé dans un lieu mythique qui réunit deux éléments clés : la découverte et l'hédonisme. Chaque jour, dans cette ambiance unique, une rencontre, un artiste et des images de spectacle. Un carnet de bord, avec les points de vue de **Sylvia Botella**, critique en arts de la scène et experte du Festival, et de **Dominique Bela**, qui le découvre avec la curiosité de son regard africain. 21 capsules de 3 minutes ont été diffusées sur La Trois, RTBF Auvio et TV5 Monde Web.

DEUXIÈME ÉDITION DES D6BELS MUSIC AWARDS



Avec les D6bels Music Awards, la RTBF a créé une plateforme et un événement qui offrent une visibilité exceptionnelle au travail des artistes de la Fédération Wallonie-Bruxelles et des équipes qui les entourent.

Ils sont une occasion unique de faire briller les artistes, de célébrer leur réussite, leur métier et leur art au cours d'une cérémonie de remise de prix. La cérémonie fait l'objet d'un prime en direct sur La Deux présenté par Joëlle Scoriels et se décline en radio (La Première, VivaCité, Classic 21, Pure et TARMAC), sur le web et les réseaux sociaux de la RTBF. Projet 100% « cross-media », les D6bels Music Awards se déroulent en quatre phases : le lancement des pré-votes, le lancement des opérations sur les radios en décembre, les votes en janvier et la cérémonie en apothéose fin janvier avec les prestations de nombreux artistes. Selon les catégories – il y en a 16 – les prix sont décernés soit par les votes du secteur musical, soit par les votes du public.

Puggy est le grand gagnant de cette seconde édition des D6bels Music Awards avec le prix du groupe de l'année. Alice On The Roof a été récompensée avec le prix d'album de l'année pour « Higher » et celui d'artiste solo féminin, et Loïc Nottet a été sacré artiste solo masculin de l'année.

Les D6bels Music Awards sont aussi relayés par plusieurs télévisions locales : RTC Liège, TVCom, Televeldre et TV Lux.

PURE LIKE

Pure contribue aussi à la promotion des talents.

Avec le label Pure Like, la chaîne sélectionne chaque semaine une nouveauté – un titre d'un artiste belge ou international – et en fait son coup de cœur de la semaine. En jouant le rôle de défricheur, Pure propose aux auditeurs de découvrir avant tout le monde les morceaux qui mettront en ébullition la scène musicale.

Pure Like se décline en linéaire et en digital. En radio, du lundi au jeudi de 21h à minuit, c'est Marie Frankinet qui accompagne les auditeurs en quête de nouveautés. L'émission se prolonge le week-end avec Pure Like week-end (dimanche, 19h-22h) : Vanessa Klak revient sur les meilleures découvertes de la semaine écoulée. Sur le web, Pure Like est une webradio accessible 24h/24.



EUROVISION

Le 62^e Concours Eurovision de la Chanson s'est tenu à Kiev en Ukraine. Talent de la 5^e saison de « The Voice Belgique », la jeune bruxelloise Blanche a défendu les couleurs de la Belgique, faisant plus que sensation avec la chanson « City Lights ». Après un suspense intense et un superbe spectacle musical, la Belgique a accroché une très belle quatrième place.

Comme il y a deux ans avec Loic Nottet, la Belgique a proposé une chanson moderne, actuelle, novatrice, qui plaît aux jeunes et qui renouvelle le genre Eurovision.

C'est à nouveau le duo Maureen Louys et Jean-Louis Lahaye qui étaient aux commentaires de la finale, suivie par près de 500.000 téléspectateurs.

1.744.956

TÉLÉSPECTATEURS DIFFÉRENTS

38%

D'AUDIENCE



LES NOUVEAUX MAGAZINES CULTURE

TOURNOIS DE L'ACADÉMIE

Dans cette nouvelle émission, **La Trois** et **l'Académie Royale de Belgique** s'unissent pour vous proposer un **tournoi d'éloquence** comme vous ne l'avez jamais vu ! Le principe est simple : deux camps aux avis opposés sur un sujet donné vont développer leurs arguments pour tenter de convaincre l'assemblée en moins d'une heure trente. Dans chaque « camp » : un étudiant, une personne de la société civile et un spécialiste reconnu sur le sujet abordé.

C'est **Florence Hainaut** qui présente l'émission en compagnie de **Bruno Coppens**, le gardien du temps, et d'un représentant de l'Académie. Les trois membres de chaque équipe ont chacun 10 minutes pour développer leurs arguments. C'est le public présent dans la salle qui vote pour le camp le plus convaincant. Parmi les thèmes abordés : « **La Belgique de demain : monarchie ou république** » et « **Congo belge : assumer ou s'excuser** ».



DES VIES

On n'a qu'une seule vie mais, par chance, celle-ci peut être multiple. A partir de dates tirées au hasard, Elodie de Sélys balade des artistes et personnalités belges à travers leur destin. De routes toutes tracées en carrefours dangereux, ils racontent leurs changements de style, de métier, de vie. Des parcours en ligne pas droite, des instants clés et des hasards qui font bien les choses. Des choix, des opportunités et des renoncements. Une histoire, des vies.



HEP TAXI FÊTE SA 300^E

Printemps 2017. Sur une route de campagne, alors que le taxi se rend à la fête célébrant son 15^e anniversaire, ses 300 illustres invités et ses 90.000 km au compteur, le joint de culasse lâche. R.I.P. Hep Taxi !

Son ami et chauffeur Jérôme Colin, ses proches collaborateurs et d'anciens clients lui rendent un dernier hommage en son ultime demeure, une casse automobile, lors de funérailles aussi festives que surréalistes... Avec Adamo dans le rôle du dépanneur et Charlie Dupont dans celui du garagiste.

Après avoir enterré en juin sa fidèle voiture, l'émission a repris en septembre équipée d'un nouveau véhicule électrique 100 % écologique. Au rayon des nouveautés encore : un logo aux lignes épurées et un générique rythmé par la musique d'Ozark Henry. Certes, le carrosse a changé de peau mais pas d'ADN. Vous retrouvez tout ce qui fait le sel de l'émission : des rencontres intimes avec des stars de cinéma, des grands écrivains, des chanteurs et musiciens de renom ou encore des sportifs de compétition.



En 2017 : Claudia Cardinale, Romane Bohringer, André Dussollier, Tahar Rahim, Pierre Richard, Adèle Exarchopoulos et Richard Anconina du côté cinéma ; Justice, Arno, Camille, Ozark Henry, Manu Katché, Bernard Lavilliers, Loïc Nottet et Richard Cocciante du côté musique.

Outre les confidences intimes recueillies par notre pertinent chauffeur Jérôme Colin, des surprises improbables surgissent en chemin. Comme avec Julien Doré qui a eu droit à un parcours en fanfare, semé de bestioles incongrues, en lien direct avec son univers et dans l'esprit de ses clips.



DIVERTIR ET RASSEMBLER



La RTBF veut être un moteur d'expression, d'épanouissement et de rassemblement pour tous et partout.

Grâce à des émissions comme *The Voice*, elle se positionne comme la chaîne révélatrice des talents de Wallonie et de Bruxelles. Des talents qui font carrière au-delà de nos frontières, comme Loïc Nottet, *Alice on the Roof* et *Blanche*.

En 2017, nous avons souhaité mettre en avant la dimension temporelle dans notre offre de divertissement. *La Famille à remonter le temps* a rassemblé les générations en revisitant plusieurs décennies, sous les angles sociétal, culturel et politique, pour donner aux enfants d'aujourd'hui un aperçu de la façon dont vivaient leurs parents.

Le rire a également été bien présent dans nos programmes, avec *le Grand Cactus* dont le côté impertinent et décalé reflète si bien l'esprit belge.

Enfin, le sport, dans ses déclinaisons diverses et variées, s'est confirmé comme l'un des vecteurs les plus fédérateurs pour réunir un public large autour de moments intenses et d'émotions positives.

THE VOICE VI

L'émission de divertissement phare de la Une, animée par la toujours pétillante Maureen Louys, était de retour pour une 6^e saison !

Le duo de rap français Bigflo et Oli a rejoint l'aventure, tandis que Marc Pinilla a fait son grand retour. Le leader du groupe Suarez, qui avait remporté la victoire avec David Madi lors de la 2^e saison et signé Alice On The Roof en saison 3, retrouvait ses acolytes Quentin Mosimann et BJ Scott pour une 6^e saison pleine de surprises.

Une saison marquée par une série de nouveautés, qui n'ont pas manqué de pimenter le jeu : la possibilité pour le coach de voler des talents autant de fois qu'il le veut, à condition de se séparer d'un des talents volés précédemment, ou celle pour le public d'exprimer ses émotions lors des prestations via l'application MatchTalks. À la fin de chaque chanson, le résultat de l'appréciation des internautes était montré de manière ludique en TV.

Aux Lives, nous avons découvert une nouveauté interactive : la « connect room », le foyer des talents, l'endroit où ils se retrouvent entre leurs prestations. Commentaires, montée du stress, échanges et réactions à chaud au programme ! On a pu suivre tout ce qui s'y passait en Facebook Live durant toute la durée de l'émission. Les talents étaient aux commandes de tous nos réseaux sociaux : Snapchat, Facebook, où ils répondaient aux questions en live, Twitter et Instagram.

Sur le web, le Snapchatter Simon Herck était présent au travers de capsules personnalisées. Fan de challenges, Simon n'avait plus qu'une idée en tête : chanter sur la scène de « The Voice Belgique » !

Au bout d'une saison de 16 émissions, c'est finalement Théophile Renier qui a remporté la Finale avec 56% des votes du public !



GRAND CACTUS

« Le Grand Cactus », l'émission de divertissement qui revisite l'actualité belge et internationale à travers un humour corrosif et décalé, prend ses quartiers en Prime un jeudi sur deux, sur La Deux !

Jérôme de Warzée et Adrien Devyver, entourés de Livia Dushkoff, Thierry Luthers et David Jeanmotte, les chroniqueurs attirés, ainsi que de nombreux humoristes comme les poufs, Carmela Giusto, Kody, Martin Charlier dit Kiki l'innocent et James Deano, emportent le public dans un talkshow parodique et hilarant de 75 minutes. Le Très Très Grand Cactus, spécial Noël, a fait un carton plein, rassemblant plus de 370.000 téléspectateurs sur La Deux !



MAX ET VENUS



Cuisine, bonne humeur et plaisir : c'est le cœur du magazine présenté par Fanny Jandrain et le chef étoilé Maximilien Dienst.

Sur le plateau, le duo est entouré de chroniqueuses pour parler cuisine, tendances et actualité. Si Max leur apprend l'art de la cuisine, elles lui apprennent la vie ! Mis au défi, Max prépare une recette gourmande, facile à réaliser, en lien avec l'actualité au sens large, et une recette plus élaborée de type gastronomique. Fort en gueule et décomplexé, le chef se retrouve pourtant vite sur le grill quand les filles se mettent à table !

Ambiance détonante, passes d'armes et complicité en cuisine : Max et Fanny vous mettent tout simplement à l'aise du lundi au vendredi en fin d'après-midi sur La Deux. Chaque vendredi, le chef étoilé part à la découverte d'une cuisine particulière (restaurant, prison, pensionnat, salon de l'Auto, etc.). Et, si la situation s'y prête, il y apporte sa « Max touch » ! Le duo reçoit aussi régulièrement des invités en plateau.

20.02

Chaque soir en direct sur La Deux, Bénédicte Deprez et Adrien Devyver offrent le meilleur de ce qui s'est passé sur le net dans les dernières 24 heures. Qu'on soit connecté en permanence sur son smartphone ou pas, il est parfois difficile de prendre de la distance vis-à-vis de la masse d'infos partagées au cours de la journée. Adrien et Bénédicte se chargent de le faire pour vous. Séquencée en différentes rubriques, l'émission aborde tous les sujets et revient sur ce qui touche, titille et interpelle les citoyens. Les polémiques, les buzz, les fake news, les coups de cœur, les vidéos les plus partagées, les tendances sur Facebook,... sont passés au crible par ce duo pétillant.



FAMILLE À REMONTER LE TEMPS

La RTBF est passée en mode « revival » avec un nouveau divertissement présenté par Sara de Paduwa (trois primes le dimanche soir sur La Une).

Une famille a pu vivre le fantasme de beaucoup d'entre nous : remonter le temps ! Trois époques emblématiques ont été visitées : les années 70, 80 et 90 avec trois familles dont les enfants n'ont évidemment pas connu les décennies en question. Installés pour trois jours dans une maison dédiée au tournage, enfants et parents ont dû se plier au mode de vie de l'époque : style vestimentaire, habitudes culinaires, programmes télévisés, publicités, décoration intérieure, musique, voiture, objets du quotidien...tout change pour basculer dans une autre dimension avec son lot de surprises. La jeune génération élevée au tout « numérique » est confrontée à un monde sans portable. Les parents retrouvent le monde de leur adolescence. Le choc spatiotemporel était garanti.

Le programme prend également une dimension mémorielle importante grâce à des images d'archives.



STAR 80

Sara de Paduwa nous a également fait voyager dans le temps avec Star 80, en s'immergeant dans les coulisses du long-métrage « Star 80, la suite », à la rencontre du réalisateur du film Thomas Langmann, des acteurs Patrick Timsit et Richard Anconina, sans oublier les nombreuses stars du film qui jouent leur propre rôle: Lio, Jean-Marc Généreux, Gilbert Montagné, Alec Mansion, Jeanne Mas, Début de soirée, Cookie Dingler, François Feldman, Jean-Pierre Mader, Phil Barney... Sara a également été accueillie par Patrick Hernandez, le recordman français des ventes de disques avec plus de 25 millions d'exemplaires vendus de « Born to be alive ».

AU CŒUR DES ÉVÉNEMENTS SPORTIFS

La RTBF a couvert les grands événements sportifs de 2017 suivant une approche à 360° en TV, radio et web. Plusieurs compétitions ont été diffusées exclusivement sur Auvio, en complément de notre offre sportive en télévision : des courses cyclistes, des matches internationaux d'handball, de volley ou de tennis dans le cadre du tournoi de Roland Garros.

La RTBF a acquis **les droits d'exclusivité** de grandes compétitions sportives relayées en télévision et en radio : en football pour les Diables Rouges, l'Europa League ou la Jupiler Pro League ; en cyclisme pour le Tour de France et le championnat du Monde ; en tennis pour Roland Garros ; en sports moteurs avec la Formule 1 et le Moto GP ; en athlétisme avec les jeux paralympiques.

Le sport a également eu **une forte présence en radio** et trouve un aboutissement dans trois journaux des sports quotidiens sur La Première et VivaCité avec le rendez-vous phare du grand journal des sports le dimanche à 8h30.



L'ANNÉE 2017 A ÉTÉ MARQUÉE PAR LES EXPLOITS DE NAFISSATOU THIAM ET DAVID GOFFIN, SPORTIVE ET SPORTIF DE L'ANNÉE

- La RTBF a suivi David Goffin **en tennis** jusqu'en finale de la Coupe Davis au cours de différentes rencontres disputées en Belgique et à l'étranger, diffusées en direct sur nos antennes. L'autre rendez-vous important avec David Goffin aura été le tournoi de Roland Garros dont la RTBF reste le diffuseur exclusif dans la partie francophone du pays. En radio, Christine Hanquet a assuré la couverture des tournois du Grand Chelem en Australie, à Wimbledon et aux Etats-Unis.
- Nous avons également suivi les championnats d'Europe et les championnats du monde d'**athlétisme** avec l'incontestable succès de Nafissatou Thiam.

**LA RTBF A ACQUIS
LES DROITS
D'EXCLUSIVITÉ
DE GRANDES
COMPÉTITIONS
SPORTIVES**

LE SPORT À LA RTBF, C'EST UNE COUVERTURE DIVERSIFIÉE DE DISCIPLINES MULTIPLES

- Les **sports automobiles**, avec le pilote des cantons de l'est, Thierry Neuville, autre sportif en vue pendant l'année 2017, qui a joué les premiers rôles en WRC. La RTBF l'a suivi de très près avec des capsules spécifiques destinées au web.
- Le **hockey** et la progression dans les classements internationaux des équipes belges, avec en direct TV la World League et le championnat d'Europe en collaboration avec Voo Sport World, ou encore des grands rendez-vous du championnat de Belgique.
- Trois matches de **basket** féminin dans le cadre du remarquable parcours de l'équipe nationale belge à Prague.
- La couverture régulière de la Division 1B en **football** en direct sur la Deux, offrant une dimension de proximité à notre offre sportive.
- Le parcours de notre équipe nationale de **football féminin** au championnat d'Europe aux Pays-Bas, dont nous avons diffusé les matches en direct.
- En **cyclisme**, l'opération Tour de France et le dispositif sur la Grande Boucle qui passait en Belgique, avec une arrivée à Liège et un départ à Verviers.



Le sport à la RTBF c'est également un programme mensuel de 26 minutes, « **En Terrain Inconnu** », qui présente un athlète ou un personnage connu à la découverte d'une discipline sportive. Cette émission s'inscrit dans les valeurs les plus fondamentales du sport à la RTBF, qui a fait la part belle aux sports féminins et paralympiques dans sa dernière saison.

Enfin, la RTBF a signé une **convention avec les télévisions locales** pour un échange d'images sur les grands événements contre des images de football régional.



SENSIBILISER ET (SE) MOBILISER

VIVA FOR LIFE

La cinquième édition de Viva for Life s'est déroulée à Nivelles du 17 au 23 décembre. Cette grande action de mobilisation à 360° de la RTBF a pour objectif de récolter des dons au profit de la petite enfance touchée par la pauvreté en Belgique francophone (plus de 80.000 enfants de 0 à 6 ans).

Pour y arriver, trois animateurs de VivaCité s'enferment dans un cube de verre durant 6 jours et 6 nuits pour animer 144 heures de direct radio au profit de la cause. Cette année, plus de 4 millions d'euros ont été récoltés. C'est Nolwenn Leroy, marraine de cette 5^e édition, qui a libéré les trois animateurs Sara De Paduwa, Ophélie Fontana et Cyril, enfermés dans le cube de verre installé pour la première fois sur la Grand-Place de Nivelles. Une place qui n'a pas désempilé, avec les prestations de Mosimann, MC Solaar, Loïc Nottet, Axelle Red, Patrick Fiori, Kyo, Slimane, Henri PFR et Nolwenn Leroy.

Parmi les grandes satisfactions de 2017, on peut pointer la mobilisation citoyenne qui continue d'augmenter puisque 282 défis bénévoles ont été organisés cette année aux quatre coins de la Fédération Wallonie-Bruxelles (dont 90 en Brabant Wallon et 52 pour la seule ville de Nivelles !). La mobilisation des écoles est elle aussi remarquable (72 défis). Du côté du Viva for Life Tour, le Père Noël a explosé le record des ventes : 50.000 boules de Noël à l'effigie du sourire Viva for Life vendues lors des 5 étapes du Tour.

Le bilan est donc plus que positif, avec un nouveau record puisque Viva for Life a récolté 4.115.330 euros en 2017 ! À côté de la sensibilisation, Viva for Life apporte cette année un soutien financier à 104 projets qui poursuivent et développent leurs actions auprès des jeunes enfants vivant dans la précarité en Wallonie et à Bruxelles, là où l'urgence de mettre sur pied des solutions adaptées se fait sentir. Les projets sélectionnés visent à soutenir l'enfant dans différentes étapes : de l'accompagnement autour de la naissance (63% des projets) aux projets destinés à rompre l'isolement et à favoriser l'épanouissement extrascolaire (37%).

Une étude qualitative réalisée au printemps 2017 par le Pr. Willy Lahaye (Université de Mons) a démontré que ces financements ont augmenté la qualité des interventions en améliorant le travail en équipe et en réseau. Ils ont aussi amélioré l'accessibilité des services, leur flexibilité, l'ouverture à la mixité sociale et la participation des familles. En quelques années, Viva for Life a pris une place significative dans la lutte contre la pauvreté infantile en Fédération Wallonie-Bruxelles. Mais le défi reste de taille face à la complexité et à l'ampleur de ce fléau.

282

DÉFIS BÉNÉVOLES RELEVÉS

4.115.330

EUROS RÉCOLTÉS EN 2017

104

PROJETS FINANCÉS

**EN 5 ANS,
VIVA FOR LIFE A
RÉCOLTÉ PLUS
DE 14 MILLIONS
D'EUROS DE
DONS ET A
SOUTENU
355 PROJETS !**





Depuis 60 ans, CAP48 et la RTBF portent haut et fort la question de l'inclusion des personnes handicapées dans la société. En Belgique, 15% de la population est touchée par un handicap, soit plus de 1,6 million de personnes. Après le racisme, le handicap représente la deuxième forme de discrimination dans notre pays.

D'après une étude d'image et de notoriété réalisée en novembre 2017, **CAP48 participe significativement à la sensibilisation du grand public au handicap et aux difficultés rencontrées par les personnes handicapées.**

5.552.026

EUROS RÉCOLTÉS

Dès fin septembre, la récolte de dons annuelle a été portée par **l'incroyable réseau de bénévoles** (près de 13.000 !) **proposant la traditionnelle pochette de Post-it® CAP48.** De nombreux événements ont également contribué au succès de la campagne : Kart48, la RANDO CAP48 avec Classic21, Golf48 avec les équipes de la direction générale Technologies et Exploitation, les événements Musiq'3 ou encore les 100 km de CAP48 organisés au profit du **nouveau projet « CAP sur le Sport ».** Les équipes RTBF Info et les radios, menées par Eric Boever et François Heureux, ont ainsi bravé le froid et la pluie pour récolter des

fonds destinés à faciliter la réadaptation des personnes victimes d'un accident grâce à la pratique du sport.

Le 8 octobre, la campagne s'est achevée lors de la grande soirée télévisée CAP48. Jean-Louis Lahaye, maître de cérémonie, était accompagné pour la deuxième année consécutive par Jean-Luc Reichmann, parrain de la soirée. **Au total, 5.552.026 euros ont été récoltés** pour financer une centaine d'associations œuvrant, en Wallonie et à Bruxelles, pour une meilleure inclusion des personnes handicapées et des jeunes en difficulté dans notre société. Mais aussi pour financer différents projets propres : la recherche médicale consacrée aux enfants et jeunes adultes atteints de polyarthrite, les initiatives destinées à faire des écoles des lieux qui accueillent pleinement la différence, et le projet de réadaptation par le sport « CAP sur le Sport ».

13.000

BÉNÉVOLES

COMMÉMORER ENSEMBLE

Le mercredi 22 mars, la RTBF a organisé une grande soirée de solidarité et d'espoir pour rendre hommage aux victimes des attentats, à leurs familles et aux services de secours et de sécurité intervenus un an plus tôt. En direct TV et streaming web depuis la salle du Cirque Royal, de nombreux artistes belges et internationaux se sont exprimés et ont partagé des moments inédits en musique et en poésie. Une soirée forte, remplie d'émotion et résolument tournée vers l'avenir, qui a été diffusée sur TV5

22 MARS
ensemble

Monde et proposée sur le réseau des télévisions européennes de l'UER. Les cinq radios se sont jointes également à cette soirée d'hommage en adaptant leur programmation et en proposant des émissions spéciales autour de la soirée diffusée en télévision sur La Une en prime.

Sur la scène du **Cirque Royal** à Bruxelles, **plus de 200 artistes** de disciplines et d'univers variés, acteurs, réalisateurs, chanteurs, danseurs, choristes, écrivains, se sont relayés, dans une alternance de chansons, de messages d'espoir, de lectures de textes choisis ou encore de danses.

Cette soirée de partage a été précédée de **deux soirées d'enquêtes et d'investigation les 8 et 15 mars.**

- Le mercredi 8 mars, Malika Attar proposait un Devoir d'enquête « Ondes de choc. L'après 22 mars » spécialement dédié aux témoins-clés : ceux qui ont été touchés, ceux qui sont intervenus sur place, ceux qui tentent d'aider par leurs recherches sur le terrorisme et ceux qui créent des ponts entre les communautés. Une enquête de terrain pour comprendre comment on se relève d'une telle blessure et comment on se reconstruit.
- Le mercredi 15 mars, François De Brigode et Justine Katz offraient une soirée spéciale qui retraçait sous trois angles différents la journée du 22 mars. Depuis plusieurs lieux-clés, notamment l'aéroport de Zaventem, ils sont revenus sur les faits un an plus tard, avec des témoignages et trois reportages qui sont le résultat d'investigations menées durant plusieurs mois.



05

EXPLOITER LES COMPLÉMENTARITÉS

COLLABORATIONS AVEC LES TÉLÉVISIONS LOCALES

La RTBF poursuit et développe ses collaborations avec les télévisions locales, dans une volonté de renforcer la proximité et les synergies. Outre les collaborations en information ou lors d'événements comme Viva for Life et les D6bels Music Awards, la RTBF partage des locaux, studios et émissions avec les médias locaux.

En mai 2017, le décrochage matinal de VivaCité (6h-8h) en province de Luxembourg, animé par Philippe Lorrain, s'est installé dans le studio des tout nouveaux locaux de TV Lux à Libramont. L'émission est relayée en télévision par TV Lux. Avec du matériel de pointe, cinq caméras motorisées, un bâtiment ouvert sur la ville et un décor agréable, toutes les conditions sont désormais réunies pour encore mieux informer les auditeurs et téléspectateurs sur la vie de leur province.

Depuis octobre 2017, les téléspectateurs de RTC Liège et Télévesdre (Verviers) retrouvent sur leur

écran l'émission matinale de VivaCité Liège, Liège Matin, animée par Olivier Colle et Fabian Magri. Liège Matin, c'est l'émission n°1 en province de Liège. C'est aussi un vecteur essentiel de l'information régionale et locale, du sport, de la météo, des flashes Mobilinfo et points route avec la police liégeoise. Pour relayer l'émission en TV, un dispositif impressionnant a été mis en place : six caméras installées dans le studio à MédiaRives, avec un système complètement automatisé, un changement d'éclairage et un décor flambant neuf.

2017 a également vu la concrétisation d'un pôle médias important entre la RTBF et Télé-sambre au centre de Charleroi.



LE TOUR DU MONDE DE LA FRANCOPHONIE

Les 21 et 22 septembre 2017, TV5Monde, en collaboration avec ses chaînes partenaires dont la RTBF, a fait vivre à ses téléspectateurs « Le Tour du Monde de la Francophonie », une émission inédite destinée à marquer de manière spectaculaire la présence de TV5Monde et de la Francophonie sur les cinq continents.

Durant 25 heures, à travers 23 villes dont Bruxelles, réparties sur différents fuseaux horaires, les journalistes de TV5Monde et des chaînes partenaires se sont succédés à l'antenne pour animer, tour à tour, des émissions de 52 minutes. Ces différentes prises d'antenne ont été l'occasion d'évoquer la langue française, son influence, son histoire, son avenir et plus largement les cultures francophones, plurielles, entremêlées, qui partagent les valeurs de la Francophonie et participent de son rayonnement. Dans chacune de ces villes, les présentateurs et présentatrices ont accueilli en plateau des personnalités francophones emblématiques de la destination, issues du monde artistique, économique, scientifique, sportif ou encore politique. Echanges, reportages, performances ont rythmé ces différents plateaux en fonction des thématiques abordées.

Le Tour du Monde de la Francophonie a été diffusé en direct sur les neuf chaînes de TV5Monde, ainsi que sur le numérique et les réseaux sociaux. L'émission sur Bruxelles a également été diffusée séparément sur la RTBF.



COPRODUCTIONS TÉLÉFILMS ET SÉRIES

En télévision, la politique de coproduction repose sur un partenariat qui s'est développé au fur et à mesure essentiellement avec les chaînes françaises et les producteurs français au travers d'une société belge de production. Un projet de coproduction repose donc sur une maison de production française et une belge, sur un diffuseur français et un belge. Mais il n'y a pas de partenariat forcé, chacun reste libre de ses choix et de rentrer dans un projet. Les coproductions de téléfilms et de séries se nouent en général sur base des scénarios, ce qui permet d'aider véritablement un projet en cours.



Le système de coproduction et l'extension du tax-shelter belge à la production télévisuelle permettent de ramener des tournages de séries en Belgique, notamment les séries ZONE BLANCHE (8x52'), LA FORÊT (6x52'), SOUVIENS-TOI (6x52'), et donc de faire travailler tout le secteur audiovisuel belge concerné (comédiens, techniciens, filière de post-production, effets spéciaux).

En 2017, la RTBF a coproduit **126 téléfilms ou épisodes de série inédits**, soit une vingtaine de téléfilms unitaires (90') et une centaine d'épisodes (52') de série dont voici quelques exemples appréciés de nos téléspectateurs : CLEM, LA STAGIAIRE, MUNCH, LEBOWITZ CONTRE LEBOWITZ, la collection des « MEURTRES A... », la collection « LA LOI DE... », LE TUEUR DU LAC, LA VENGEANCE AUX YEUX CLAIRS saison 2 et tout récemment LES INNOCENTS. Des téléfilms et séries portés par des visages très connus du public : Michèle Bernier, Laetitia Milot, Julie de Bona, Lucie Lucas, Victoria Abril, Clémentine Célerié, Odile Vuillemin,...



06

**DANS LE VIRAGE
NUMÉRIQUE**

AUVIO



La plateforme Auvio rassemble tous les contenus audio et vidéo de la RTBF : des programmes TV et radio en direct ou en re-diffusion, des contenus exclusifs Auvio, des séries, de l'info, du sport, des documentaires, des émissions culturelles, une

rubrique dédiée aux enfants, etc. Au Total, ce sont plus de 40.000 heures de contenus rien qu'en vidéo ! Des contenus facilement disponibles via une recherche par catégorie, par émission ou par chaîne.

Depuis juillet 2017, la plateforme Auvio se décline en application pour les smartphones et tablettes Android et iOS. L'application présente l'entièreté du contenu disponible sur le site avec des fonctionnalités supplémentaires telles que la possibilité de recevoir des notifications au moment où commence la diffusion d'une émission, mais également de profiter du multiécran. Concrètement, cela permet de commencer la lecture d'un contenu sur un ordinateur, par exemple, et de la reprendre en cours de route sur votre smartphone. Il est également possible de limiter la consommation des données mobile avec une restriction pour la lecture uniquement sur les réseaux WiFi.

L'application Auvio tient compte de votre train de vie et de vos envies, vous décidez quand et où profiter gratuitement des programmes audio et vidéo des chaînes de la RTBF. L'application est téléchargeable gratuitement depuis l'App Store et sur le Play Store

L'identification des utilisateurs leur permettra à terme de recevoir des recommandations personnalisées.



NOUVEAUX SITES TARMAC, LA PREMIÈRE

Les médias de la RTBF sont toujours plus connectés avec leurs publics.

Premier média 100 % digital, **TARMAC** est la plateforme incontournable pour un jeune public cherchant de l'actualité, des vidéos inédites d'interviews, de reportages,... Elle part d'un site internet (www.tarmac.be) et d'une app mobile (Android et iOS) entièrement dédiés. Noyaux centraux du média, le site et l'app comportent des fonctionnalités attractives pour la jeune génération, avec une offre « à la demande » faite de contenus non linéaires et une offre de flux linéaires, dont une radio broadcast, diffusée sur internet et en DAB+. On y retrouve aussi les 7 webradios de flux musicaux spécifiques.

La nouvelle Première s'est accompagnée d'une meilleure accessibilité de tous les contenus sur les différents supports technologiques à disposition : un nouveau site internet responsive, un streaming audio ou vidéo via ce site web et le site RTBF info, une disponibilité des contenus à la demande sur RTBF Auvio et une succession de rendez-vous sur les réseaux sociaux. La nouvelle Première : en permanence en dialogue avec l'auditeur partout et quand il le veut.



DES CONTENUS SUR MESURE BIG DATA

L'année 2017 a été marquée par plusieurs réalisations majeures dans le cadre du projet Big Data/personnalisation lancé par le consortium RTBF, The Faktory, Data Fellas en 2016.

En matière de personnalisation, la première version de l'algorithme de personnalisation a été rendue publique le 15 février 2017. Les tests ont montré une augmentation à 3 chiffres du taux de clic par rapport à l'éditorialisation humaine, ce qui a conforté les équipes dans la pertinence du projet. Ces résultats ont été confirmés dans le cadre d'un test statistique sur 500.000 utilisateurs.

En parallèle, la filière d'extraction automatisée des métadonnées a été mise en production, livrant des données indispensables à la compréhension fine des contenus audio, vidéo et texte. Cette compréhension est un préalable essentiel à toute bonne recommandation.

En fin d'année, la RTBF a mis en production sa plateforme de centralisation des données. Cette plateforme permet de concentrer les flux de données émanant des différentes interactions avec nos publics. Elle constitue un élément essentiel pour la mise en conformité vis-à-vis de la réglementation européenne (Règlement général sur la protection des données), mais également un instrument permettant d'analyser comme jamais auparavant les comportements de nos utilisateurs afin d'améliorer nos services.

La perspective unique choisie par la RTBF de créer des algorithmes de service public a conduit à de nombreuses marques d'attention de la part de ses homologues européens mais également du monde académique. Les collaborations scientifiques initiées en 2017 s'accroîtront en 2018.

DES OUTILS DE PRODUCTION À LA PAGE

NOUVEAU STUDIO LA PREMIÈRE

La Première bénéficie depuis février 2017 d'un studio flambant neuf, dernier né de l'innovation numérique de la radio et d'une collaboration de plusieurs mois entre de nombreux services de la RTBF, et inspiré du meilleur de notre expérience.

Équipé des dernières technologies IP, il est adapté à tous les types d'émissions de La Première, du « selfop » au débat, en incluant les volets audio, vidéo, web et réseaux sociaux. Il a été pensé pour l'avenir, avec un flux web de qualité, une expérience visuelle augmentée et de belles possibilités d'évolution.

Les émissions bénéficient ainsi d'une mise en image moderne et lumineuse, accessible en streaming vidéo et « on demand » via la plateforme RTBF Auvio.



STUDIO TARMAC

Le studio TARMAC est, à lui seul, une expérience unique en Europe !

Une portion de rue flanquée d'un wagon de Métro a été reconstituée au cœur du bâtiment de Reyers. Un studio qui permet neuf zones de production pour réaliser différentes capsules et des rendez-vous en direct. L'accent est mis sur la rue, ses connections, sa mobilité.

Côté technique, le studio bénéficie des dernières technologies de partage des ressources en « full IP », ce qui permet d'utiliser n'importe quel micro, PC ou caméra dans les neuf décors du studio. Les postes de production sont complètement flexibles : ils peuvent être utilisés tant pour du montage audio et vidéo que pour du mixage caméra en direct, du graphisme, un Facebook Live, Twitch ou une émission radio... La technologie choisie, simple, innovante et facile d'utilisation est surtout extrêmement flexible et s'adapte aux besoins et à la créativité de l'équipe pour réaliser ses contenus : intimiste pour les interviews, la rame de Métro se transforme aussi en scène occasionnelle pour des live, Dj sets et showcases.



NAMUR 360, LE NOUVEAU STUDIO MULTIMÉDIA EN WALLONIE



LA TV, LA RADIO ET LE WEB EN UN SEUL ENDROIT

Après Bruxelles et Charleroi, la RTBF a inauguré son 3^e studio multimédia sur son site de Namur. Un studio qui s'adapte à l'évolution du monde des médias et à l'ouverture vers la numérisation des contenus. Désormais, la production se décline sur toutes les plateformes : en télévision, en radio et sur le web. Le nouveau studio permet de diffuser simultanément et de convertir rapidement nos programmes aux différentes plateformes. Il permet aussi de renforcer notre présence en Wallonie et de maximiser la proximité avec les téléspectateurs, auditeurs et internautes.

DE MULTIPLES FONCTIONNALITÉS

L'utilisation de ce nouveau studio a été simplifiée et automatisée au maximum, tant pour l'audio que pour la vidéo, afin de pouvoir réaliser facilement des émissions et interviews entre les différents sites de la RTBF et Namur. Le studio peut être piloté à distance : la couleur de l'éclairage, les écrans de décor et l'habillage de l'image s'adaptent automatiquement à l'émission sélectionnée. La mise à l'antenne des interlocuteurs est automatisée et les caméras sont activées en fonction des sons captés par les micros de la table.

Plusieurs modes de fonctionnement sont possibles : des duplex avec un journaliste à Reyers et un ou des invité(s) à Namur, des enregistrements autonomes avec journaliste(s) et invité(s) à Namur, et ce sans régie, ou encore des émissions complètes avec utilisation de la régie Viva Namur.

NUMPROD 2.0

L'OUTIL CONÇU POUR LA COLLABORATION ENTRE TOUS NOS MÉDIAS

NUMPROD 2.0

Début 2017, la direction générale Technologies et Exploitation a repris en interne le développement et le déploiement de NumProd 2.0, un défi aussi ambitieux qu'indispensable pour faire évoluer les méthodes de travail à l'heure de la convergence des médias. Avoir pu relever ce défi est certainement une des grandes réussites de 2017.

La plateforme chapeaute aujourd'hui l'ensemble de la production RTBF, tous médias et tous genres confondus. Elle est le carrefour d'échange des différents outils de production de la radio, de la télévision et des médias numériques. Les sons et les images sont disponibles pour tous en quelques clics.

Grâce à NumProd 2.0, l'intégralité de la production interne de la RTBF est désormais dématérialisée : de bout en bout, chaque programme est fabriqué en fichier. La dématérialisation du processus de production s'inscrit dans la volonté de penser l'offre de la RTBF en mode multimédias. L'absence de support physique et l'automatisation des processus d'échanges facilitent et encouragent la déclinaison de nos contenus audiovisuels vers l'ensemble des plateformes de diffusion.

À ce titre, NumProd 2.0 est une brique technologique indispensable à la transformation en cours de la RTBF.

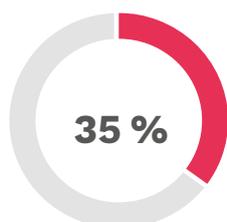


07

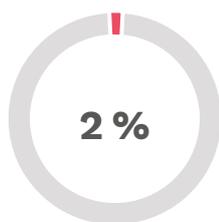
**À L'ÉCOUTE
DES PUBLICS**

MÉDIATION

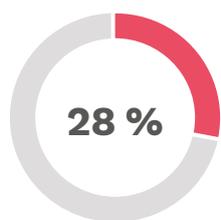
2017 a été une année significative pour la médiation. La refonte du site Entreprise (<https://www.rtbef.be/entreprise>) a permis, en structurant les différentes entrées, de mieux identifier les besoins de contacts spécifiques avec le service médiation.



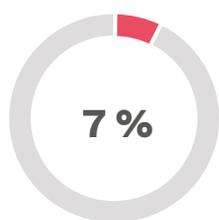
Avis Négatifs



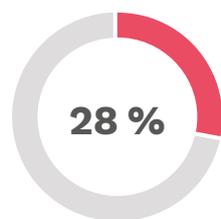
Avis Positifs



Questions Interpellations



Plaintes



Demandes

La mise en place de FAQs centralisées apporte une réponse plus rapide aux publics, qui y trouvent souvent les informations qu'ils cherchent comme en témoigne la diminution du nombre de messages reçus (6.681 en 2016 contre 3.771 en 2017). Les questions aux émissions et les questions techniques posées via le site d'entreprise se sont élevées respectivement à 1250 et 997 messages. Ces messages ont été traités en collaboration avec les équipes concernées.

En 2017, les téléspectateurs, auditeurs et internautes ont donc fait appel à la médiation pour des questions plus précises, mieux étayées et argumentées. Le service de médiation a ainsi traité 1436 dossiers spécifiques.

Ces dossiers concernent majoritairement des avis (positifs et négatifs), des demandes (parfois très pratiques) qui ne trouvent pas de réponse ailleurs et des questions et interpellations. Le nombre de plaintes formelles reste peu élevé.

Les sujets qui suscitent le plus de réactions concernent principalement l'offre de contenus de la RTBF : la fin du 12 minutes, la nouvelle grille de La Première, la durée de mise en ligne sur Auvio, l'offre de fiction (séries principalement), le sport et la place de programmes français dans les grilles TV ont interpellé les publics, demandeurs d'explications.

Les questions de programmation (changement d'horaire et horaire de rediffusions) reviennent régulièrement avec, en 2017, un nombre important de messages concernant la série Plus Belle la vie. Les modifications horaires suite aux éditions spéciales, aux changements de grilles sans avertissement préalable génèrent également des insatisfactions et demandes d'explications.

Les fautes d'orthographe et erreurs de grammaire et l'usage d'anglicismes font également réagir. Qu'il s'agisse des titres et sous-titres du JT, d'émissions radio ou d'articles sur les sites Internet. Les choix éditoriaux de la rédaction, notamment en matière sportive, sont également une préoccupation des publics : durées inégales des sujets, actualité internationale, « pas assez de sport belge », « trop d'informations anxiogènes », « trop de Donald Trump », « trop de Johnny Hallyday », etc.

L'attitude et le comportement des animateurs touchent les publics. L'émission C'est vous qui le dites a rassemblé à ce sujet un nombre important de réactions. L'exactitude des propos, des contenus dans les programmes d'information ont aussi suscité régulièrement des réactions. Ce sont le manque de précisions, la justesse des mots, la formulation des titres, des questions qui sont principalement relevés par les publics.

La RTBF tient compte des réactions de son public pour améliorer constamment ses services.

INTERACTIVITÉ



En 2017, la RTBF a poursuivi ses efforts en matière d'interactivité. Toucher, interagir, fidéliser les publics : voici le cœur de l'action des équipes web et réseaux sociaux de la RTBF. Comment ? En leur offrant du contenu pertinent et en répondant en temps réel à leurs commentaires. Oser l'interactivité en allant à la rencontre de nos publics est un gage de transparence et d'ouverture au dialogue.

Facebook Live, EKHO (anciennement MatchTalks) et le petit nouveau Instagram Live sont autant d'outils qui sont utilisés en permanence et de manière imbriquée entre eux sur différentes émissions et événements.

Ainsi, le streaming de contenu vidéo en Live sur les réseaux sociaux nous permet de toucher des centaines de milliers de personnes lors de différents événements tels que les grands rendez-vous sportifs, Viva for Life, The Voice Belgique et les événements musicaux avec les D6belsAwards.



RENCONTRE CULTURE

Poursuite en octobre 2017 de la dynamique d'échange et de connaissance mutuelle amorcée voici quatre ans entre les acteurs de l'audiovisuel de la RTBF et les représentants des Arts de la scène en Fédération Wallonie-Bruxelles. La rencontre a eu lieu au sein de la RTBF, dans la rue des Décors et dans le nouveau studio de Tarmac, en présence de Madame Alda Gréoli, ministre de la Culture, de l'Education permanente et de la Petite Enfance à la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Cette fois, les débats ont porté sur deux thèmes essentiels pour le devenir de nos sociétés :

L'ACCÈS DE LA JEUNESSE À LA CULTURE



De nombreuses questions ont été soulevées concernant les jeunes et la culture. Quel est le rôle des médias, de l'école, des théâtres ? Le coût explique-t-il que la moitié des jeunes n'est pas touchée par les pratiques culturelles ? Les grands médias sont-ils encore en phase avec la réalité de terrain ? Au cours de l'atelier animé par **Coralie Pastor** (responsable jeunesse 360° à la RTBF) et **Gabriel Alloing** (directeur de la Ferme du Biéreau et organisateur du festival Kidzik), de nombreux projets innovants ont été exposés, témoignages à l'appui.

Parmi les intervenants, il y avait **Thomas Duprel** de la plateforme Tarmac, **Louise Monaux** pour l'organisation de visites guidées et d'ateliers d'immersion au sein de la RTBF, **Coralie Pastor** pour l'offre Jeunesse d'OUftivi, **François Chasseur** du Kikk festival, **Elisa Vaincel** de l'Opéra de Liège, **Barbara Grégoire** de l'asbl Remua, Marion Bougues de La Confiserie, **Sarah Colasse** d'Ekla, **Cécile Jacquet** et **Christian Libens** d'Ecrivains en classe, **Bruno Derbaix** et son groupe de jeunes de la Joute verbale.

LA DIVERSITÉ CULTURELLE, DE LA CRÉATION À LA DIFFUSION

A l'issue d'une succession de panels courts et dynamiques sur plusieurs mots-clés qui concernent la diversité, a été concrétisée une **charte sur la diversité**, commune à la RTBF et au monde de la culture, afin d'inciter les créateurs et diffuseurs à promouvoir l'inclusion. Un atelier animé par **Safia Kessas** (responsable du Pôle diversité à la RTBF) et **Marco Martiniello** (sociologue et professeur à l'ULg, directeur de recherches au FNRS et cofondateur du CEDEM, spécialiste des politiques migratoires, de citoyenneté, de multiculturalisme).



Parmi les intervenants étaient présents : **Hocine Chabira**, du Festival Passages à Metz, **Michael De Cock** du KVS, **Edith Bertholet** du théâtre de Liège, **Roberto Jean**, acteur d'origine haïtienne, **Monique Mbeka Phoba**, réalisatrice de documentaires, **Othmane Moumen**, comédien impliqué dans le projet Moutoufs, **Gennaro Pitisci** du Brocoli Théâtre, **Mohamed Ouachen** du Brass'Art Café, **Fatima Zibouh**, politologue qui travaille sur une thèse sur les cultures urbaines, **Dirk Deblieck** de la Maison des Cultures de Molenbeek, **Laurence Van Goethem** d'Alternatives théâtrales, **Gerty Dambury**, dramaturge, metteuse en scène et poétesse d'origine guadeloupéenne, **Marie Vermeiren** de Elles tournent.

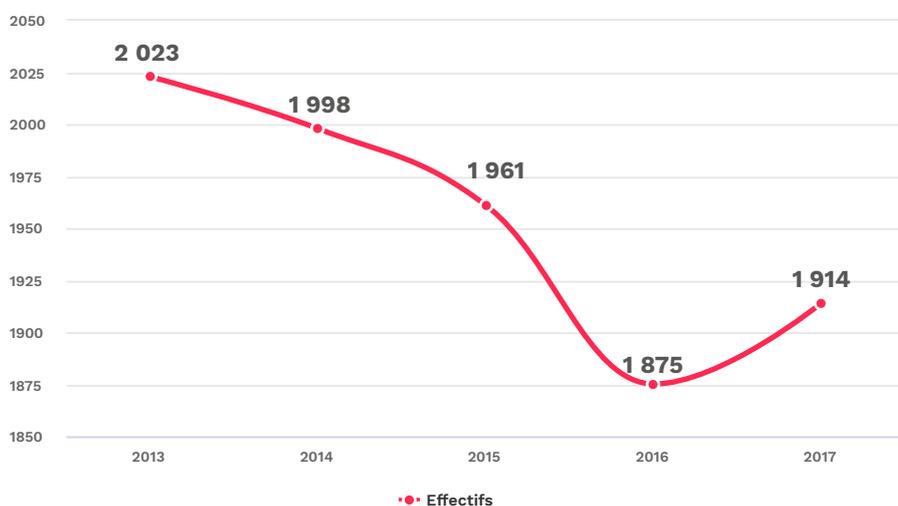
08

**UN CAPITAL HUMAIN
QUI FAIT LA DIFFÉRENCE**

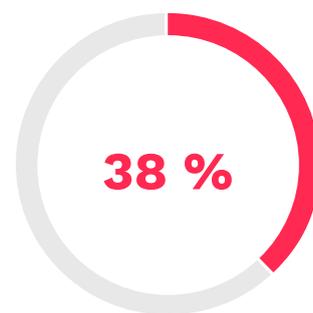
ÉVOLUTION DES EFFECTIFS

ÉVOLUTION DES EFFECTIFS SUR 5 ANNÉES

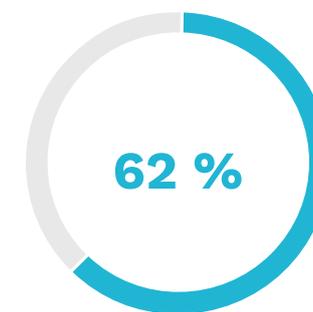
Note : Les chiffres concernent les effectifs payés.



RÉPARTITION HOMMES-FEMMES



Femmes



Hommes

LA DIVERSITÉ **COMME RICHESSE**

Depuis trois ans, la RTBF entreprend une série d'actions diversité. La diversité n'est plus un élément secondaire, mais fait partie intégrante de l'ADN des contenus. Les équipes ont participé à des ateliers créatifs qui intègrent notamment un volet sur les biais inconscients, dont l'objectif est l'appropriation par le personnel des résultats des baromètres « diversité ».

La diversité se déploie ainsi chez chacun et devient une responsabilité collective afin qu'elle puisse s'exprimer librement et sans tabou à la RTBF. Aujourd'hui, la diversité s'exprime de façon globale, notamment à travers Tarmac, 7 à la Une, les JT, les Ambassadeurs, les séries TV, les Web séries ou encore le Grand Cactus.

Cinq actions posées en 2017 par la RTBF en faveur de la diversité méritent d'être soulignées :



LA COLLABORATION EUROPEENNE

Au sein de l'UER, la RTBF a participé au groupe de la diversité ainsi qu'au séminaire « la religion et la diversité dans les contenus ». De plus, elle a pris part à la coproduction de documentaires « diversité ». De ce projet sont nées deux collections européennes : « New-Neighbours », sur l'accueil des réfugiés, et « City Folk », des portraits d'Européens en lien avec la diversité, pour un total de 14 documentaires de 26 minutes.



LA JEUNESSE

Pour la deuxième édition du Media School Day, la RTBF a ouvert les portes de son site liégeois. Au programme, des ateliers thématiques qui ont permis à 157 élèves de l'enseignement secondaire supérieur de découvrir des émissions, des métiers, des noms et des voix de la RTBF.



LA 4^E RENCONTRE CULTURE RTBF – ATELIER DIVERSITE

Grâce à la cohésion de 150 participants issus des mondes associatif, culturel, institutionnel, économique, académique et de l'enseignement, une charte en faveur de la diversité culturelle a vu le jour à la RTBF. Cette charte est le fruit d'une série de réflexions provenant de trois panels réflexifs au sujet de la mixité culturelle dans les arts de la scène, des parcours et des pratiques au cœur des quartiers.



EXPERTALIA EN PARTENARIAT AVEC L'AJP

Expertalia est un nouveau répertoire numérique d'expert·e·s destiné aux journalistes qui souhaitent diversifier leurs sources. La RTBF s'est associée à l'AJP et la Fédération Wallonie-Bruxelles pour organiser trois sessions de formation dans les locaux de la RTBF Academy, lors desquelles une trentaine d'expert·e·s issues de la diversité ont été media-coachées pour la prise de parole en radio et en télévision. L'équipe diversité de la RTBF réalise en outre des capsules de présentation d'expertes qui alimentent régulièrement la page YouTube « Expertalia ».



ALTER-ÉGALES

Alter-Égales est un « parlement » des associations féministes et féminines sous l'égide de la ministre des droits des femmes. La RTBF s'est engagée dans la sous-commission « traitement médiatique des violences faites aux femmes » pilotée par l'association Vie féminine. Au terme de ce travail en sous-commission, la rédaction de la RTBF s'est engagée à mieux rendre compte des violences faites aux femmes.

RTBF ACADEMY

La RTBF Academy est un outil de développement pour tous les membres du personnel de l'entreprise. Elle a pour objectif de renforcer les compétences techniques, éditoriales et managériales. Elle développe des initiatives pour accompagner le changement, ainsi que des actions de soutien à la transversalité, à la polyvalence, à la mobilité et au bien-être au travail. L'équipe de la Communication interne a rejoint celle de la RTBF Academy pour renforcer les synergies entre le développement des compétences et la communication vers l'ensemble des collaborateurs de l'entreprise.

La RTBF Academy a organisé, en 2017, 189 programmes de formations, qui ont rassemblé 6.298 participations uniques. L'évaluation des participants reflète un taux de satisfaction de 87 %. Le haut taux de participants s'explique notamment par la mise en place de NumProd 2.0, la nouvelle plateforme numérique qui englobe l'ensemble des processus de production TV, radio et web. Ces formations ont mobilisé 18 formateurs différents pendant 8 mois.

DIGITAL ACADEMY

En 2017, la RTBF Academy a mis en place un vaste programme de sensibilisation à la révolution numérique dans le domaine des médias à destination de tout le personnel de l'entreprise. Intitulé « Digital Academy », ce programme s'est traduit par une série de conférences, de speed trainings (démonstration de nouveaux outils ou de nouveaux formats) et de formations à l'écriture web et réseaux sociaux.

La RTBF Academy a également poursuivi ses actions de soutien « sur mesure » aux émissions dans le but d'améliorer leur fonctionnement ou leur projet éditorial. « C'est du Belge », « Devoir d'Enquête » ou encore le nouveau format d'info « Vews » ont bénéficié de ce type d'accompagne-

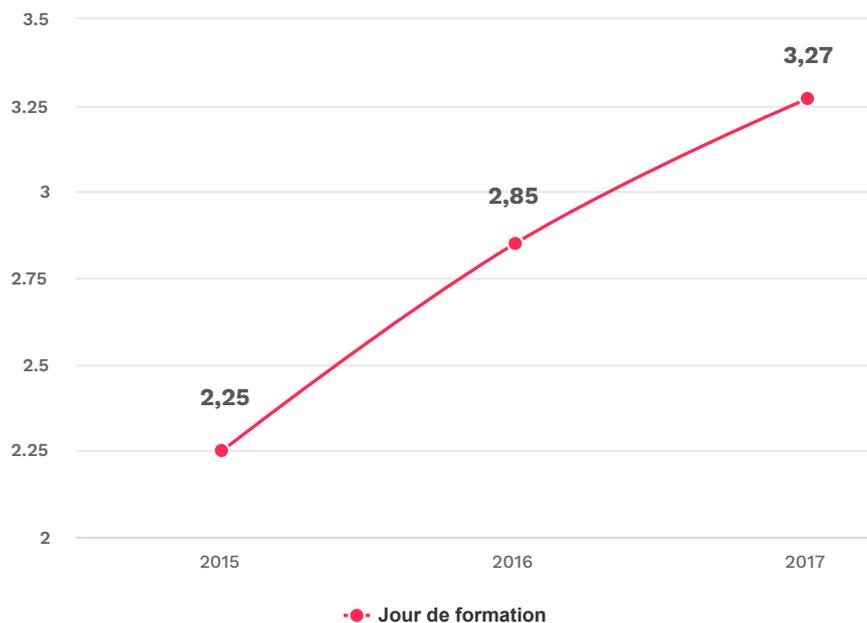
ment. Ces initiatives soutiennent le travail sur la qualité des émissions, sur le « made in RTBF » et sur la créativité éditoriale.

Au niveau du renforcement des compétences managériales, outre l'offre récurrente en gestion d'équipe et développement personnel (115 collaborateurs formés), 15 collaborateurs supplémentaires ont obtenu la certification à la méthodologie Prosci, certification internationalement reconnue en conduite du changement. De nouvelles sessions de formation à la gestion de projets transversaux ont été organisées (74 collaborateurs formés), pour favoriser l'évolution de la RTBF vers une culture de travail en mode projet, suivant le plan stratégique Vision 2022.



CHIFFRES

LES JOURS DE FORMATION/PERSONNE



189

PROGRAMMES
DE FORMATION

87%

DE TAUX
DE SATISFACTION

Les priorités :

- Renforcement des compétences numériques
- Renforcement des compétences managériales
- Accompagnement du plan stratégique Vision 2022

ACCOMPAGNER LE CHANGEMENT

Pour accompagner la RTBF dans son nouveau modèle d'entreprise, la direction générale des ressources humaines a élaboré une importante feuille de route qui s'articule notamment autour :

- de l'évolution de notre culture d'entreprise sur base de nos valeurs,
- du soutien à des modes de fonctionnement plus participatifs et
- d'une amélioration de la prise en compte du bien-être au travail.

Une politique encourageant la mobilité interne a été développée avec la mise en place d'une plateforme d'accompagnement de carrière, qui en est le premier exemple concret en 2017. Depuis septembre, un nouveau trajet de trois mois démarre chaque mois pour une dizaine de participants.

Des trajets d'accompagnement de carrière sont mis en place pour les collaborateurs mais également pour les managers qui souhaitent bénéficier d'un support pour développer les compétences des membres de leur équipe.

La plateforme offre donc la possibilité, aux membres du personnel qui le souhaitent, de se préparer aux impacts de l'évolution du secteur des médias et de ses métiers, et d'acquérir des compétences en ligne avec les nouveaux besoins qui émergent. Elle soutient la valorisation des compétences internes en offrant une écoute active et un support aux membres du personnel qui souhaitent évoluer, les rendant ainsi « acteurs » de leur développement et de leur carrière.

09

**DES MÉDIAS
QUI ONT TOUJOURS LA COTE**



PRIMÉS EN TOUTES CATÉGORIES

JANVIER

- **Matière Grise** doublement primé au Festival International du Film de Mumbai

FÉVRIER

- **Matière Grise** sacré meilleur documentaire à New Delhi
- **Les Nouveaux Pauvres** reçoit le prix Varenne Web&Doc au FIGRA (Festival International du Grand Reportage d'Actualité)
- **13 récompenses aux Magritte** du cinéma pour des coproductions de la RTBF dont Keeper, Les premiers les derniers et En bataille (meilleur documentaire)
- **Zone Blanche** triplement récompensée à Luchon

MAI

- Tanguy Dumortier et le Jardin Extraordinaire récompensés au Festival de l'Oiseau et de la nature d'Abbeville (en France) pour le film **Odzala, le Parc aux 2 Visages**
- 6 récompenses pour les webséries de la RTBF "**Euh**" et "**Burkland**" au Los Angeles Web Fest
- **Matière Grise** décroche trois prix au Festival International du Film d'Environnement, de Santé et de Culture de Bali, en Indonésie dont l'Award of Outstanding Excellence

JUIN

- 2 Prix de la presse Belfius pour la RTBF : l'émission **Autopsies** en radio et le reportage **Adoptions forcées**
- Prix Media pour **les Niouzz** à Paris

JUILLET

- Hélène Kuhn sacrée meilleure actrice pour son rôle dans **Jézabel** au Melbourne WebFest
- **Jézabel** reçoit le prix du meilleur drame au Sicily Web Fest

AOÛT

- **Jézabel** primé au Tuscany Web Fest (meilleure websérie internationale)

SEPTEMBRE

- **Euh...** reçoit le prix de la meilleure Saison 2 de websérie au Webfest Berlin

OCTOBRE

- **La théorie du Y** reçoit le prix du public et le prix du jury dans la catégorie fiction au Swiss Web Festival ainsi que la mention spéciale du jury à la Marseille Web Fest
- **Les Nouveaux Pauvres** y reçoit le prix du jury dans la catégorie documentaire
- **Jézabel** doublement récompensé à la Raindance Web Fest (meilleure actrice et meilleure websérie internationale)

NOVEMBRE

- **Jézabel** doublement primé au NYC Web Fest (meilleur montage et meilleure websérie en langue étrangère) et récompensé pour sa bande originale au Bilbao Web Fest
- **Euh...** récompensé au Rio Web Fest
- **Hélène Kuhn (Jézabel)** sacrée meilleure actrice au NZ Web Fest
- **Jézabel** primé au Roma Web Fest (meilleure websérie à thème social)

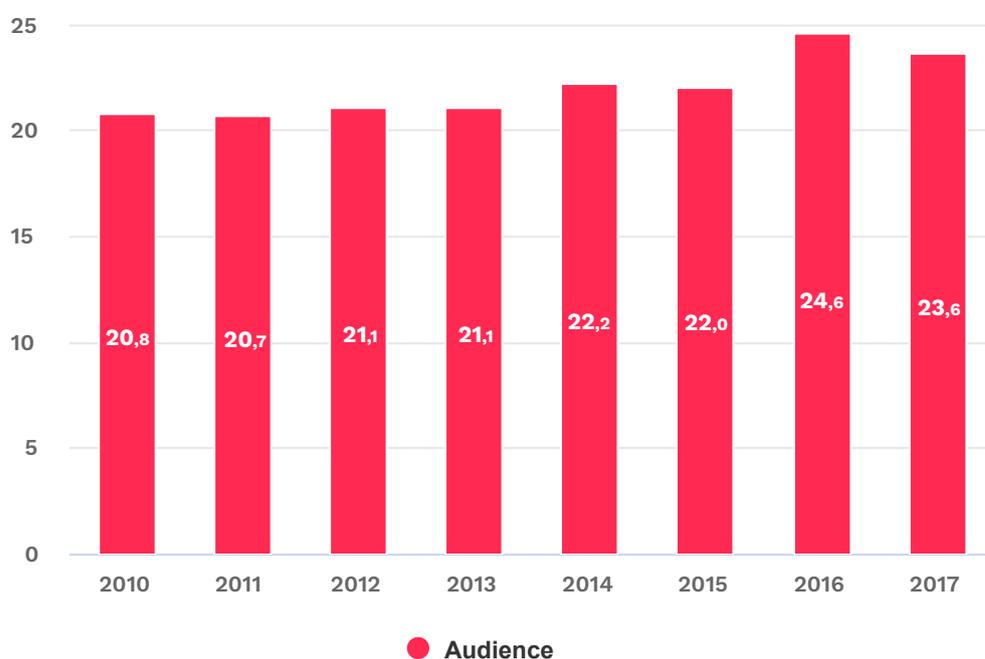
DÉCEMBRE

- **Matière grise** récompensé au CAID à Athènes
- **La théorie du Y** reçoit deux prix à l'International Online Webfest (meilleur montage et meilleure nouvelle actrice)

AUDIENCES

TÉLÉVISION

ÉVOLUTION DES PARTS DE MARCHÉ EN % (CIBLE 4+) – GROUPE RTBF



En termes de part d'audience, à 23,6 % en 2017, la RTBF se tasse de 1 point après l'année sportive 2016 mais reste en hausse tendancielle depuis son plancher de 2005 (17,1%).**

Elle est également à son 2^{ème} record historique en soirée en attirant 25,4 % des téléspectateurs disponibles entre 20-23h en 2017, contre 26,9 % en 2016.

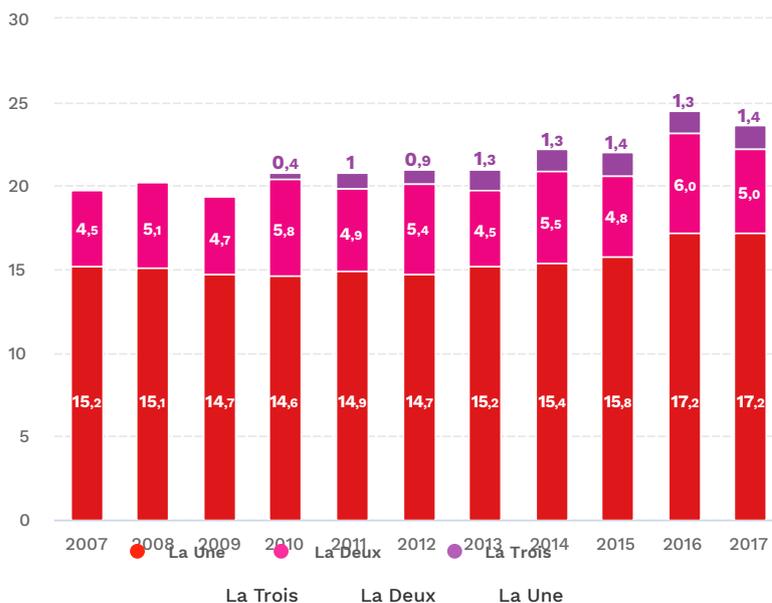
* Source : Audimétrie CIM Weekly rch (#/%) – seuil de vision 15 min – cible 4+ - Live +7
** Source : Audimétrie CIM Share (#) – seuil de vision 15 min – cible 4+ - Live +0

ÉVOLUTION DES PARTS DE MARCHÉ EN % (CIBLE 4+) – DÉTAIL PAR CHAÎNE**

En 2017, La Une a maintenu son niveau très élevé de 2016 et La Deux s'est tassée de 1 point, pour une année moins sportive que 2016. La Trois a gagné 0,1 point de part d'audience.

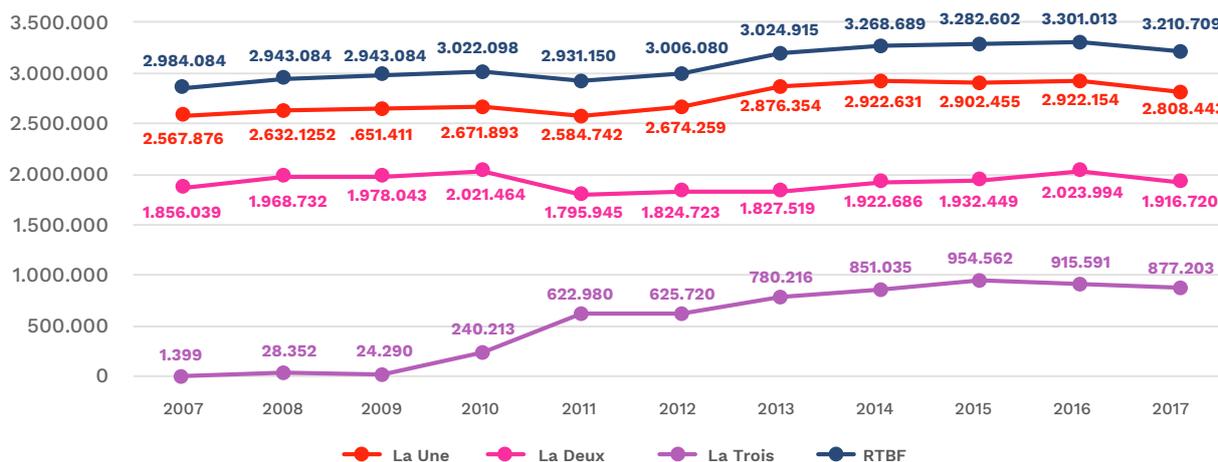
Il s'agit pour La Une, pour la deuxième année, de son meilleur score depuis 2002 à 17,6 % de part d'audience et 2.808.443 téléspectateurs hebdomadaire.

Les trois télévisions de la RTBF réunissent 3.210.709 téléspectateurs hebdomadaires.



ÉVOLUTION DU REACH HEBDOMADAIRE (15 MIN. NC. -4+)

En moyenne hebdomadaire, les trois chaînes de la RTBF touchent 3.210.709* téléspectateurs en 2017. Chaque jour, 37% de la population est en contact au moins un quart d'heure avec l'une ou plusieurs chaînes TV de la RTBF.



Sources : Audimétrie CIM - Live +0

Source : Weekly Reach - Seuil de vision 15 minutes - 4 ans et plus - Live + 7

RADIO

Pour les radios de la RTBF, le bilan est exceptionnel en 2017. La RTBF n'a jamais aussi bien performé, quel que soit le critère d'audience : nombre d'auditeurs quotidiens (record de 1.295.762 auditeurs), hebdomadaires (record de 1.920.145 auditeurs) et part de marché annuelle (record de 37,1 %), confirmant sa progression continue observée d'année en année depuis 2011. Un triple record historique pour l'ensemble des radios RTBF.

NOMBRE D'AUDITEURS

CHAÎNE	PRINTEMPS 2017 (VAGUES 2017-1 + 2017-2)	AUTOMNE 2017 (VAGUE 2017-3)	2016 (33/33/33)	2017 (33/33/33)	ÉVOLUTION (2017 VS 2016)
	914.174	927.588	944.049	918.618	-2,7%
	553.521	581.873	532.877	562.955	5,6%
	649.157	627.223	595.936	641.827	7,7%
	369.185	297.998	359.759	345.445	-4,0%
	186.483	194.727	170.807	189.225	10,8%
TOTAL RTBF	1.941.159	1.878.293	1.852.247	1.920.145	3,7%

Source: CIM Radio, Sud, 12+, W2017-1+W2017-2, W2017-3, W2016-1+2+3, W2017-1+2+3, Weekly Reach (#).

CHAÎNE	PRINTEMPS 2017 (VAGUES 2017-1 + 2017-2)	AUTOMNE 2017 (VAGUE 2017-3)	2016 (33/33/33)	2017 (33/33/33)	ÉVOLUTION EN PTS (2017 VS 2016)
	14,0%	16,0%	14,5%	14,7%	0,2%
	7,2%	7,7%	6,2%	7,4%	1,2%
	10,7%	8,5%	8,8%	9,9%	1,1%
	2,9%	2,4%	3,1%	2,7%	-0,4%
	2,1%	2,8%	1,6%	2,3%	0,7%
TOTAL RTBF	36,9%	37,3%	34,1%	37,1%	3,0%

Source: CIM Radio, Sud, 12+, W2017-1+W2017-2, W2017-3, W2016-1+2+3, W2017-1+2+3, Weekly Reach (#).

Ces performances du groupe RTBF impactent positivement la santé du média radio. En effet, le média comptabilise en 2017 pas moins de **2.901.403 auditeurs différents quotidiens** et de **3.510.840 auditeurs différents par semaine**, records historiques pour le média radio.

Au niveau de l'analyse par radio, **VivaCité** s'affirme en tête de toutes les radios francophones avec une part de marché record de **14,7%**. La radio de proximité de la RTBF se maintient en termes d'audience quotidienne et hebdomadaire annuelles avec **548.401 auditeurs** différents par jour et **918.618 auditeurs** différents chaque semaine.

Classic 21 réalise une année 2017 record quel que soit le critère d'audience : sa part de marché (**record de 9,9 %**), le nombre d'auditeurs quotidiens (**record de 353.068 auditeurs**) et le nombre d'auditeurs hebdomadaires (**record de 641.827 auditeurs**).

Musiq'3 retrouve son niveau record de **2,3 % de part de marché**, atteint en 2007. Une belle progression de 0,7 point par rapport à 2016. En

termes d'auditeurs quotidiens et hebdomadaires, la radio classique s'améliore sur les deux indicateurs de reach par rapport à l'année précédente et rassemble 95.724 auditeurs différents par jour, soit une progression de 22,8 %, et **189.225 auditeurs** différents par semaine, soit une progression de 10,8 %.

Après la refonte de l'offre éditoriale du 26 avril, **La Première** renoue en 2017 avec des résultats qu'elle n'avait plus connus depuis 2012 (**7,4 % de part de marché moyenne**) et la chaîne atteint même un record historique de durée d'écoute moyenne annuelle de **2 heures et 8 minutes**. Son audience cumulée quotidienne et hebdomadaire s'accroît également par rapport à 2016, soit un bond de 31.082 auditeurs différents en plus chaque jour et de 30.078 auditeurs en plus chaque semaine.

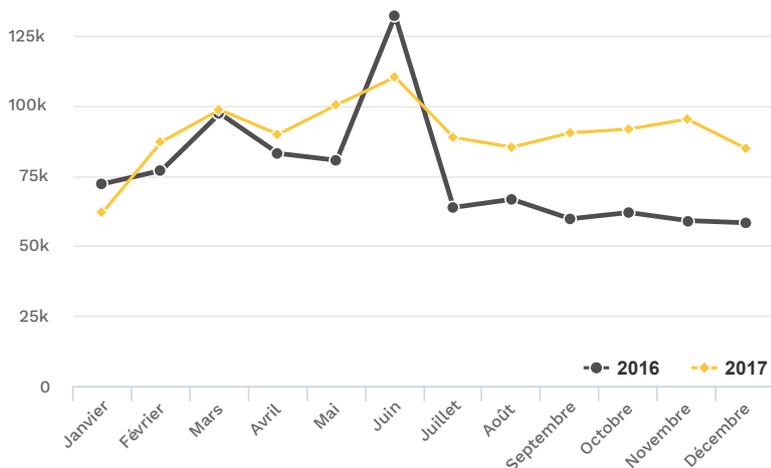
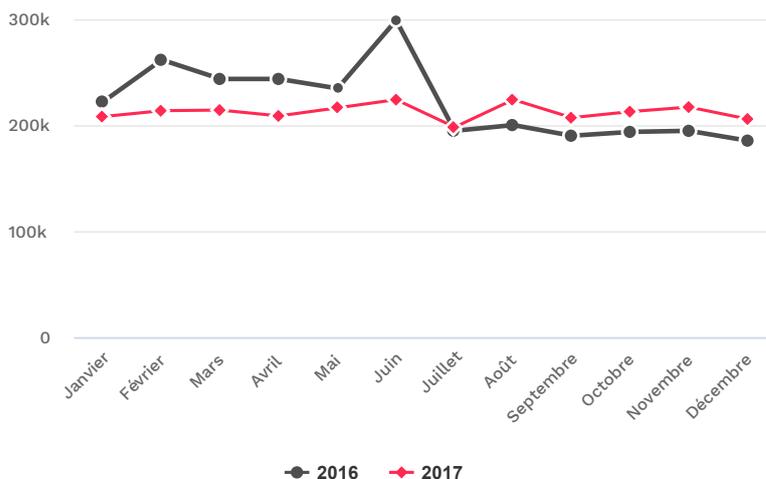
Enfin, les audiences de **Pure** sont légèrement en retrait en 2017. Avec une part de marché de **2,7%** en 2017, la radio musicale perd 0,4 point par rapport à 2016. Même constat du côté du nombre d'auditeurs quotidiens et hebdomadaires, où l'on observe de légers reculs.

WEB

RTBF.BE

Chaque jour en 2017, ce sont plus de **210.000 internautes belges** âgés de plus de 12 ans qui étaient **présents sur les sites de la RTBF**, un chiffre en léger tassement (-4 %) par rapport à 2016 (année record avec les événements sportifs) mais très stable tout au long de l'année. **Chaque semaine, 15,8% de la population belge** francophone âgée de plus de 12 ans a accédé à l'un des sites du groupe RTBF (en recul de 0,5 point par rapport à 2016).

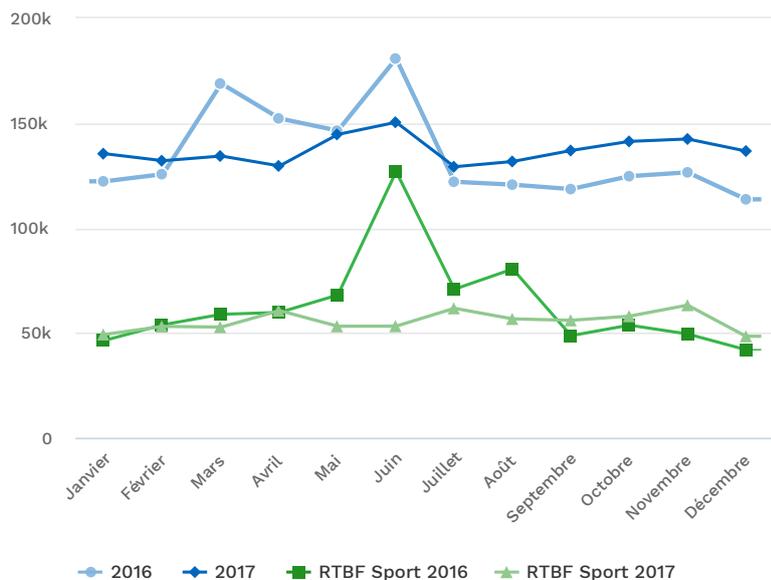
À noter que la tendance est à la nette progression depuis le début de la nouvelle saison 2017-2018 (210.000 internautes belges en septembre-décembre 2017 ; versus 190.000 internautes belges en septembre-décembre 2016).



AUVIO

Suite à l'introduction d'Auvio en avril 2016, on assiste à une nette progression de la consommation audio et vidéo des contenus de la RTBF. Ce sont en effet plus de **90.000 internautes belges qui étaient présents chaque jour sur le player Auvio** en 2017 (+20% par rapport à 2016), soit 7,8% de la population belge francophone chaque semaine en moyenne (+0,9 point par rapport à 2016).

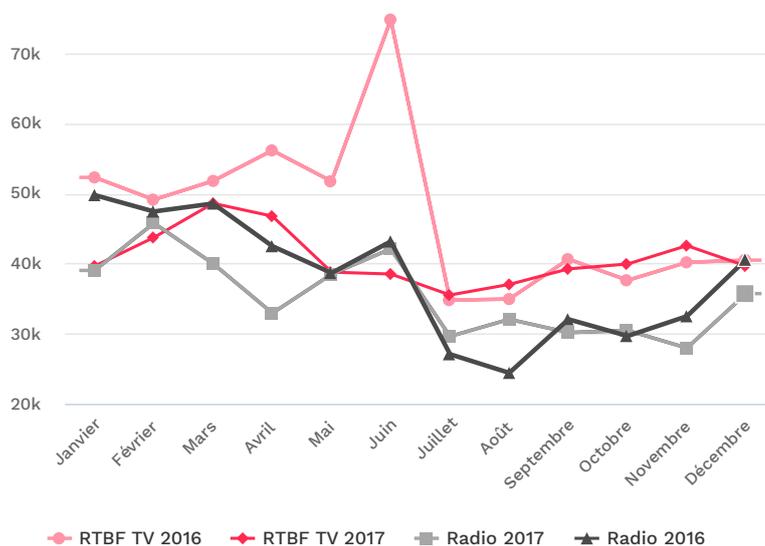
RTBF INFO ET RTBF SPORT



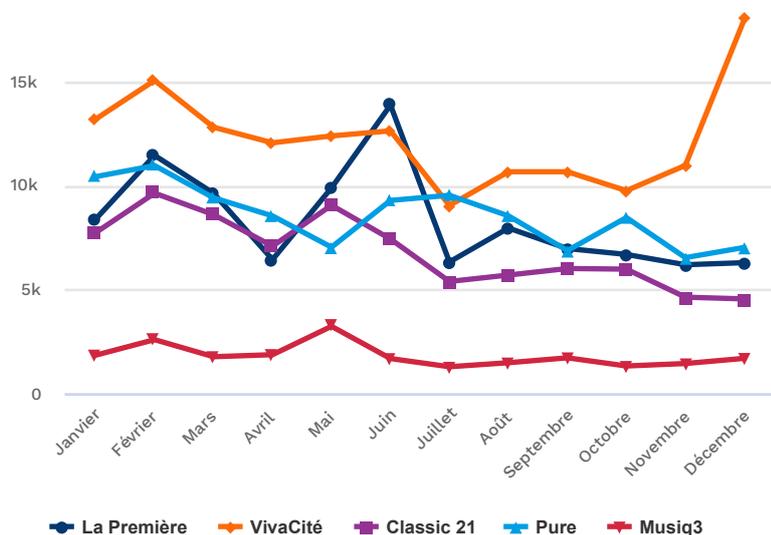
Les sites RTBF Info et RTBF Sport reflètent également une tendance à la stabilité, avec des effets de croissance depuis la nouvelle saison. En moyenne par jour, **RTBF Info est parvenu à réunir 137.000 internautes belges, soit +1 % par rapport à 2016**, et **RTBF Sport a attiré 55.000 internautes belges (-12 % par rapport à 2016)**, score expliqué par une année moins sportive que l'an dernier.

RTBF TV

Lors d'une année moins marquée par des événements liés au sport ou à l'actualité, les sites RTBF TV et RTBF Radio connaissent un recul logique. En moyenne, RTBF TV a accueilli plus de 40.000 internautes Belges chaque jour et RTBF Radio 35.000.



RTBF RADIO



Dans le détail pour la radio : alors que **La Première** est en légère baisse à 8.300 internautes belges par jour (-6 % par rapport à 2016), **Vivacité est en nette hausse** (notamment grâce à Viva for Life) à 12.200 internautes Belges par jour (+11 % par rapport à 2016). **Classic 21** est en baisse à 8.500 internautes Belges par jour (-13 % par rapport à 2016) et **Pure** est en baisse également à 6.800 internautes Belges par jour (-25 % par rapport à 2016). **Musiq3 est en hausse** (notamment grâce au Concours Reine Elisabeth) à 1.800 internautes belges par jour (+7 % par rapport à 2016).

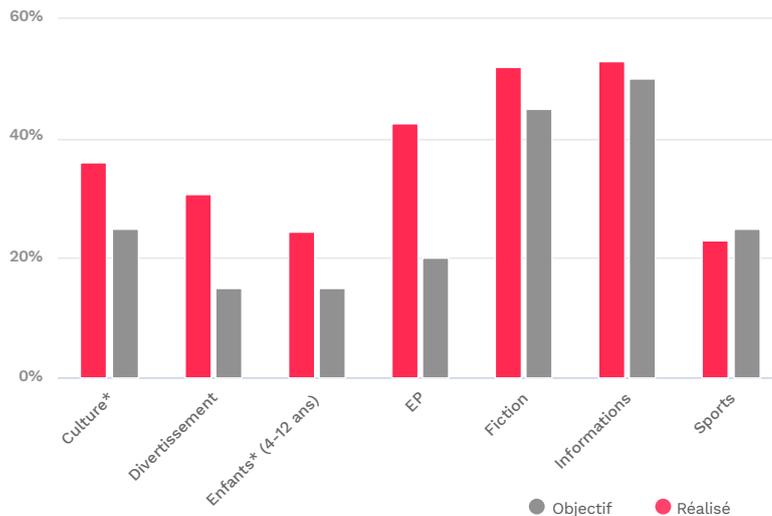
AUDIENCES HEBDOMADAIRES CUMULÉES PAR GENRE

DÉFINI PAR LE CONTRAT DE GESTION

Seuil : 15 minutes non consécutives (sauf programmes Culturels et pour Enfants : 3 minutes)

Les objectifs d'audiences fixés par le contrat de gestion font référence à sept matières spécifiques en télévision : l'information, la culture, l'éducation permanente, la fiction, le divertissement, le sport et les programmes à destination des enfants (4-12 ans). L'indicateur de référence est la couverture (reach). La couverture représente le nombre d'individus différents qui, en télévision, ont regardé un programme pendant au moins 15 minutes. Si la durée du programme est inférieure à ce seuil, les téléspectateurs qui l'ont regardé ne sont pas comptabilisés.

Depuis 2016, le seuil de vision est ramené à 3 minutes pour la Culture et les Enfants.

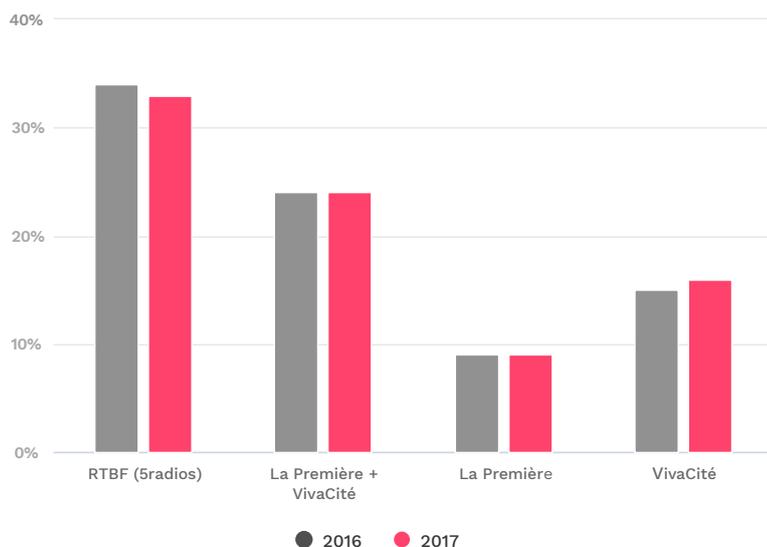


Source: CIM/audimétrie - live+0 - 4+

Sur cette base, les objectifs d'audience ont été atteints pour cette année, excepté pour le sport, avec une année impaire donc sans événements sportifs majeurs tels que les Jeux Olympiques ou la Coupe du monde de Football.

AUDIENCES DE LA TRANCHE

INFO DES RADIOS GÉNÉRALISTES



Source: CIM Radio, Sud, 12+, Lu-Dim, 2016 et 2017(33/33/33, 6h-9h, Weekly Reach (%))

Le média Radio est mesuré quantitativement par vague (trois fois par an). Cette mesure fournit un calcul hebdomadaire sur la base de tranches horaires. Selon le contrat de gestion, « au moins 20 % de la population âgée de minimum 12 ans doit écouter les programmes d'information du matin des radios généralistes de la RTBF hebdomadairement ».

Pour l'année 2017, les émissions diffusées entre 6h et 9h sur les deux radios généralistes de la RTBF, La Première et VivaCité, ont rassemblé hebdomadairement 24% de la population 12+ contre 24,2% en 2016.

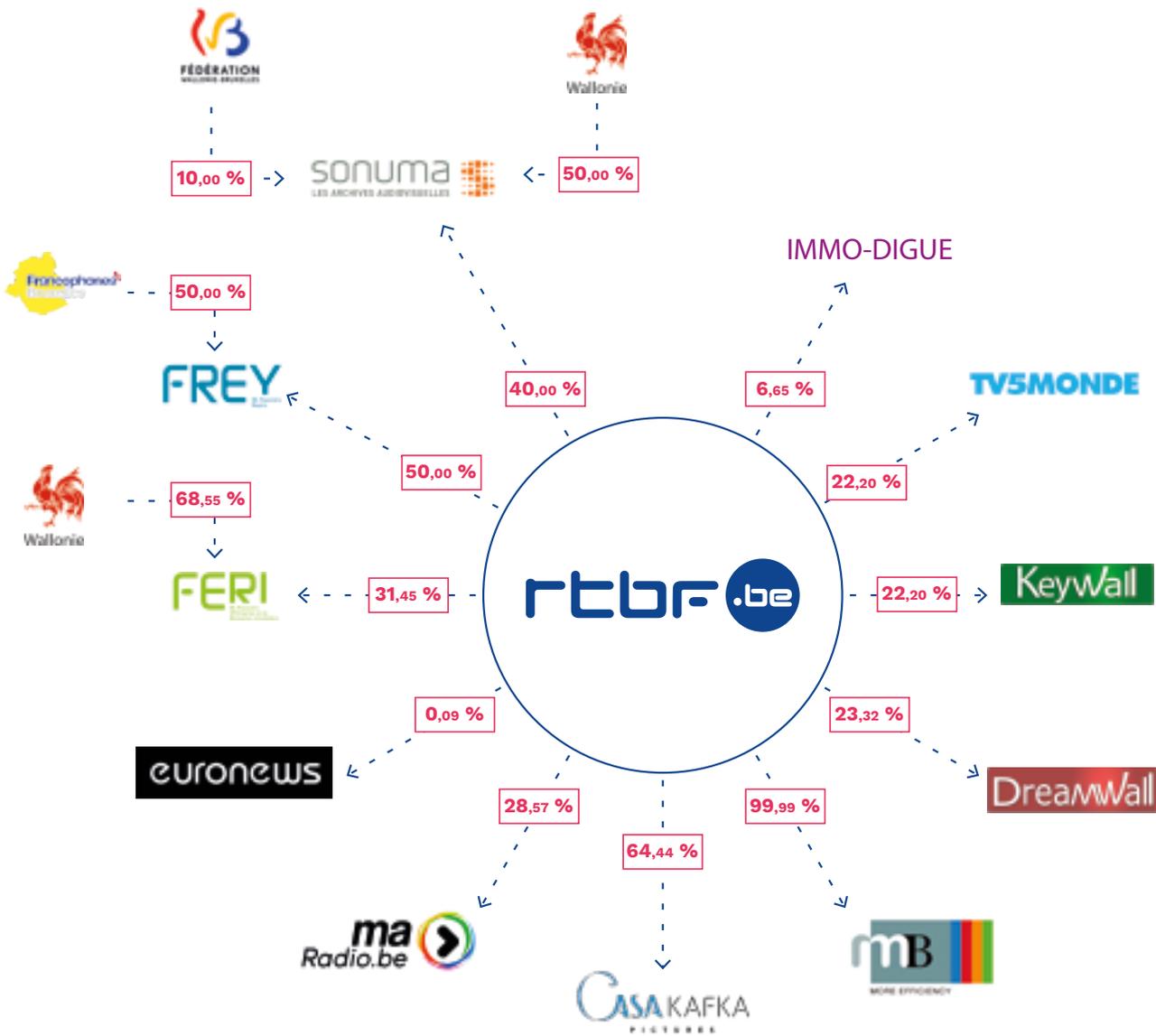
Le cumul des cinq radios de la RTBF rassemble sur cette même tranche horaire 34% de la population pour l'année 2017, contre 33,4% en 2016.



10

FILIALES

LES FILIALES DE LA RTBF



KEYWALL

KeyWall offre une chaîne complète de production : de la création de décors aux habillages d'émissions en passant par les effets spéciaux, l'animation 2D/3D, la post-production, les tournages ou encore la production de tout contenu, pour la tv, le cinéma ou le web.

KeyWall propose également une offre de contenus météorologiques généralistes ou spécifiques (infos et bulletins météo) ainsi que du contenu d'infos trafic dans des décors virtuels avec ou sans réalité augmentée. C'est d'ailleurs en ses studios que les 10 bulletins météo de la RTBF sont tournés quotidiennement.

En 2017, Keywall a continué à produire les bulletins météo en association avec MétéoFrance, l'émission « Quels temps ! », l'émission d'info-traffic et les décors virtuels de plusieurs programmes RTBF. L'émission « Max & Vénus » est tournée dans les studios de Keywall.



DREAMWALL

Active dans les domaines de l'infographie, du graphisme et de l'animation audiovisuelle, La société Dreamwall (SA), née d'un partenariat avec Dupuis, met en couleurs, crée des images animées en 2D et en 3D, des effets spéciaux et autres images de synthèse pour de nombreuses productions belges et internationales. Ses activités relèvent d'un professionnalisme et d'une spécialisation uniques en la matière. Elle offre ainsi de nombreux services aux médias audiovisuels et permet de renforcer les coproductions de la RTBF.

En 2017, les productions « Boule & Bill 2 », « Vic le Viking » et « Abraca » ont démarré alors que les projets « Petit Poilu » et « 5 & IT » se sont achevés. Dreamwall continue de développer ses activités TV Solutions en proposant l'habillage de chaîne TV et la création de décors virtuels. En 2017, elle a reconstitué en 3D les attentats du 22 mars 2016 pour l'émission de commémoration sur la RTBF. Elle a couvert en direct les émissions du premier et second tour des élections présidentielles sur France 2 avec un habillage télévisuel de réalité augmentée, des décors virtuels, des animations et infographie.



RMB

RMB est une **régie publicitaire pluri-média** fondée en 1985 par la RTBF et le Cinéma Publicitaire Belge. L'activité cinéma a été cédée en 2002. RMB est la 2^e régie publicitaire au sud du pays. Elle commercialise les espaces de chaînes TV, de chaînes radio et de nouveaux médias digitaux issus, entre autres, de la numérisation de ces éditeurs audiovisuels.

RMB commercialise les espaces médias en TV pour les 3 chaînes de la RTBF, AB3, BeTv et ABXplore ; en radio pour les 5 chaînes de la RTBF, NRJ, DH Radio, Sud Radio et Antipode ; et en digital pour les sites de la RTBF, d'IPM et d'AB3, les sites de NRJ, de la Sonuma, de Parimatch.be et Tarmac.

RMB a réalisé en 2017 un chiffre d'affaire de 104 millions d'euros (après déduction des surcommissions) et occupe 92 ETP à Bruxelles, Liège, Charleroi et Namur.



CASA KAFKA PICTURES

En 2017, Casa Kafka Pictures a levé un montant total de 36,5 millions d'euros, soit deux fois plus que l'année passée. Cette croissance impressionnante s'explique tant par l'extension de la loi du Tax Shelter aux Arts de la Scène que par une croissance des levées de fonds en faveur du secteur audiovisuel. Les activités se sont développées tant au niveau du volume d'affaires, qu'au niveau des œuvres et des maisons de productions avec lesquelles Casa Kafka Pictures collabore.

Les montants levés sont répartis sur 154 œuvres dont 111 sont des œuvres majoritaires belges. Casa Kafka Pictures a collaboré avec 61 maisons de productions dont 37 sont de nouvelles collaborations.

Casa Kafka Pictures a soutenu un catalogue d'œuvres très diversifié dont les deuxièmes saisons des séries télévisées à succès « La Trêve » et « Ennemi Public », le long-métrage « Nos Batailles » ou encore « La Nuit des Chœurs » et « Les Parapluies de Cherbourg » en arts de la scène.

The logo for Casa Kafka Pictures features the word "CASA" in a large, blue, serif font, followed by "KAFKA" in a smaller, blue, sans-serif font. Below "KAFKA", the word "PICTURES" is written in a very small, black, sans-serif font.

SONUMA

Constituée en société anonyme en janvier 2009, la SONUMA prend en charge **la préservation, la numérisation et la commercialisation du fonds d'archives télévisuelles et radiophoniques** de la RTBF dont elle est devenue propriétaire. Elle entend appliquer un modèle d'archivage qui respecte les normes internationales en vigueur, sur la base d'échange d'expériences déjà menées dans les pays voisins, notamment avec l'INA en France. Installée à Liège, la SONUMA cherche en outre à collaborer avec les entreprises de la Région wallonne et de la Communauté française qui ont développé un réel savoir-faire dans ce secteur.

Le site public www.sonuma.be compte à ce jour plus de 5.000 séquences représentatives de l'ensemble des collections TV et radio de la RTBF numérisées par la SONUMA. De nombreuses demandes de recherches sont déclenchées suite à des consultations de ce site.

En 2017, la SONUMA a continué à jouer son rôle de fournisseur d'images d'archives aux différents acteurs culturels, institutions et organisateurs d'événements en Fédération Wallonie-Bruxelles. Elle collabore de plus en plus avec le secteur de l'enseignement et de la recherche.

The logo for Sonuma Les Archives Audiovisuelles consists of the word "sonuma" in a lowercase, green, sans-serif font. Below it, the words "LES ARCHIVES AUDIOVISUELLES" are written in a smaller, uppercase, green, sans-serif font. To the right of the text is a graphic element made of a grid of orange squares of varying sizes.

11

**PERFORMANCES
FINANCIÈRES**

Les montants repris dans ce chapitre n'incluent pas la plus-value non récurrente liée à la vente de terrains et du bâtiment de Reyers s'élevant à 54,6 millions d'euros.

Les montants repris pour les produits d'exploitation et les services et biens divers n'incluent pas les échanges qui s'élèvent à 16,7 millions d'euros en 2017 et 20,5 millions en 2016. Les échanges sont inclus dans les rubriques des comptes annuels.

L'utilisation de la provision concernant les mesures en faveur des départs volontaires en retraite anticipée (0,7 million d'euros en 2017 et 0,9 million d'euros en 2016), reprise dans les comptes annuels sous la classe 63, a été transférée de manière analytique sous la classe 62.

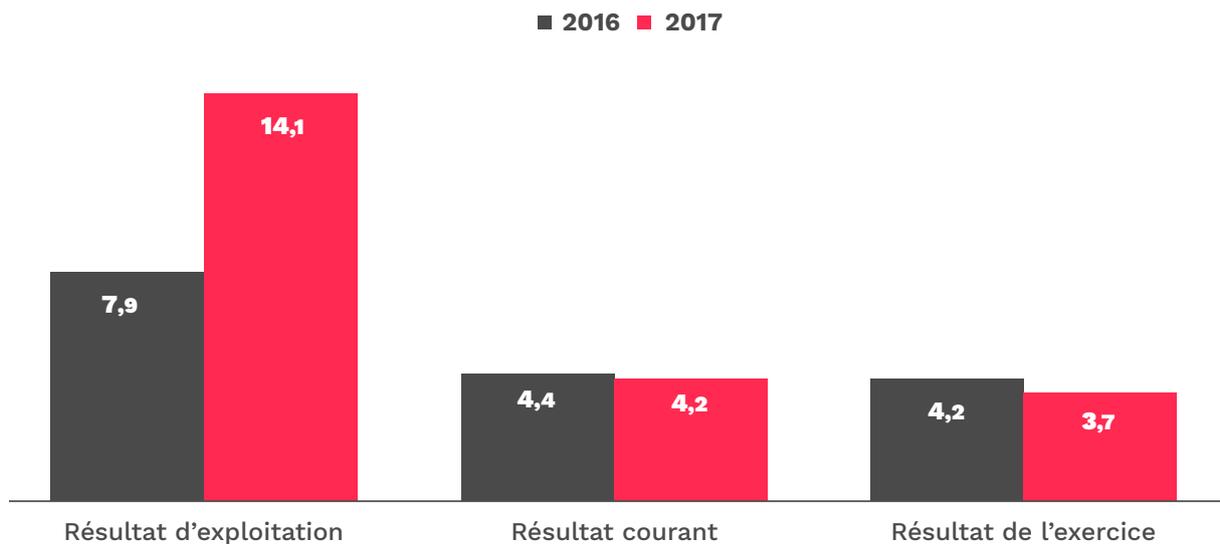
INTRODUCTION

RÉSULTATS

En 2017, le résultat d'exploitation reste positif pour la onzième année consécutive et s'établit à 14,1 millions d'euros.

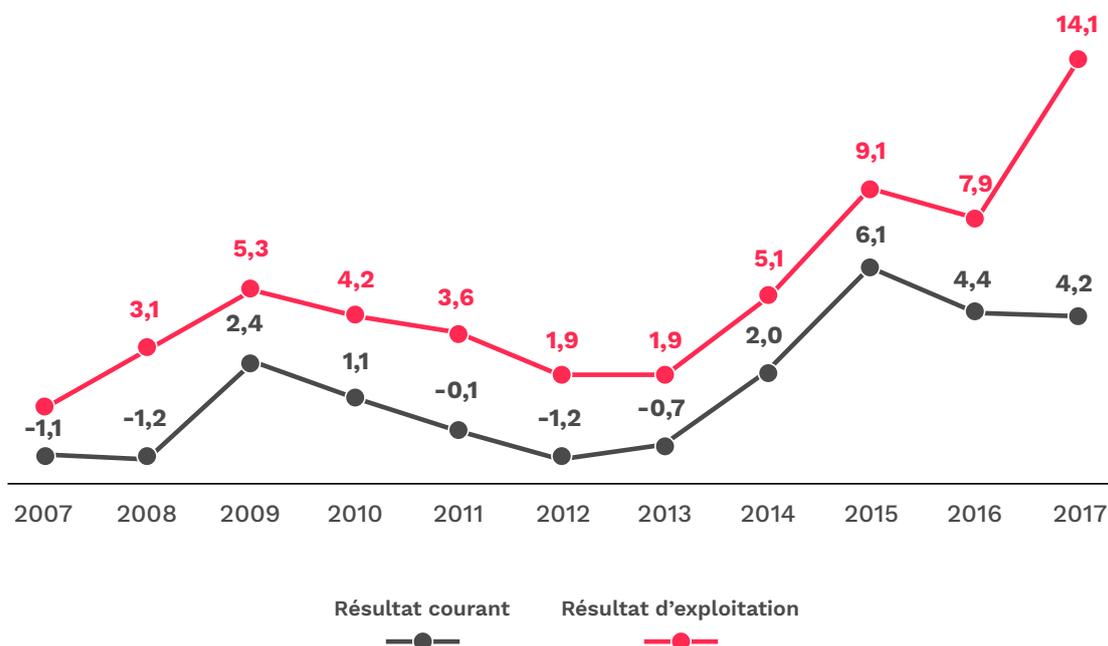
Le résultat courant s'établit à 4,2 millions d'euros contre 4,4 millions d'euros en 2016.

Le résultat de l'exercice s'établit à 3,7 millions d'euros, en diminution de 0,5 million d'euros par rapport à 2016.



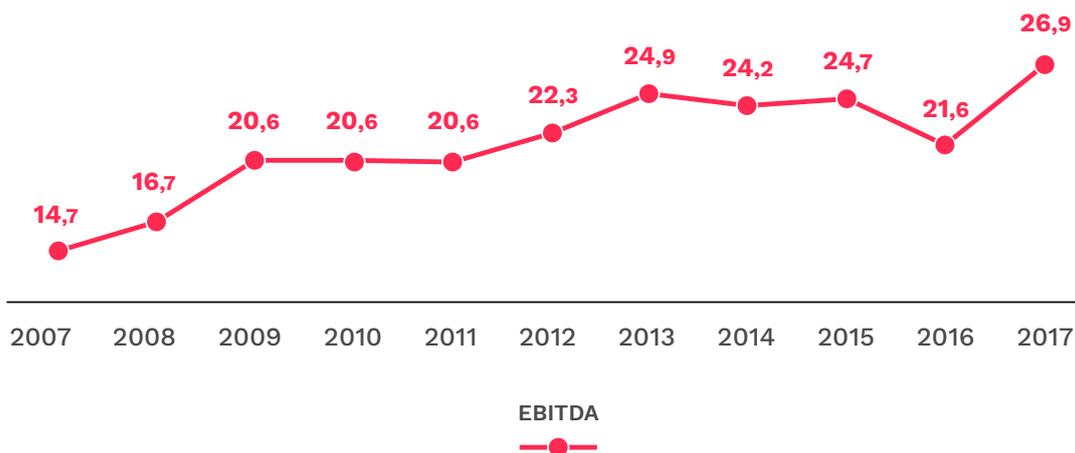
ÉVOLUTION FINANCIÈRE 2007-2017*

Évolution du résultat d'exploitation et du résultat courant (en millions d'euros)



ÉVOLUTION DE L'EBITDA (EN MILLIONS D'EUROS)

L'EBITDA (résultat opérationnel avant amortissements) s'établit à 26,9 millions d'euros, soit une hausse de 5,3 millions d'euros par rapport à 2016.



* Les résultats d'exploitation, résultats courants et EBITDA à partir de 2016 sont impactés par une nouvelle norme comptable. D'application sur les exercices débutants après le 31 décembre 2015, celle-ci implique une modification de la présentation des résultats exceptionnels en regroupant ceux-ci sous une rubrique soit des résultats d'exploitation, soit des résultats financiers et en les dénommant « résultats non-récurrents ». Les résultats des exercices antérieurs à 2016 sont présentés selon l'ancienne norme, tandis que les exercices 2016 et 2017 sont présentés selon la nouvelle norme.

En 2017, les recettes d'exploitation de la RTBF, hors recettes d'exploitation non-récurrentes, s'établissent à **357,4 millions d'euros**, soit une hausse de 2,6% par rapport à 2016.

La dotation ordinaire se monte à **243,4 millions d'euros**, en progrès de 10,8 millions d'euros par rapport à 2016.

La subvention complémentaire, relative aux charges de pension, s'élève à **7,7 millions d'euros**, soit une hausse de **0,4 million d'euros** par rapport à 2016. La dotation TV5 s'établit à **9,2 millions d'euros**.

Les recettes publicitaires de la RTBF atteignent **71,0 millions d'euros**, en diminution de 4,4 % par rapport à 2016.

Les autres recettes atteignent **25,9 millions d'euros**, en hausse de 4,1 %. La part des recettes liées aux câblo-opérateurs se chiffre à **10,5 millions d'euros**.

En 2017, les charges d'exploitation s'établissent à **343,3 millions d'euros**, en augmentation de 0,8%.

Les coûts salariaux s'élèvent à **169,3 millions d'euros**, en augmentation de 3,1% par rapport à 2016.

Les charges d'achats et de services atteignent **147,4 millions d'euros** et sont en ligne par rapport à 2016.

Les amortissements s'élèvent à **12,8 millions d'euros**.

Les provisions et les réductions de valeur atteignent respectivement **8,1 et 3,7 millions d'euros**.

Les charges d'exploitation non-récurrentes s'élèvent à **1,6 million d'euros**.

Par conséquent, le résultat d'exploitation 2017 s'établit à **14,1 millions d'euros**.

Le résultat financier s'élève à **-9,9 millions d'euros** incluant -8,0 millions d'euros de résultat financier non-récurrent.

Le résultat courant s'établit à **4,2 millions d'euros**.

Le résultat de l'exercice s'établit à **3,7 millions d'euros**.

Si on tient compte et de la plus-value non récurrente liée à la vente des terrains et du bâtiment de Reyers de **54,6 millions d'euros**, le résultat de l'exercice s'élève à **58,3 millions d'euros** et le résultat après intervention des filiales s'élève à **60,7 millions d'euros**.

STRUCTURE FINANCIÈRE

La position nette de trésorerie s'élève à 9,4 millions d'euros au 31 décembre 2017, soit une diminution de 23,6 millions d'euros par rapport l'année précédente. Si le montant de 19,5 millions d'euros de dotation ordinaire relative à décembre 2017 avait été versée, la position nette de trésorerie s'élèverait à 28,9 millions d'euros au 31 décembre 2017, soit une baisse de 4,0 millions d'euros par rapport à l'année précédente.

En 2017, les activités opérationnelles génèrent 3,0 millions d'euros. Le besoin en fonds de roulement augmente de 33,2 millions d'euros, en raison du délai de réception du paiement de la dotation ordinaire de décembre 2017 et de la diminution des dettes commerciales. Le résultat final et les amortissements génèrent respectivement 5,4 et 12,8 millions d'euros, tandis que les provisions augmentent de 9,0 millions d'euros.

Le niveau d'investissement 2017 atteint 17,3 millions d'euros dont 7,4 millions d'euros pour l'achat de matériel de production et pour le renouvellement des studios, 2,2 millions d'euros pour l'achat de matériel informatique, de logiciels et d'équipements de réseau informatique, 2,2 millions d'euros pour la construction du nouveau bâtiment Immo-Digue à Charleroi inauguré en 2017,

1,5 million d'euros pour la construction des nouveaux bâtiments Reyers à Bruxelles, 1,3 million d'euros pour le DAB+ et, enfin, 2,6 millions d'euros pour les autres investissements immobiliers, les pylônes et les émetteurs.

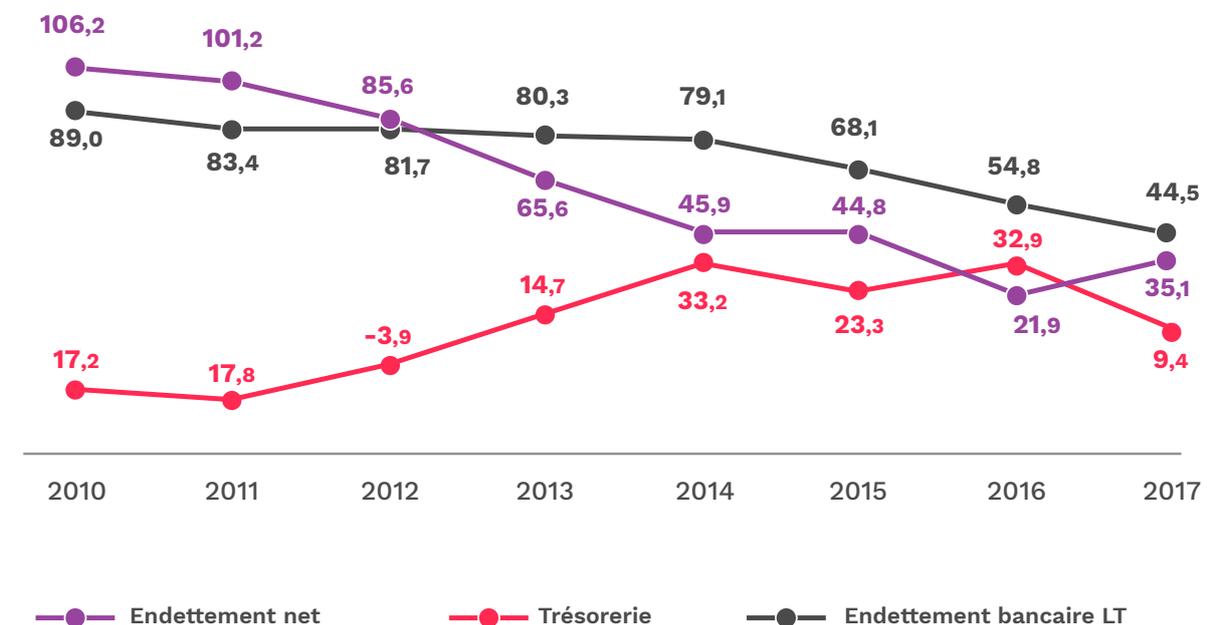
Par ailleurs, la RTBF a refacturé 1,5 million d'euros à Immo-Digue pour la construction du nouveau bâtiment à Charleroi pour lequel la RTBF a agi en tant que maître d'ouvrage. La RTBF a également versé 1,3 million d'euro de capital à sa filiale FREY.

Le financement des investissements a été entièrement assuré par les activités opérationnelles si l'on ne tient pas compte de l'effet de délai de réception de la dotation ordinaire sur le besoin en fonds de roulement. La RTBF n'a pas eu recours à de nouveaux emprunts à long terme en 2017. Des anciennes dettes sont remboursées à hauteur de 10,3 millions d'euros. Par conséquent, l'endettement financier à long terme atteint 44,5 millions d'euros et l'endettement net 35,1 millions d'euros.

Si on tient compte de la plus-value non récurrente liée à la vente des terrains et du bâtiment de Reyers de 54,6 millions d'euros, les capitaux propres atteignent 56,6 million d'euros pour un total bilan de 326,8 millions d'euros.

ÉVOLUTION DE L'ENDETTEMENT BANCAIRE LONG TERME, DE LA TRÉSORERIE ET DE L'ENDETTEMENT NET

Le graphique ci-dessous résume l'évolution de l'endettement bancaire à long terme, de la trésorerie et de l'endettement net depuis 2010 (en millions d'euros).





12

**FOCUS SUR LES RÉSULTATS
FINANCIERS**

Les montants repris dans ce chapitre n'incluent pas la plus-value non récurrente liée à la vente de terrains et du bâtiment de Reyers s'élevant à 54,6 millions d'euros.

Les montants repris pour les produits d'exploitation et les services et biens divers n'incluent pas les échanges qui s'élèvent à 16,7 millions d'euros en 2017 et 20,5 millions en 2016. Les échanges sont inclus dans les rubriques des comptes annuels.

L'utilisation de la provision concernant les mesures en faveur des départs volontaires en retraite anticipée (0,7 million d'euros en 2017 et 0,9 million d'euros en 2016), reprise dans les comptes annuels sous la classe 63, a été transférée de manière analytique sous la classe 62.

RECETTES

2.1.1 RECETTES GLOBALES

EN MILLIONS D'EUROS	COMPTES 2017		COMPTES 2016		ÉCART 17-16	ÉCART %
DOTATIONS	260,5	73%	249,2	72%	11,3	5%
PUBLICITÉ	71,0	20%	74,2	21%	-3,2	-4%
CÂBLO-OPÉRATEURS	10,5	3%	10,6	3%	-0,1	-1%
AUTRES RECETTES	15,4	4%	14,3	4%	1,1	8%
PRODUITS D'EXPLOITATIONS NON RÉCURRENTS	0,0	0%	-	-	0,0	100%
TOTAL	357,4	100%	348,3	100%	9,1	3%

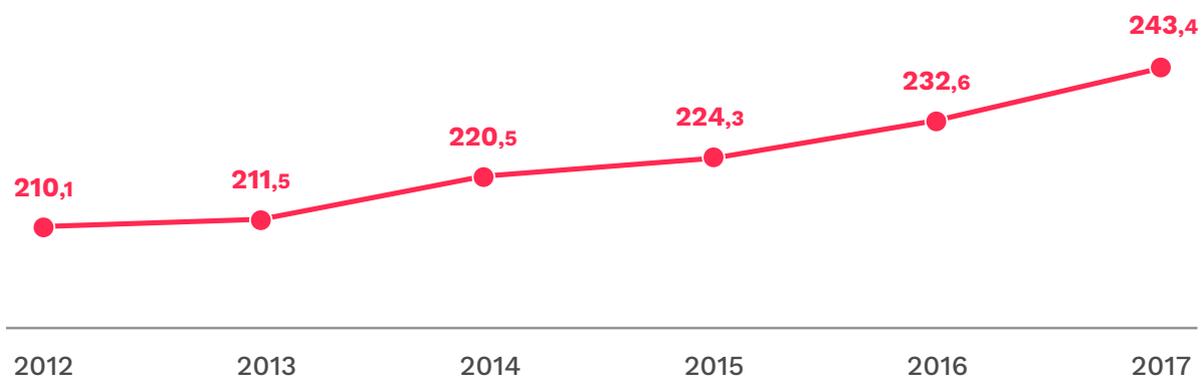


2.1.2 DOTATIONS

EN MILLIONS D'EUROS	COMPTES 2017	COMPTES 2016	ÉCART 17-16	ÉCART %
DOTATION ORDINAIRE & SUBVENTION RESPONSABILISATION SEC	243,4	232,6	10,8	5%
SUBVENTION PENSION	7,7	7,4	0,4	5%
DOTATION TV5	9,2	9,1	0,1	1%
SUBVENTION CAPTATION D'ÉVÉNEMENTS SPORTIFS EN WALLONIE	0,2	0,2	0,0	0%
TOTAL	260,5	249,2	11,2	5%

ÉVOLUTION DE LA DOTATION ORDINAIRE

Le graphique ci-dessous résume l'évolution de la dotation ordinaire depuis l'année 2012 (en millions d'euros).



La dotation ordinaire 2017 s'élève à **243,4 millions d'euros**, soit un montant de 10,8 millions d'euros supérieur à 2016 et ce, suite à une indexation de 2,65% et une majoration de 2%.

L'entreprise a bénéficié de la dotation complémentaire de responsabilisation qui s'élève à **8,3 millions d'euros** en 2017 et est stable par rapport à 2016. Cette compensation était conditionnée à des mesures complémentaires exécutées par l'entreprise en termes de « responsabilisation SEC 2010 », visant à garantir le solde de financement de la RTBF (6,6 millions d'euros pour 2017) dans les comptes consolidés de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

En 2017, la dotation relative à la subvention complémentaire pension s'établit à **7,7 millions d'euros** en respect du principe défini dans notre contrat de gestion à l'article 66.

La dotation relative à TV5 s'élève à **9,2 millions d'euros** en 2017 et est en ligne par rapport à 2016.

2.1.3 PUBLICITÉ

EN MILLIONS D'EUROS	COMPTES 2017		COMPTES 2016		ÉCART 17-16	ÉCART %
TÉLÉVISION	39,6	56%	43,5	59%	-3,9	-9%
RADIO	29,6	42%	28,5	38%	1,1	4%
INTERNET	1,7	2%	2,1	3%	-0,4	-17%
TOTAL	71,0	100%	74,2	100%	-3,2	-4%

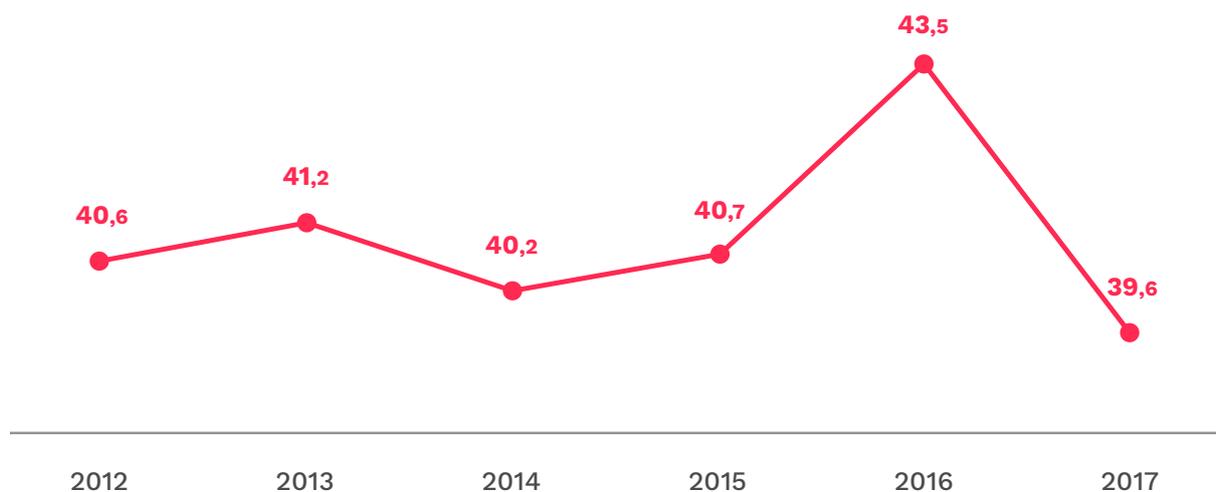
La RTBF voit ses recettes publicitaires diminuer de 4,4%. Les recettes publicitaires de la RTBF en télévision diminuent de 9,0% en raison de l'évolution du marché.

En radio, les recettes sont en hausse de 4,0% et s'élèvent à 29,6 millions d'euros.

Les recettes internet sont en baisse de 16,9%.

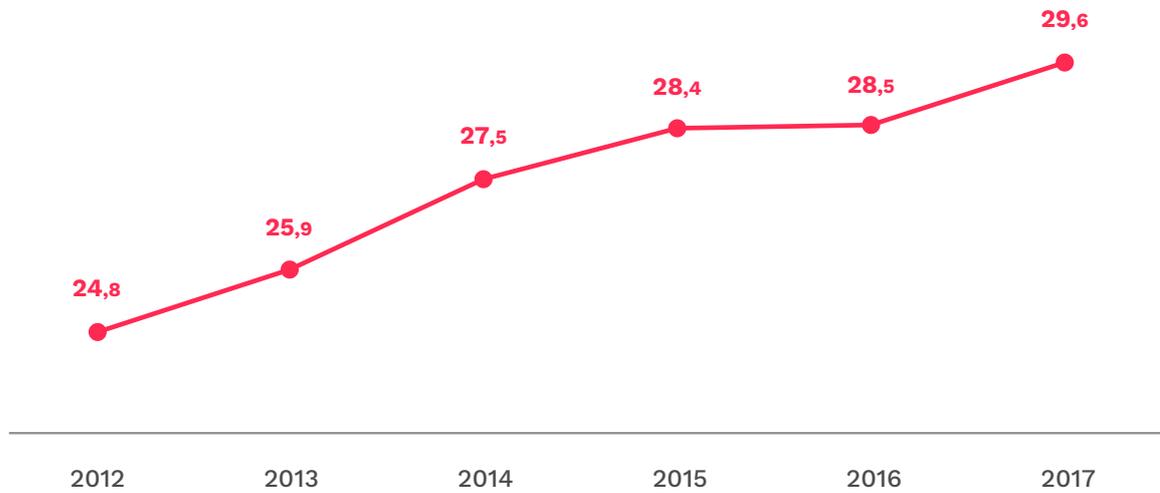
ÉVOLUTION DES RECETTES PUBLICITAIRES NETTES TÉLÉVISION

Le graphique ci-dessous résume l'évolution des recettes publicitaires nettes en télévision depuis l'année 2012 (en millions d'euros).



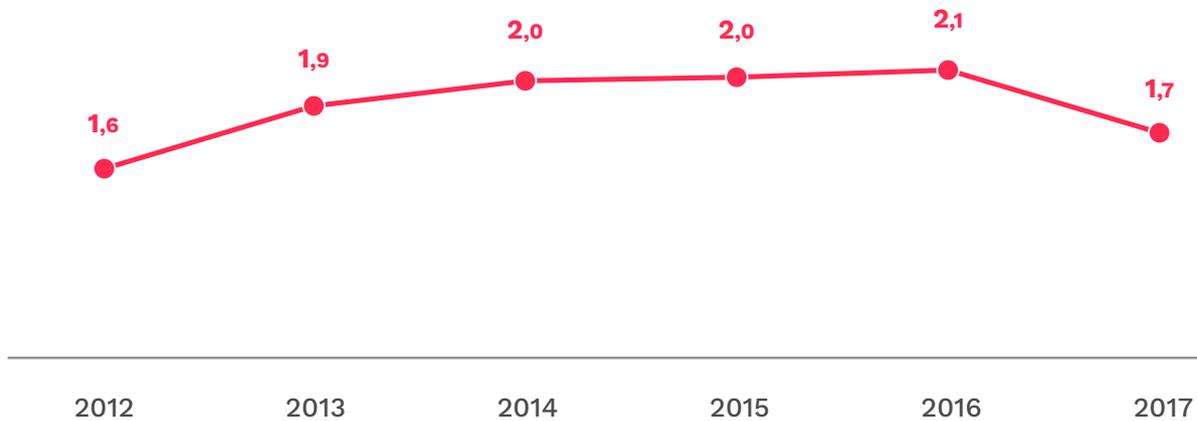
ÉVOLUTION DES RECETTES PUBLICITAIRES NETTES RADIO

Le graphique ci-dessous résume l'évolution des recettes publicitaires nettes en radio depuis l'année 2012 (en millions d'euros).



ÉVOLUTION DES RECETTES PUBLICITAIRES NETTES INTERNET

Le graphique ci-dessous résume l'évolution des recettes publicitaires nettes internet depuis l'année 2012 (en millions d'euros).



2.1.4 RECETTES CÂBLO-OPÉRATEURS

(EN MILLIONS D'EUROS)	COMPTES 2017	COMPTES 2016	ÉCART 17-16	ÉCART %
TOTAL	10,5	10,6	-0,1	-1%

Les recettes des câblo-opérateurs s'élèvent à 10,5 millions d'euros en 2017 et sont en ligne par rapport 2016.

2.1.5 AUTRES RECETTES

(EN MILLIONS D'EUROS)	COMPTES 2017	COMPTES 2016	ÉCART 17-16	ÉCART %
AIDES À LA PRODUCTION	4,2	4,0	0,2	6%
PRESTATIONS DE SERVICE	1,0	0,7	0,3	45%
VENTES (VOD, PRODUITS FINIS, DROITS & ROYALTIES)	1,8	1,8	0,0	1%
RECETTES DIVERSES	6,0	5,4	0,6	11%
RECETTES DE LOCATION	1,5	1,6	-0,1	-7%
RÉCUPÉRATION DE FRAIS	0,9	0,8	0,1	10%
TOTAL	15,4	14,3	1,1	8%

Les aides à la production s'élèvent à 4,2 millions d'euros en 2017 et sont stables par rapport à 2016. Les recettes diverses s'établissent à 6,0 millions d'euros et sont en hausse de 10,9 %.

COÛTS

2.2.1 COÛTS GLOBAUX

(EN MILLIONS D'EUROS)	COMPTES 2017	COMPTES 2016	ÉCART 17-16	ÉCART %
ACHATS ET SERVICES	147,4	147,5	-0,1	0%
RÉMUNÉRATIONS	169,3	164,2	5,1	3%
AMORTISSEMENTS ET RÉDUCTIONS DE VALEUR	16,5	13,7	2,8	21%
PROVISIONS	8,1	12,8	-4,7	-36%
AUTRES	0,3	0,4	-0,1	-26%
CHARGES D'EXPLOITATIONS NON RÉCURRENTES	1,6	1,8	-0,2	-11%
TOTAL	343,3	340,4	2,9	1%



Les charges d'exploitation augmentent de 0,8%. L'évolution 2016-2017 porte essentiellement sur :

○ Achats, services et biens divers

Les Achats, services et biens divers sont stables par rapport à 2016.

○ Charges de personnel

Les charges de personnel s'établissent à **169,3 millions d'euros** et sont en hausse de 3,1%, soit 5,1 millions d'euros de plus qu'en 2016.

Les rémunérations brutes ont subi en juillet 2017 une indexation avec une augmentation des charges de 1,6 million d'euros. Celles-ci augmentent également de 2,3 millions d'euros suite aux progressions barémiques.

Des reclassements dont les frais externes de formation des services et biens divers vers les charges de personnel expliquent également une augmentation de 0,8 million d'euros de ces dernières.

○ Amortissements et réductions de valeurs

La charge d'amortissements annuels s'élève à 12,8 millions d'euros en 2017. Elle diminue de 0,9 million d'euros entre 2016 et 2017 (soit -6 %).

Les réductions de valeurs s'élèvent à 3,7 millions d'euros.

○ Provisions

Les provisions présentent une diminution de 4,7 millions d'euros entre 2016 et 2017.

2.2.2 TÉLÉVISION

EN MILLIONS D'EUROS	COMPTES 2017	COMPTES 2016	ÉCART 17-16	ÉCART %
ANTENNES	53,9	56,4	-2,5	-4%
PRODUCTION	40,4	39,9	0,4	1%
INFO-SPORTS	27,6	33,8	-6,1	-18%
UNITÉS DE PRODUCTION	24,1	24,2	-0,1	0%
TOTAL	146,0	154,3	-8,3	-5%

Les coûts de la télévision diminuent globalement de 8,3 millions d'euros.

Le département Antennes regroupe les achats de droits de diffusion, les apports des coproductions, les frais relatifs à TV5, à la direction de la télévision et présente une baisse de 2,5 millions d'euros par rapport à 2016.

Le département Info-sports télévision présente une diminution de 6,1 millions d'euros, soit 18%

de moins qu'en 2016. Cette baisse est essentiellement liée à la couverture télévisée en 2016 de l'Euro 2016 et des JO d'été du Brésil.

Les départements des Unités de production sont stables par rapport à 2016.

2.2.3 RADIO

EN MILLIONS D'EUROS	COMPTES 2017	COMPTES 2016	ÉCART 17-16	ÉCART %
CHAÎNES	23,2	19,7	3,5	18%
INFO-SPORTS	18,8	18,9	-0,1	-1%
DG RADIO	8,7	11,2	-2,5	-23%
PRODUCTION	3,3	3,0	0,2	8%
TOTAL	53,9	52,8	1,1	2%

Les coûts de la radio augmentent de 1,1 million d'euros par rapport à 2016 et s'élèvent à 53,9 millions d'euros.

La nouvelle chaîne Tarmac lancée en 2017, le coût des nouvelles émissions, ainsi que des transferts budgétaires entre la direction et les chaînes, expliquent l'augmentation de 3,5 millions d'euros du coût de ces dernières.

L'Info-Sports radio est stable par rapport à 2016.

La Direction Générale de la radio comprend outre toutes les charges de la direction, celles relatives aux droits d'auteurs et au sponsoring. La diminution de 2,5 millions d'euros s'explique par des transferts budgétaires vers les chaînes.

2.2.4 IRTBF

EN MILLIONS D'EUROS	COMPTES 2017	COMPTES 2016	ÉCART 16-17	ÉCART %
TOTAL	7,3	6,2	1,1	18%

Le résultat final pour le département iRTBF pour 2017 s'élève à 7,3 millions d'euros soit 1,1 million d'euros de plus qu'en 2016.

Cette variation s'explique principalement par l'acquisition de droits pour la VOD (lancée en 2017), par de la consultance pour le développement des sites et applications RTBF, ainsi que par l'augmentation des coûts de transmission et d'hébergement pour la plateforme Auvio.

2.2.5 INFO-SPORTS

EN MILLIONS D'EUROS	COMPTES 2017	COMPTES 2016	ÉCART 16-17	ÉCART %
TOTAL	6,7	6,6	0,1	1%

Le département Info-sports inclut les coûts liés à l'info-web, à l'agence interne, à la direction et aux agences de presse. Son résultat est stable par rapport à 2016.

2.2.6 SUPPORTS

EN MILLIONS D'EUROS	COMPTES 2017	COMPTES 2016	ÉCART 16-17	ÉCART %
DGTE	32,1	32,0	0,1	0%
SUPPORTS	59,5	44,7	14,8	33%
TOTAL	91,7	76,7	15,0	20%

La Direction des Technologies et Exploitation (DGTE) est stable par rapport à 2016.

Les supports comprennent l'Administration générale, les services généraux (Facilités, Finance et Juridique) et la Direction des Ressources Humaines.

Ils présentent une augmentation de 14,8 millions d'euros qui s'explique principalement par diverses centralisations de charges des directions (TVA non déductible, véhicules de direction et de charroi, électricité des émetteurs et service d'achats centralisé), ainsi que par des frais de consultance pour la transformation de la société, la construction du nouveau siège de la RTBF à Reyers et l'implémentation du nouveau logiciel de gestion SAP.

Conseil d'administration

En application de l'arrêté du 20 mars 2003 relatif à la Charte de l'administrateur public et aux indemnités octroyées aux administrateurs publics et aux administrateurs de droit d'un organisme public relevant de la Communauté française, tel que modifié par arrêté du 9 septembre 2015, le montant du jeton de présence versé aux administrateurs effectifs qui assistent aux réunions du conseil d'administration et du comité permanent est de 205 euros par réunion et l'indemnité annuelle du président du conseil d'administration est de 32.741 euros. Ces montants sont des montants bruts à précompter de 27,25 % à 37,35 % en fonction du montant total perçu par chaque administrateur. Le total des dépenses du conseil d'administration s'est élevé à 0,57 million d'euros pour 24 réunions, soit 14 réunions du conseil d'administration et 10 réunions du comité permanent.

Administrateur général

Le montant brut de la rémunération de l'administrateur général s'élève à 325.000 euros. Cette rémunération a été déterminée par le comité des rémunérations de la RTBF le 17 janvier 2014, à l'unanimité de ses membres, sur la base des critères de la future circulaire du 3 avril 2014 fixant l'encadrement et le plafonnement de la rémunération des gestionnaires publics dans les organismes publics. Elle a été fixée à 245.000 euros, auquel l'on a appliqué, d'une part, l'index annuel à partir de décembre 2012 et, d'autre part, l'ancienneté calculée en application du protocole d'accord approuvé par le conseil d'administration de la RTBF en décembre 2009 et de l'article 14 du statut pécuniaire des agents des services du Gouvernement, dans l'échelle de référence de traitement du secrétaire général de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Le montant total obtenu a été ensuite scindé en deux parties, l'une fixe, l'autre variable, de l'ordre de 11 % de la rémunération totale, soit bien en-deçà du seuil de 20 % fixé par l'article 6.2 de la circulaire de 2014. Cette partie variable n'est attribuée qu'en cas de réalisation d'objectifs prédéfinis en comité des rémunérations.

Comité des rémunérations RTBF

La RTBF a établi en son sein, dès 2005, un « comité des rémunérations », composé du président du conseil d'administration, des vice-présidents, de l'administrateur général et des commissaires du gouvernement. Ce comité fixe les rémunérations individuelles, y compris les avantages pécuniaires directs ou indirects, des directeurs généraux, des directeurs et des éventuels autres membres du senior management désignés par le comité permanent.

TRÉSORERIE

EN MILLIERS D'EUROS	COMPTES 2017	COMPTES 2016
POSITION NETTE TRÉSORERIE À L'OUVERTURE	32.942	23.286
Résultat après intervention des filiales	5.440	6.148
Amortissements	12.804	13.683
Variation des provisions	9.002	11.964
Variation des subsides en capital	0	-6
Variation du besoin en fonds de roulement	-33.177	-843
Variation de stocks	-5.714	-25
Variation de créances	-18.051	-5.772
Variation de dettes non financières	-9.412	4.954
Autres	8.501	1.857
FLUX DE TRÉSORERIE DES ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES	2.975	32.804
Investissements hors FERI et FREY	-15.712	-10.060
Investissements FERI	-1.597	-1.196
Libération de capital FREY	-1.265	-1.265
Cession d'actifs	1.541	1.642
Vente actions CKP		6
FLUX DE TRÉSORERIE D'INVESTISSEMENT	-17.437	-10.874
Financement par FERI et FREY	1.209	990
Remboursement d'emprunts	-10.329	-13.264
FLUX DE TRÉSORERIE DE FINANCEMENT	-9.120	-12.274
VARIATION NETTE DE TRÉSORERIE	-23.583	9.656
POSITION NETTE TRÉSORERIE À LA CLÔTURE	9.360	32.942

FLUX DES ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES

En 2017, les activités opérationnelles génèrent 3,0 millions d'euros. Les amortissements génèrent 12,8 millions d'euros alors que les provisions augmentent de 9,0 millions d'euros. Le besoin en fonds de roulement présente une augmentation de 33,2 millions d'euros causée par :

- Une augmentation des créances de 18,1 millions d'euros liée principalement au retard de versement de la dotation ordinaire de décembre 2017 (19,5 millions d'euros) payée en janvier 2018.
- Une augmentation des stocks de 5,7 millions d'euros liée à une augmentation des en-cours de fabrication et des produits finis (3,3 millions d'euros). Les acomptes versés sur stocks étaient comptabilisés en comptes de régularisation de l'actif en 2016. Seule leur augmentation est reflétée au niveau de la variation des stocks dans ce tableau de trésorerie et celle-ci explique majoritairement le reste de la hausse des stocks par rapport à 2016.
- Une diminution des dettes non financières de 9,4 millions d'euros liée à la réduction des dettes commerciales.

Par ailleurs, la réduction de valeur sur la Sonuma représente un montant non-cash de 7,9 millions d'euros.

FLUX DE TRÉSORERIE D'INVESTISSEMENT

Le niveau d'investissement 2017 atteint 17,3 millions d'euros dont **7,4 millions d'euros** pour l'achat de matériel de production et pour le renouvellement des studios, **2,2 millions d'euros** pour l'achat de matériel informatique, de logiciels et d'équipements de réseau informatique, 2,2 millions d'euros pour la construction du nouveau bâtiment Immo-Digue à Charleroi inauguré en 2017, **1,5 million d'euros** pour la construction des nouveaux bâtiments Reyers à Bruxelles, **1,3 million d'euros** pour le DAB+ et, enfin, **2,6 millions d'euros** pour les autres investissements immobiliers, les pylônes et les émetteurs.

Par ailleurs, la RTBF a refacturé 1,5 million d'euros à Immo-Digue pour la construction du nouveau bâtiment à Charleroi pour lequel la RTBF agissait en tant que maître d'ouvrage. La RTBF a également versé 1,3 million d'euros de capital à sa filiale FREY.

FLUX DE TRÉSORERIE DE FINANCEMENT

Les emprunts sont remboursés à hauteur de 10,3 millions d'euros. L'intervention financière de la FERI dans les investissements de la RTBF s'établit à 1,2 million d'euros.

POSITION NETTE DE TRÉSORERIE AU 31 DÉCEMBRE 2017

La variation nette de trésorerie sur l'exercice 2017 s'élève à - 23,6 millions d'euros. Au 31 décembre 2017, la position nette de trésorerie atteint 9,4 millions d'euros.

Si le montant de 19,5 millions d'euros de dotation ordinaire relative à décembre 2017 avait été versée, la position nette de trésorerie s'élèverait à 28,9 millions d'euros au 31 décembre 2017, soit une baisse de 4,0 millions d'euros par rapport à l'année précédente.

13

COÛT NET DE LA MISSION DE SERVICE PUBLIC

En date du 11 mars 2015, est paru au Moniteur belge, le décret du 29 janvier 2015 modifiant le décret du 14 juillet 1997 portant statut de la Radio-Télévision belge de la Communauté française (RTBF), le décret du 9 janvier 2003 sur la transparence, l'autonomie, et le contrôle des organismes publics, des sociétés de bâtiments scolaires et des sociétés de gestion patrimoniale qui dépendent de la Communauté française et le décret coordonné du 26 mars 2009 sur les services de médias audiovisuels. Ce décret du 29 janvier 2015 impose d'établir « une synthèse des sources, des revenus et des coûts issus de l'exercice des activités de l'entreprise, ventilant ceux liés directement à l'exercice de la mission de service public, ceux des activités mixtes, ainsi que ceux relevant des activités commerciales et un aperçu exhaustif des coûts nets de l'exercice de la mission de service public ». Il entre en vigueur à la date du 1er janvier 2015.

Le coût net de la mission de service public* est obtenu en retranchant de l'ensemble des charges de l'entreprise :

1. L'ensemble des produits des activités non-commerciales;
2. L'ensemble des produits des activités commerciales tirant un avantage direct ou indirect de la mission de service public;
3. Le coût des autres activités commerciales.

Ces trois catégories sont détaillées ci-après.

* Journal officiel de l'Union européenne, C 257, 2009

ACTIVITÉS NON-COMMERCIALES

Les produits des activités non-commerciales sont constitués des aides à la production, des recettes diverses, des récupérations de frais, des produits d'exploitation non récurrents, ainsi que des produits financiers récurrents et non-récurrents.

EN MILLIONS D'EUROS	COMPTES 2017	COMPTES 2016	ÉCART 17 - 16	ÉCART %
AIDES À LA PRODUCTION	4,2	4,0	0,2	6%
RECETTES DIVERSES	5,9	5,3	0,6	11%
RÉCUPÉRATION DE FRAIS	0,9	0,8	0,0	5%
PRODUITS D'EXPLOITATION NON RÉCURRENTS	0,0	-	0,0	100%
PRODUITS FINANCIERS RÉCURRENTS	0,1	0,1	0,0	5%
PRODUITS FINANCIERS NON RÉCURRENTS	0,9	0,6	0,3	44%
TOTAL	12,1	10,9	1,2	11%

Le compte 2017 affiche des recettes des activités non-commerciales pour un total de 12,1 millions d'euros, soit 1,2 million d'euros de plus qu'en 2016. Les aides à la production augmentent légèrement par rapport à 2016. Les recettes diverses augmentent de 0,6 million d'euros. Les récupérations de frais sont stables par rapport à 2016.

Les aides à la production s'élèvent à 4,2 millions d'euros en 2017 contre 4,0 millions d'euros en 2016. Parmi celles-ci, les aides en provenance des pouvoirs publics belges représentent 29,9% en 2017 soit 0,8% de moins qu'en 2016 et se répartissent comme suit :

EN MILLIONS D'EUROS	COMPTES 2017	COMPTES 2016	ÉCART 17 - 16	ÉCART %
FÉDÉRAL	0,1	0,0	0,1	949%
FÉDÉRATION WALLONIE-BRUXELLES	0,2	0,3	-0,1	-44%
WALLONIE	0,6	0,5	0,2	32%
BRUXELLES	0,0	0,0	0,0	100%
PROVINCES	0,2	0,2	0,0	7%
COMMUNES	0,2	0,3	-0,1	-38%
COMMUNAUTÉ GERMANOPHONE	0,0	0,0	0,0	-100%
TOTAL	1,3	1,2	0,0	3%

ACTIVITÉS COMMERCIALES TIRANT UN AVANTAGE DIRECT OU INDIRECT DE LA MISSION DE SERVICE PUBLIC

EN MILLIONS D'EUROS	COMPTES 2017	COMPTES 2016	ÉCART 17 - 16	ÉCART %
PRODUITS	99,4	106,6	-7,3	-7%
Publicité nette	71,0	74,2	-3,3	-4%
Échanges - parrainage	16,7	20,5	-3,8	-18%
Autres produits	11,7	11,9	-0,2	-2%
CHARGES	-18,4	-21,8	3,5	-16%
Echanges - parrainage	-16,7	-20,5	3,8	-18%
Coût du Marketing Opérationnel - Département Diversification	-0,7	-1,1	0,4	-38%
Autres charges	-0,9	-0,2	-0,8	439%
TOTAL	81,0	84,8	-3,8	-5%

En 2017, les activités commerciales tirant un avantage direct ou indirect de la mission de service public se soldent par un résultat positif de 81,0 millions d'euros, soit 3,8 millions d'euros de moins qu'en 2016. Les recettes de ces activités concernent essentiellement la publicité, le sponsoring, les câblo-opérateurs belges et étrangers, les ventes de programmes, les ventes

de DVD, l'exploitation de la téléphonie interactive, la vidéo à la demande et les ventes de CD.

Le résultat positif de cette catégorie contribue au financement de la mission de service public.

AUTRES ACTIVITÉS COMMERCIALES

Cette catégorie concerne les activités de licences et de merchandising, d'organisation d'événements, de location de matériel de production et de fourniture de services techniques.

EN MILLIONS D'EUROS	COMPTES 2017	COMPTES 2016	ÉCART 17 - 16	ÉCART %
PRODUITS	3,2	2,8	0,4	15%
Prestations de service, ventes de licences, merchandising et événements	1,7	1,1	0,6	51%
Recettes de location	1,5	1,7	-0,1	-9%
CHARGES	-0,1	-0,1	0,0	-8%
TOTAL	3,1	2,7	0,4	16%

En 2017, le résultat net de cette catégorie s'élève à 3,1 millions d'euros, en augmentation de 16,1 % par rapport à 2016.

COÛT NET DE LA MISSION DE SERVICE PUBLIC

EN MILLIONS D'EUROS	COMPTES 2017	COMPTES 2016	ÉCART 17 - 16	ÉCART %
TOTAL DES CHARGES DE L'ENTREPRISE	371,1	365,4	5,7	2%
Produits des activités non-commerciales	12,1	10,9	1,2	11%
Produits des activités commerciales tirant un avantage direct ou indirect de la mission de service public	99,4	106,6	-7,3	-7%
Coût des autres activités commerciales	0,1	0,1	0,0	-8%
COÛT NET DE LA MISSION DE SERVICE PUBLIC	259,6	247,8	11,8	5%
DOTATIONS	260,5	249,2	11,2	5%
SOLDE	0,9	1,5	-0,5	-37%

En 2017, le coût net de la mission de service public correspond aux dotations. Cela signifie une compensation équilibrée de la mission de service public de radiodiffusion.

Sur la période 2013-2017 du présent contrat de gestion, le solde négatif s'élève à -6,9 millions d'euros et le coût net de la mission de service public est supérieur aux dotations.

14

COMPTES ANNUELS

C3.1 | BILAN APRÈS RÉPARTITION - ACTIF

ACTIF	ANN.	CODES	EXERCICE	EXERCICE PRÉCÉDENT
FRAIS D'ÉTABLISSEMENT	6.1	20		5.726
ACTIFS IMMOBILISÉS		21/28	113.847.936	123.680.555
Immobilisations incorporelles	6.2	21		
Immobilisations corporelles	6.3	22/27	71.092.209	74.071.597
Terrains et constructions		22	28.460.433	36.753.698
Installations, machines et outillage		23	21.175.593	22.067.559
Mobilier et matériel roulant		24	5.924.232	5.289.943
Location-financement et droits similaires		25		
Autres immobilisations corporelles		26		29.498
Immobilisations en cours et acomptes versés		27	15.531.951	9.930.900
Immobilisations financières	6.4/6.5.1	28	42.755.727	49.608.958
Entreprises liées	6.15	280/1	28.264.443	28.727.110
Participations		280	28.264.443	28.727.110
Créances		281		
Entreprises avec lesquelles il existe un lien de participation	6.15	282/3	12.486.987	20.582.751
Participations		282	12.229.272	20.582.751
Créances		283	257.715	
Autres immobilisations financières		284/8	2.004.298	299.097
Actions et parts		284	648.594	294.060
Créances et cautionnements en numéraire		285/8	1.355.703	5.036
ACTIFS CIRCULANTS		29/58	213.039.569	153.198.856
Créances à plus d'un an		29	100.181.379	41.121.992
Créances commerciales		290		17.090.477
Autres créances		291	100.181.379	24.031.515
Stocks et commandes en cours d'exécution		3	25.313.001	12.629.592
Stocks		30/36	25.313.001	12.629.592
Approvisionnements		30/31		
En-cours de fabrication		32	2.022.988	
Produits finis		33	1.247.540	
Marchandises		34	12.478.416	12.629.592
Immeubles destinés à la vente		35		
Acomptes versés		36	9.564.058	
Commandes en cours d'exécution		37		
Créances à un an au plus		40/41	54.500.392	54.668.584
Créances commerciales		40	37.775.078	41.432.063
Autres créances		41	16.725.314	13.236.521
Placements de trésorerie	6.5.1/6.6	50/53	371.315	367.477
Actions propres		50		
Autres placements		51/53	371.315	367.477
Valeurs disponibles		54/58	8.988.215	32.574.765
Comptes de régularisation	6.6	490/1	23.685.267	11.836.446
TOTAL DE L'ACTIF		20/58	326.887.505	276.885.137

C 3.2 | BILAN APRÈS RÉPARTITION – PASSIF

PASSIF	ANN.	CODES	EXERCICE	EXERCICE PRÉCÉDENT
CAPITAUX PROPRES		10/15	56.668.576	-4.481.646
Capital	6.7.1	10		
Capital souscrit		100		
Capital non appelé		101		
Primes d'émission		11		
Plus-values de réévaluation		12	9.113.527	8.709.191
Réserves		13		
Réserve légale		130		
Réserves indisponibles		131		
Pour actions propres		1310		
Autres		1311		
Réserves immunisées		132		
Réserves disponibles		133		
Bénéfice (Perte) reporté(e)(+)/(-)		14	47.491.885	-13.254.001
Subsides en capital		15	63.164	63.165
Avance aux associés sur répartition de l'actif net		19		
PROVISIONS ET IMPÔTS DIFFÉRÉS		16	72.136.692	63.134.227
Provisions pour risques et charges		160/5	72.136.692	63.134.227
Pensions et obligations similaires		160		
Charges fiscales		161		
Grosses réparations et gros entretien		162	40.851.442	38.441.894
Obligations environnementales		163		
Autres risques et charges	6.8	164/5	31.285.250	24.692.333
IMPÔTS DIFFÉRÉS		168		
DETTES		17/49	198.082.237	218.232.555
Dettes à plus d'un an	6.9	17	76.250.014	85.154.922
Dettes financières		170/4	34.370.251	44.484.218
Emprunts subordonnés		170		
Emprunts obligataires non subordonnés		171		
Dettes de location-financement et assimilées		172		
Établissements de crédit		173	34.370.251	44.484.218
Autres emprunts		174		
Dettes commerciales		175		
Fournisseurs		1750		
Effets à payer		1751		
Acomptes reçus sur commandes		176		
Autres dettes		178/9	41.879.764	40.670.704
Dettes à un an au plus	6.9	42/48	98.884.341	110.266.773
Dettes à plus d'un an échéant dans l'année		42	10.113.967	10.329.226
Dettes financières		43		
Établissements de crédit		430/8		
Autres emprunts		439		
Dettes commerciales		44	39.222.529	50.686.069
Fournisseurs		440/4	39.222.529	50.686.069
Effets à payer		441		
Acomptes reçus sur commandes		46		
Dettes fiscales, salariales et sociales	6.9	45	43.601.135	41.940.490
Impôts		450/3	4.028.872	3.889.768
Rémunérations et charges sociales		454/9	39.572.264	38.050.722
Autres dettes		47/48	5.946.709	7.310.988
Comptes de régularisation	6.9	492/3	22.947.882	22.810.860
TOTAL DU PASSIF		10/49	326.887.505	276.885.137

C 4 | COMPTE DE RÉSULTATS

COMPTE DE RÉSULTATS	ANN.	CODES	EXERCICE	EXERCICE PRÉCÉDENT
Ventes et prestations		70/76A	433.350.193	368.870.515
Chiffre d'affaires	6.10	70	90.502.965	96.958.799
En-cours de fabrication, produits finis et commandes en cours d'exécution: augmentation (réduction)(+)/(-)		71		
Production immobilisée		72		
Autres produits d'exploitation	6.10	74	283.593.080	271.911.716
Produits d'exploitation non récurrents	6.12	76A	59.254.148	
Coût des ventes et des prestations		60/66A	364.657.526	360.952.336
Approvisionnements et marchandises		60	34.362.929	19.227.446
Achats		600/8	39.145.071	21.139.994
Stocks: réduction (augmentation) (+)/(-)		609	-4.782.142	-1.912.548
Services et biens divers		61	129.754.678	148.784.394
Rémunérations, charges sociales et pensions (+)/(-)	6.10	62	170.064.504	165.163.256
Amortissements et réductions de valeur sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles		630	12.804.036	13.683.372
Réductions de valeur sur stocks, sur commandes en cours d'exécution et sur créances commerciales: dotations (reprises) (+)/(-)	6.10	631/4	3.730.531	1.386.567
Provisions pour risques et charges: dotations (utilisations et reprises) (+)/(-)	6.10	635/8	7.391.465	10.469.278
Autres charges d'exploitation	6.10	640/8	296.422	426.158
Charges d'exploitation portées à l'actif au titre de frais de restructuration (-)		649		
Charges d'exploitation non récurrentes	6.12	66A	6.252.234	1.811.866
Bénéfice (Perte) d'exploitation (+)/(-)		9901	68.692.668	7.918.179
Produits financiers		75/76B	1.031.363	750.598
Produits financiers récurrents		75	136.550	130.096
Produits des immobilisations financières		750		
Produits des actifs circulants		751	52	83
Autres produits financiers	6.11	752/9	136.498	130.012
Produits financiers non récurrents	6.12	76B	894.813	620.503
Charges financières		65/66B	10.891.488	4.221.274
Charges financières récurrentes	6.11	65	2.025.540	2.364.842
Charges des dettes		650	1.794.662	2.293.581
Réductions de valeur sur actifs circulants autres que stocks, commandes en cours et créances commerciale- vs: dotations (reprises) (+)/(-)		651		
Autres charges financières		652/9	230.878	71.261
Charges financières non récurrentes	6.12	66B	8.865.948	1.856.432
Bénéfice (Perte) avant impôts (+)/(-)		9903	58.832.542	4.447.504
Prélèvements sur les impôts différés		780		
Transfert aux impôts différés		680		
Impôts sur le résultat	6.13	67/77	528.202	235.796
Impôts		670/3	528.202	235.796
Régularisations d'impôts et reprises de provisions fiscales		77		
Bénéfice (Perte) de l'exercice (+)/(-)		9904	58.304.341	4.211.708
Prélèvements sur les réserves immunisées		789		
Transfert aux réserves immunisées		689		
Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter (+)/(-)		9905	58.304.341	4.211.708

C 5 | AFFECTATIONS ET PRÉLÈVEMENTS

	CODES	EXERCICE	EXERCICE PRÉCÉDENT
Bénéfice (Perte) à affecter (+)/(-)	9906	45.050.340	-15.190.721
Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter (+)/(-)	(9905)	58.304.341	4.211.708
Bénéfice (Perte) reporté(e) de l'exercice précédent (+)/(-)	14P	-13.254.001	-19.402.428
Prélèvements sur les capitaux propres	791/2		
sur le capital et les primes d'émission	791		
sur les réserves	792		
Affectations aux capitaux propres	691/2		
au capital et aux primes d'émission	691		
à la réserve légale	6920		
aux autres réserves	6921		
Bénéfice (Perte) à reporter (+)/(-)	(14)	47.491.885	13.254.001
Intervention d'associés dans la perte	794	2.441.545	1.936.720
Bénéfice à distribuer	694/7		
Rémunération du capital	694		
Administrateurs ou gérants	695		
Employés	696		
Autres allocataires	697		

C 6.1 | ÉTAT DES FRAIS D'ÉTABLISSEMENT

	CODES	EXERCICE	EXERCICE PRÉCÉDENT
Valeur comptable nette au terme de l'exercice	20P		5.726
Mutations de l'exercice			
Nouveaux frais engagés	8002		
Amortissements	8003		
Autres (+)/(-)	8004	-5.726	
Valeur comptable nette au terme de l'exercice	(20)		
Dont			
Frais de constitution et d'augmentation de capital, frais d'émission d'emprunts et autres frais d'établissement	200/2		
Frais de restructuration	204		

C 6.2.3 | CONCESSIONS, BREVETS, LICENCES, SAVOIR-FAIRE, MARQUES ET DROITS SIMILAIRES

	CODES	EXERCICE	EXERCICE PRÉCÉDENT
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8052P		7.680
Mutations de l'exercice			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8022		
Cessions et désaffectations	8032		
Transferts d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8042	-7.680	
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8052		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8122P		7.680
Mutations de l'exercice			
Actés	8072		
Repris	8082		
Acquis de tiers	8092		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations	8102		
Transférés d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8112	-7.680	
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8122		
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	211		

C 6.3.1 | ÉTAT DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	CODES	EXERCICE	EXERCICE PRÉCÉDENT
TERRAINS ET CONSTRUCTIONS			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8191P		123.423.673
Mutations de l'exercice			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8161	2.180.218	
Cessions et désaffectations	8171	13.525.441	
Transferts d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8181	844.110	
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8191	112.922.559	
Plus-values au terme de l'exercice			
8251P			
Mutations de l'exercice			
Actées	8211		
Acquises de tiers	8221		
Annulées	8231		
Transférées d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8241		
Plus-values au terme de l'exercice	8251		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8321P		86.669.974
Mutations de l'exercice			
Actés	8271	8.385.602	
Repris	8281		
Acquis de tiers	8291		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations	8301	10.668.459	
Transférés d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8311	75.008	
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8321	84.462.126	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(22)	28.460.433	

C 6.3.2 | INSTALLATIONS, MACHINES ET OUTILLAGE

	CODES	EXERCICE	EXERCICE PRÉCÉDENT
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8192P		140.007.204
Mutations de l'exercice			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8162	5.102.487	
Cessions et désaffectations	8172	3.386.589	
Transferts d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8182	787.087	
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8192	142.510.189	
Plus-values au terme de l'exercice	8252P		
Mutations de l'exercice			
Actées	8212		
Acquises de tiers	8222		
Annulées	8232		
Transférées d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8242		
Plus-values au terme de l'exercice	8252		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8322P		117.939.646
Mutations de l'exercice			
Actés	8272	6.781.539	
Repris	8282		
Acquis de tiers	8292		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations	8302	3.386.589	
Transférés d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8312		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8322	121.334.596	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(23)	21.175.593	

C 6.3.3 | MOBILIER ET MATÉRIEL ROULANT

	CODES	EXERCICE	EXERCICE PRÉCÉDENT
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8193P		36.877.710
Mutations de l'exercice			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8163	2.870.089	
Cessions et désaffectations	8173	286.486	
Transferts d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8183	169.667	
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8193	39.630.981	
Plus-values au terme de l'exercice	8253P		
Mutations de l'exercice			
Actées	8213		
Acquises de tiers	8223		
Annulées	8233		
Transférées d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8243		
Plus-values au terme de l'exercice	8253		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8323P		31.587.767
Mutations de l'exercice			
Actés	8273	2.268.674	
Repris	8283		
Acquis de tiers	8293		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations	8303	286.486	
Transférés d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8313	136.068	
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8323	33.706.024	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(24)	5.924.957	

C 6.3.5 | AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	CODES	EXERCICE	EXERCICE PRÉCÉDENT
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8195P		165.111
Mutations de l'exercice			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8165		
Cessions et désaffectations	8175		
Transferts d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8185	-165.111	
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8195		
Plus-values au terme de l'exercice	8255P		
Mutations de l'exercice			
Actées	8215		
Acquises de tiers	8225		
Annulées	8235		
Transférées d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8245		
Plus-values au terme de l'exercice	8255		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8325P		135.613
Mutations de l'exercice			
Actés	8275		
Repris	8285		
Acquis de tiers	8295		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations	8305		
Transférés d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8315	-135.613	
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8325		
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(26)		

C 6.3.6 | IMMOBILISATIONS EN COURS ET ACOMPTES VERSÉS

	CODES	EXERCICE	EXERCICE PRÉCÉDENT
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8196P		9.930.900
Mutations de l'exercice			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8166	7.155.616	
Cessions et désaffectations	8176		
Transferts d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8186	-1.554.564	
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8196	15.531.951	
Plus-values au terme de l'exercice	8256P		
Mutations de l'exercice			
Actées	8216		
Acquises de tiers	8226		
Annulées	8236		
Transférées d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8246		
Plus-values au terme de l'exercice	8256		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8326P		
Mutations de l'exercice			
Actés	8276		
Repris	8286		
Acquis de tiers	8296		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations	8306		
Transférés d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8316		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8326		
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(27)	15.531.951	

C 6.4.1 | ÉTAT DES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

ENTREPRISES LIEES – PARTICIPATIONS, ACTIONS ET PARTS	CODES	EXERCICE	EXERCICE PRÉCÉDENT
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8391P		21.863.071
Mutations de l'exercice			
Acquisitions	8361		
Cessions et retraits	8371		
Transferts d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8381		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8391	21.863.071	
Plus-values au terme de l'exercice	8451P		8.709.191
Mutations de l'exercice			
Actées	8411		
Acquises de tiers	8421		
Annulées	8431		
Transférées d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8441		
Plus-values au terme de l'exercice	8451	8.709.191	
Réductions de valeur au terme de l'exercice	8521P		1.845.152
Mutations de l'exercice			
Actées	8471	462.667	
Reprises	8481		
Acquises de tiers	8491		
Annulées à la suite de cessions et retraits	8501		
Transférées d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8511		
Réductions de valeur au terme de l'exercice	8521	2.307.819	
Montants non appelés au terme de l'exercice	8551P		
Mutations de l'exercice (+)/(-)	8541		
Montants non appelés au terme de l'exercice	8551		
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(280)	28.264.443	
ENTREPRISES LIEES – CREANCES			
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	281P		
Mutations de l'exercice			
Additions	8581		
Remboursements	8591		
Réductions de valeur actées	8601		
Réductions de valeur reprises	8611		
Différences de change (+)/(-)	8621		
Autres (+)/(-)	8631		
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(281)		
REDUCTIONS DE VALEUR CUMULEES SUR CREANCES AU TERME DE L'EXERCICE	8651		

C 6.4.2 | ENTREPRISES AVEC LIEN DE PARTICIPATION – PARTICIPATIONS, ACTIONS ET PARTS

	CODES	EXERCICE	EXERCICE PRÉCÉDENT
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8392P		31.954.850
Mutations de l'exercice			
Acquisitions	8362		
Cessions et retraits	8372		
Transferts d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8382		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8392	31.954.850	
Plus-values au terme de l'exercice	8452P		
Mutations de l'exercice			
Actées	8412		
Acquises de tiers	8422		
Annulées	8432		
Transférées d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8442		
Plus-values au terme de l'exercice	8452		
Réductions de valeur au terme de l'exercice	8522P		11.372.099
Mutations de l'exercice			
Actées	8472	8.353.479	
Reprises	8482		
Acquises de tiers	8492		
Annulées à la suite de cessions et retraits	8502		
Transférées d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8512		
Réductions de valeur au terme de l'exercice	8522	19.725.578	
Montants non appelés au terme de l'exercice	8552P		
Mutations de l'exercice (+)/(-)	8542		
Montants non appelés au terme de l'exercice	8552		
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(282)	12.229.272	
ENTREPRISES AVEC LIEN DE PARTICIPATION – CRÉANCES			
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	283P		
Mutations de l'exercice			
Additions	8582	257.715	
Remboursements	8592		
Réductions de valeur actées	8602		
Réductions de valeur reprises	8612		
Différences de change (+)/(-)	8622		
Autres (+)/(-)	8632		
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(283)	257.715	
RÉDUCTIONS DE VALEUR CUMULÉES SUR CRÉANCES AU TERME DE L'EXERCICE	8652		

C 6.4.3 | AUTRES ENTREPRISES - PARTICIPATIONS, ACTIONS ET PARTS

AUTRES ENTREPRISES – PARTICIPATIONS, ACTIONS ET PARTS	CODES	EXERCICE	EXERCICE PRÉCÉDENT
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8393P		300.243
Mutations de l'exercice			
Acquisitions	8363	404.336	
Cessions et retraits	8373		
Transferts d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8383		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8393	704.579	
Plus-values au terme de l'exercice	8453P		
Mutations de l'exercice			
Actées	8413		
Acquises de tiers	8423		
Annulées	8433		
Transférées d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8443		
Plus-values au terme de l'exercice	8453		
Réductions de valeur au terme de l'exercice	8523P		6.182
Mutations de l'exercice			
Actées	8473	49.802	
Reprises	8483		
Acquises de tiers	8493		
Annulées à la suite de cessions et retraits	8503		
Transférées d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8513		
Réductions de valeur au terme de l'exercice	8523	55.985	
Montants non appelés au terme de l'exercice	8553P		
Mutations de l'exercice (+)/(-)	8543		
Montants non appelés au terme de l'exercice	8553		
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(284)	648.594	
AUTRES ENTREPRISES – CREANCES			
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	285/8P		5.036
Mutations de l'exercice			
Additions	8583	1.371.053	
Remboursements	8593	20.386	
Réductions de valeur actées	8603		
Réductions de valeur reprises	8613		
Différences de change (+)/(-)	8623		
Autres (+)/(-)	8633		
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(285/8)	1.355.703	
REDUCTIONS DE VALEUR CUMULEES SUR CREANCES AU TERME DE L'EXERCICE	8653		

C 6.5.1 | INFORMATION RELATIVE AUX PARTICIPATIONS

PARTICIPATIONS ET DROITS SOCIAUX DÉTENUS DANS D'AUTRES ENTREPRISES

Sont mentionnées ci-après, les entreprises dans lesquelles l'entreprise détient une participation (comprise dans les rubriques 280 et 282 de l'actif) ainsi que les autres entreprises dans lesquelles l'entreprise détient des droits sociaux (compris dans les rubriques 284 et 51/53 de l'actif) représentant 10% au moins du capital souscrit.

DÉNOMINATION, ADRESSE COMPLÈTE DU SIÈGE ET POUR LES ENTREPRISES DE DROIT BELGE, MENTION DU NUMÉRO D'ENTREPRISE	DROITS SOCIAUX DÉTENUS			DONNÉES EXTRAITES DES DERNIERS COMPTES ANNUELS DISPONIBLES			
	DIRECTEMENT		PAR LES FI- LIALES	COMPTES ANNUELS ARRÊTÉS AU	CODE DEVISE	CAPITAUX PROPRES	RÉSUL- TATS NETS
	NOMBRE D'ACTIONS	%	%				
0877535640 CASA KAFKA PICTURES SA (Société anonyme) Bd Louis Schmidt 2 - 1040 Etterbeek Belgique	184	64,44	30	31/12/2017	EUR	1.320.541	434.635
0887332541 DREAMWALL (Société anonyme) Rue Jules Destree 52 - 6001 Marcinelle Belgique	9.485	23,32		31/12/2016	EUR	1.041.210	305.764
0873769961 FERI (Société anonyme) Avenue Golenvaux 8 - 5000 Namur Belgique	15.600	31,77		31/12/2017	EUR	37.314.746	-1.360.223
0878403195 FREY (Société anonyme) Bd Auguste Reyers 52 - 1030 Schaerbeek Belgique	13.200	50,00		31/12/2017	EUR	21.784.361	-925.335
0427916686 RMB (Société anonyme) Bd Louis Schmidt 2 - 1040 Etterbeek Belgique	846	99,99	0,01	31/12/2016	EUR	6.825.204	1.699.239
0809081750 SONUMA (Société anonyme) Bd Raymond Pointcarré 15 - 4020 Liège Belgique	16.000	40,00		31/12/2016	EUR	27.710.174	-3.141.986
0831885757 KEYWALL (Société anonyme) Rue Jules Destree 52 - 6001 Marcinelle Belgique	250	22,22		31/12/2016	EUR	222.063	42.509
0847284310 IMMO-DIGUE (Société anonyme) Bd Tirou 37 - 6000 Charleroi Belgique	285	6,65		31/12/2017	EUR	3.443.134	-748.904
0542905832 MARADIO.BE (SCRL) Bd Auguste Reyers 52 - 1030 Schaerbeek Belgique	200	28,57		31/12/2017	EUR	35.900	-196

C 6.6 | PLACEMENTS DE TRÉSORERIE ET COMPTES DE RÉGULARISATION DE L'ACTIF

PLACEMENTS DE TRÉSORERIE / AUTRES PLACEMENTS	CODES	EXERCICE	EXERCICE PRÉCÉDENT
Actions et parts	51		
Valeur comptable augmentée du montant non appelé	8681		
Montant non appelé	8682		
Titres à revenu fixe	52		
Titres à revenu fixe émis par des établissements de crédit	8684		
Comptes à terme détenus auprès des établissements de crédit	53	371.315	367.477
Avec une durée résiduelle ou de préavis			
d'un mois au plus	8686	371.315	367.477
de plus d'un mois à un an au plus	8687		
de plus d'un an	8688		
Autres placements de trésorerie non repris ci-avant	8689		

COMPTES DE RÉGULARISATION	EXERCICE
VENTILATION DE LA RUBRIQUE 490/1 DE L'ACTIF SI CELLE-CI REPRÉSENTE UN MONTANT IMPORTANT	
Charges à reporter (490)	138.071
Produits acquis (491)	23.547.196



C 6.8 | PROVISIONS POUR AUTRES RISQUES ET CHARGES



		EXERCICE
VENTILATION DE LA RUBRIQUE 164/5 DU PASSIF SI CELLE-CI REPRÉSENTE UN MONTANT IMPORTANT		
Provision à caractère social		4.062.000
Provision pour litiges		27.223.250

C 6.9 | ÉTAT DES DETTES ET COMPTES DE RÉGULARISATION DU PASSIF

	CODES	EXERCICE
VENTILATION DES DETTES A L'ORIGINE A PLUS D'UN AN, EN FONCTION DE LEUR DUREE RESIDUELLE		
Dettes à plus d'un an échéant dans l'année		
Dettes financières	8801	10.113.967
Emprunts subordonnés	8811	
Emprunts obligataires non subordonnés	8821	
Dettes de location-financement et assimilées	8831	
Etablissements de crédit	8841	10.113.967
Autres emprunts	8851	
Dettes commerciales	8861	
Fournisseurs	8871	
Effets à payer	8881	
Acomptes reçus sur commandes	8891	
Autres dettes	8901	
Total des dettes à plus d'un an échéant dans l'année	(42)	10.113.967
Dettes ayant plus d'un an mais 5 ans au plus à courir		
Dettes financières	8802	34.370.251
Emprunts subordonnés	8812	
Emprunts obligataires non subordonnés	8822	
Dettes de location-financement et assimilées	8832	
Etablissements de crédit	8842	34.370.251
Autres emprunts	8852	
Dettes commerciales	8862	
Fournisseurs	8872	
Effets à payer	8882	
Acomptes reçus sur commandes	8892	
Autres dettes	8902	41.879.764
Total des dettes ayant plus d'un an mais 5 ans au plus à courir	8912	76.250.014
Dettes ayant plus de 5 ans à courir		
Dettes financières	8803	
Emprunts subordonnés	8813	
Emprunts obligataires non subordonnés	8823	
Dettes de location-financement et assimilées	8833	
Etablissements de crédit	8843	
Autres emprunts	8853	
Dettes commerciales	8863	
Fournisseurs	8873	
Effets à payer	8883	
Acomptes reçus sur commandes	8893	
Autres dettes	8903	
Total des dettes ayant plus de 5 ans à courir	8913	

	CODES	EXERCICE
DETTES GARANTIES (COMPRISES DANS LES RUBRIQUES 17 ET 42/48 DU PASSIF)		
Dettes garanties par les pouvoirs publics belges		
Dettes financières	8921	44.484.218
Emprunts subordonnés	8931	
Emprunts obligataires non subordonnés	8941	
Dettes de location-financement et assimilées	8951	
Etablissements de crédit	8961	44.484.218
Autres emprunts	8971	
Dettes commerciales	8981	
Fournisseurs	8991	
Effets à payer	9001	
Acomptes reçus sur commandes	9011	
Dettes salariales et sociales	9021	
Autres dettes	9051	
Total des dettes garanties par les pouvoirs publics belges	9061	44.484.218
Dettes garanties par des sûretés réelles constituées ou irrévocablement promises sur les actifs de l'entreprise		
Dettes financières	8922	
Emprunts subordonnés	8932	
Emprunts obligataires non subordonnés	8942	
Dettes de location-financement et assimilées	8952	
Etablissements de crédit	8962	
Autres emprunts	8972	
Dettes commerciales	8982	
Fournisseurs	8992	
Effets à payer	9002	
Acomptes reçus sur commandes	9012	
Dettes fiscales, salariales et sociales	9022	
Impôts	9032	
Rémunérations et charges sociales	9042	
Autres dettes	9052	
Total des dettes garanties par des sûretés réelles constituées ou irrévocablement promises sur les actifs de l'entreprise	9062	
DETTES FISCALES, SALARIALES ET SOCIALES		
Impôts (rubrique 450/3 du passif)		
Dettes fiscales échues	9072	
Dettes fiscales non échues	9073	4.028.872
Dettes fiscales estimées	450	
Rémunérations et charges sociales (rubrique 454/9 du passif)		
Dettes échues envers l'Office National de Sécurité Sociale	9076	3.747.648
Autres dettes salariales et sociales	9077	35.824.615
COMPTES DE REGULARISATION		
Ventilation de la rubrique 492/3 du passif si celle-ci représente un montant important		
Charges à imputer (492)		1.720.559
Produits à reporter (493)		21.227.323

C 6.10 | RÉSULTATS D'EXPLOITATION

	Codes	Exercice	Exercice précédent
PRODUIT D'EXPLOITATION			
CHIFFRE D'AFFAIRES NET			
Ventilation par catégorie d'activité			
Publicité (y compris les échanges promotionnels)		87.683.793	94.750.065
Autres		2.819.172	2.208.734
Autres produits d'exploitation			
Subsides d'exploitation et montants compensatoires obtenus des pouvoirs publics	740	260.340.145	249.249.784
CHARGES D'EXPLOITATION			
Travailleurs pour lesquels l'entreprise a introduit une déclaration DIMONA ou qui sont inscrits au registre général du personnel			
Nombre total à la date de clôture	9086	2.079	2.035
Effectif moyen du personnel calculé en équivalents temps plein	9087	2.029,9	2.032,3
Nombre d'heures effectivement prestées	9088	3.394.384	3.417.804
Frais de personnel			
Rémunérations et avantages sociaux directs	620	108.630.421	115.667.651
Cotisations patronales d'assurances sociales	621	43.828.411	24.004.994
Primes patronales pour assurances extralégales	622	1.198.502	1.036.164
Autres frais de personnel	623	13.863.170	3.792.891
Pensions de retraite et de survie	624	2.544.000	20.661.556
Provisions pour pensions et obligations similaires			
Dotations (utilisations et reprises) (+)/(-)	635		
Réductions de valeur			
Sur stocks et commandes en cours			
Actées	9110	3.685.779	1.303.826
Reprises	9111		
Sur créances commerciales			
Actées	9112	153.402	87.946
Reprises	9113	108.649	5.206
Provisions pour risques et charges			
Constitutions	9115	11.305.547	21.027.622
Utilisations et reprises	9116	3.914.082	10.558.344
Autres charges d'exploitation			
Impôts et taxes relatifs à l'exploitation	640	108.500	123.830
Autres	641/8	187.922	302.328
Personnel intérimaire et personnes mises à la disposition de l'entreprise			
Nombre total à la date de clôture	9096		
Nombre moyen calculé en équivalents temps plein	9097	174,9	187,5
Nombre d'heures effectivement prestées	9098	345.684	370.408
Frais pour l'entreprise	617	10.682.317	11.517.134

C 6.11 | RÉSULTATS FINANCIERS

	Codes	Exercice	Exercice précédent
RÉSULTATS FINANCIERS			
Autres produits financiers			
Subsides accordés par les pouvoirs publics et imputés au compte de résultats			
Subsides en capital	9125		5.806
Subsides en intérêts	9126		
Ventilation des autres produits financiers			
Produits actifs circulants			
Différences de change positives		90.959	14.482
Produits financiers divers		45.539	11.057
Amortissement des frais d'émission d'emprunts et des primes de remboursement	6501		
Intérêts intercalaires portés à l'actif	6503		
Réductions de valeur sur actifs circulants			
Actées	6510		
Reprises	6511		
Autres charges financières			
Montant de l'escompte à charge de l'entreprise sur la négociation de créances	653		
Provisions à caractère financier			
Dotations	6560		
Utilisations et reprises	6561		
Ventilation des autres charges financières			
Différences de change et écarts de conversion		121.812	14.181
Charges financières diverses		109.065	44.327

C 6.12 | PRODUITS ET CHARGES DE TAILLE OU D'INCIDENCE EXCEPTIONNELLE

	Codes	Exercice	Exercice précédent
PRODUITS NON RÉCURRENTS	76	60.148.961	620.503
Produits d'exploitation non récurrents	(76A)	59.254.148	
Reprises d'amortissements et de réductions de valeur sur immobilisations incorporelles et corporelles	760		
Reprises de provisions pour risques et charges d'exploitation exceptionnels	7620		
Plus-values sur réalisation d'immobilisations incorporelles et corporelles	7630	59.254.148	
Autres produits d'exploitation non récurrents	764/8		
Produits financiers non récurrents	(76B)	894.813	620.503
Reprises de réductions de valeur sur immobilisations financières	761		
Reprises de provisions pour risques et charges financiers exceptionnels	7621		
Plus-values sur réalisation d'immobilisations financières	7631		
Autres produits financiers non récurrents	769	894.813	620.503
CHARGES NON RÉCURRENTES	66	15.118.183	3.668.298
Charges d'exploitation non récurrentes	(66A)	6.252.234	1.811.866
Amortissements et réductions de valeur non récurrents sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles	660	4.631.779	
Provisions pour risques et charges d'exploitation exceptionnels: dotations (utilisations)	6620	1.611.000	1.494.692
Moins-values sur réalisation d'immobilisations incorporelles et corporelles	6630		
Autres charges d'exploitation non récurrentes	664/7	9.450	317.174
Charges d'exploitation non récurrentes portées à l'actif au titre de frais de restructuration	6690	5	
Charges financières non récurrentes	(66B)	8.865.948	1.856.432
Réductions de valeur sur immobilisations financières	661	8.865.948	1.856.432
Provisions pour risques et charges financiers exceptionnels: dotations (utilisations)	6621		
Moins-values sur réalisation d'immobilisations financières	6631		
Autres charges financières non récurrentes	668		
Charges financières non récurrentes portées à l'actif au titre de frais de restructuration	6691		

C 6.13 | IMPÔTS ET TAXES

	CODES	EXERCICE
IMPOTS SUR LE RESULTAT		
Impôts sur le résultat de l'exercice	9134	528.202
Impôts et précomptes dus ou versés	9135	528.202
Excédent de versements d'impôts ou de précomptes porté à l'actif	9136	
Suppléments d'impôts estimés	9137	
Impôts sur le résultat d'exercices antérieurs	9138	
Suppléments d'impôts dus ou versés	9139	
Suppléments d'impôts estimés ou provisionnés	9140	
Principales sources de disparités entre le bénéfice avant impôts, exprimé dans les comptes, et le bénéfice taxable estimé		
Sources de latences fiscales		
Latences actives	9141	
Pertes fiscales cumulées, déductibles des bénéfices taxables ultérieurs	9142	
Autres latences actives		
Latences passives	9144	
Ventilation des latences passives		

	CODES	EXERCICE	EXERCICE PRÉCÉDENT
TAXES SUR LA VALEUR AJOUTÉE ET IMPÔTS A CHARGE DE TIERS			
Taxes sur la valeur ajoutée, portées en compte			
A l'entreprise (déductibles)	9145	24.429.487	23.432.093
Par l'entreprise	9146	22.777.778	23.284.310
Montants retenus à charge de tiers, au titre de			
Précompte professionnel	9147	35.701.911	35.332.618
Précompte mobilier	9148		

C 6.14 | DROITS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN

AUTRES ENTREPRISES – PARTICIPATIONS, ACTIONS ET PARTS	CODES	EXERCICE
GARANTIES PERSONNELLES CONSTITUEES OU IRREVOCABLEMENT PROMISES PAR L'ENTREPRISE POUR SURETE DE DETTES OU D'ENGAGEMENTS DE TIERS	9149	
Dont		
Effets de commerce en circulation endossés par l'entreprise	9150	
Effets de commerce en circulation tirés ou avalisés par l'entreprise	9151	
Montant maximum à concurrence duquel d'autres engagements de tiers sont garantis par l'entreprise	9153	
GARANTIES REELLES		
Garanties réelles constituées ou irrévocablement promises par l'entreprise sur ses actifs propres pour sûreté de dettes et engagements de l'entreprise		
Hypothèques		
Valeur comptable des immeubles grevés	9161	
Montant de l'inscription	9171	
Gages sur fonds de commerce – Montant de l'inscription	9181	
Gages sur d'autres actifs – Valeur comptable des actifs gagés	9191	
Sûretés constituées sur actifs futurs – Montant des actifs en cause		
Garanties réelles constituées ou irrévocablement promises par l'entreprise sur ses actifs propres pour sûreté de dettes et engagements de tiers		
Hypothèques		
Valeur comptable des immeubles grevés	9162	
Montant de l'inscription	9172	
Gages sur fonds de commerce – Montant de l'inscription	9182	
Gages sur d'autres actifs – Valeur comptable des actifs gagés	9192	
Sûretés constituées sur actifs futurs – Montant des actifs en cause	9202	
BIENS ET VALEURS DETENUS PAR DES TIERS EN LEUR NOM MAIS AUX RISQUES ET PROFITS DE L'ENTREPRISE, S'ILS NE SONT PAS PORTES AU BILAN		
ENGAGEMENTS IMPORTANTS D'ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS		
Engagements d'acquisition d'immobilisations		7.706.491
ENGAGEMENTS IMPORTANTS DE CESSION D'IMMOBILISATIONS		
MARCHE A TERME		
Marchandises achetées (à recevoir)	9213	2.356.434
Marchandises vendues (à livrer)	9214	
Devises achetées (à recevoir)	9215	
Devises vendues (à livrer)	9216	

C 6.15 | RELATIONS AVEC LES ENTREPRISES AVEC LESQUELLES IL EXISTE UN LIEN DE PARTICIPATION

	CODES	EXERCICE	EXERCICE PRÉCÉDENT
ENTREPRISES LIÉES			
Immobilisations financières	(280/1)	28.264.443	28.727.110
Participations	(280)	28.264.443	28.727.110
Créances subordonnées	9271		
Autres créances	9281		
Créances sur les entreprises liées	9291	5.759.482	4.753.241
A plus d'un an	9301	5.759.482	4.753.241
A un an au plus	9311		
Placements de trésorerie	9321		
Actions	9331		
Créances	9341		
Dettes	9351	6.539.018	7.804.263
A plus d'un an	9361	6.539.018	6.539.018
A un an au plus	9371		1.265.245
Garanties personnelles et réelles			
Constituées ou irrévocablement promises par l'entreprise pour sûreté de dettes ou d'engagements d'entreprises liées	9381		
Constituées ou irrévocablement promises par des entreprises liées pour sûreté de dettes ou d'engagements de l'entreprise	9391		
Autres engagements financiers significatifs	9401		
Résultats financiers			
Produits des immobilisations financières	9421		
Produits des actifs circulants	9431		
Autres produits financiers	9441		
Charges des dettes	9461		
Autres charges financières	9471		
Cessions d'actifs immobilisés			
Plus-values réalisées	9481		
Moins-values réalisées	9491		
ENTREPRISES AVEC UN LIEN DE PARTICIPATION			
Immobilisations financières	(282/3)	12.486.987	20.582.751
Participations	(282)	12.229.272	20.582.751
Créances subordonnées	9272		
Autres créances	9282	257.715	
Créances	9292	13.834.564	12.129.389
A plus d'un an	9302	13.502.488	12.067.185
A un an au plus	9312	74.360	62.204
Dettes	9352	39.429.782	38.220.722
A plus d'un an	9362	35.340.745	34.131.685
A un an au plus	9372	4.089.037	4.089.037



C 6.16 | RELATIONS FINANCIÈRES



	CODES	EXERCICE
LE OU LES COMMISSAIRE(S) ET LES PERSONNES AVEC LESQUELLES IL EST LIE (ILS SONT LIES)		
Émoluments du (des) commissaire(s)	9505	63.230
Émoluments pour prestations exceptionnelles ou missions particulières accomplies au sein de la société par le(s) commissaire(s)		
Autres missions d'attestation	95061	
Missions de conseils fiscaux	95062	
Autres missions extérieures à la mission révisorale	95063	
Émoluments pour prestations exceptionnelles ou missions particulières accomplies au sein de la société par des personnes avec lesquelles le ou les commissaire(s) est lié (sont liés)		
Autres missions d'attestation	95081	
Missions de conseils fiscaux	95082	
Autres missions extérieures à la mission révisorale	95083	

15

BILAN SOCIAL

C 10 | ÉTAT DES PERSONNES OCCUPÉES

TRAVAILLEURS POUR LESQUELS L'ENTREPRISE A INTRODUIT UNE DÉCLARATION DIMONA OU QUI SONT INSCRITS AU REGISTRE GÉNÉRAL DU PERSONNEL.

AU COURS DE L'EXERCICE	CODES	TOTAL	1. HOMMES	2. FEMMES
Nombre moyen de travailleurs				
Temps plein	1001	1.929,9	1.199,4	730,5
Temps partiel	1002	155,5	69,0	86,5
Total en équivalents temps plein (ETP)	1003	2.029,9	1.243,4	786,5
Nombre d'heures effectivement prestées				
Temps plein	1011	3.238.484	2.023.749	1.214.735
Temps partiel	1012	155.900	64.410	91.490
Total	1013	3.394.384	2.088.159	1.306.225
Frais de personnel				
Temps plein	1021	164.268.190	102.652.224	61.615.968
Temps partiel	1022	3.252.314	1.343.692	1.908.622
Total	1023	167.520.504	103.995.916	63.524.588
Montant des avantages accordés en sus du salaire	1033			

AU COURS DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT	CODES	TOTAL	1. HOMMES	2. FEMMES
Nombre moyen de travailleurs en ETP	1003	2.032,3	1.255,3	777
Nombre d'heures effectivement prestées	1013	3.417.804	2.119.445	1.298.359
Frais de personnel	1023	164.016.174	101.710.250	62.305.924
Montant des avantages accordés en sus du salaire	1033			

TRAVAILLEURS POUR LESQUELS L'ENTREPRISE A INTRODUIT UNE DÉCLARATION DIMONA OU QUI SONT INSCRITS AU REGISTRE GÉNÉRAL DU PERSONNEL (SUITE)

À LA DATE DE CLÔTURE DE L'EXERCICE	CODES	1. TEMPS PLEIN	2. TEMPS PARTIEL	3. TOTAL EN ÉQUIVALENTS TEMPS PLEIN
Nombre de travailleurs	105	1.930	149	2.026,0
Par type de contrat de travail				
Contrat à durée indéterminée	110	1.823	128	1.905,2
Contrat à durée déterminée	111	67	17	78,7
Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini	112			
Contrat de remplacement	113	40	4	42,1
Par sexe et niveau d'études				
Hommes	120	1.196	62	1.236,7
De niveau primaire	1200	1.196	62	1.236,7
De niveau secondaire	1201			
De niveau supérieur non universitaire	1202			
De niveau universitaire	1203			
Femmes	121	734	87	789,3
De niveau primaire	1210	734	87	789,3
De niveau secondaire	1211			
De niveau supérieur non universitaire	1212			
De niveau universitaire	1213			
PAR CATÉGORIE PROFESSIONNELLE				
Personnel de direction	130	9		9
Employés	134	1.855	148	1.950,5
Ouvriers	132	66	1	66,5
Autres	133			

PERSONNEL INTÉRIMAIRE ET PERSONNES MISES A LA DISPOSITION DE L'ENTREPRISE

AU COURS DE L'EXERCICE	CODES	1. PERSONNEL INTÉRIMAIRE	2. PERSONNES MISES À LA DISPOSITION DE L'ENTREPRISE
Nombre moyen de personnes occupées	150		174,9
Nombre d'heures effectivement prestées	151		345.684
Frais pour l'entreprise	152		10.682.317

TABLEAU DES MOUVEMENTS DU PERSONNEL AU COURS DE L'EXERCICE

ENTRÉES	CODES	1. TEMPS PLEIN	2. TEMPS PARTIEL	3. TOTAL EN ÉQUIVALENTS TEMPS PLEIN
Nombre de travailleurs pour lesquels l'entreprise a introduit une déclaration DIMONA ou qui ont été inscrits au registre général du personnel au cours de l'exercice	205	135	32	154,2
Par type de contrat de travail				
Contrat à durée indéterminée	210	44	7	48,1
Contrat à durée déterminée	211	48	20	59,4
Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini	212			
Contrat de remplacement	213	43	5	46,7
SORTIES				
Nombre de travailleurs dont la date de fin de contrat a été inscrite dans une déclaration DIMONA ou au registre général du personnel au cours de l'exercice	305	101	20	109,6
Par type de contrat de travail				
Contrat à durée indéterminée	310	68	10	71,1
Contrat à durée déterminée	311	20	8	24,0
Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini	312			
Contrat de remplacement	313	13	2	14,5
Par motif de fin de contrat				
Pension	340	9		9,0
Chômage avec complément d'entreprise	341	35	2	36,3
Licenciement	342	9		9,0
Autre motif	343	48	18	55,3
Dont: le nombre de personnes qui continuent, au moins à mi-temps, à prester des services au profit de l'entreprise comme indépendants	350			

RENSEIGNEMENTS SUR LES FORMATIONS POUR LES TRAVAILLEURS AU COURS DE L'EXERCICE

	CODES	HOMMES	CODES	FEMMES
Initiatives en matière de formation professionnelle continue à caractère formel à charge de l'employeur				
Nombre de travailleurs concernés	5801	1.179	5811	736
Nombre d'heures de formation suivies	5802	23.301	5812	16.700
Coût net pour l'entreprise	5803	592.611	5813	424.728
dont coût brut directement lié aux formations	58031	592.611	58131	424.728
dont cotisations payées et versements à des fonds collectifs	58032		58132	
dont subventions et autres avantages financiers reçus (à déduire)	58033		58133	
Initiatives en matière de formation professionnelle continue à caractère moins formel ou informel à charge de l'employeur				
Nombre de travailleurs concernés	5821		5831	
Nombre d'heures de formation suivies	5822		5832	
Coût net pour l'entreprise	5823		5833	
Initiatives en matière de formation professionnelle initiale à charge de l'employeur				
Nombre de travailleurs concernés	5841		5851	
Nombre d'heures de formation suivies	5842		5852	
Coût net pour l'entreprise	5843		5853	

16

RÈGLES D'ÉVALUATION



1. PRINCIPES GÉNÉRAUX



Les comptes annuels de l'exercice 2017 sont établis conformément aux dispositions légales et réglementaires et aux pratiques comptables généralement admises en BELGIQUE (A.R. du 8 octobre 1976 relatif aux comptes annuels des entreprises).

2. RÈGLES D'ÉVALUATION ADOPTÉES PAR LA RTBF

A. LES RUBRIQUES SUIVANTES DU BILAN SONT ÉVALUÉES COMME DÉCRIT CI-APRÈS

- Immobilisations incorporelles
- Immobilisations corporelles

Tableau donnant, par type d'investissement, sa durée de vie et le type d'amortissement qui lui est appliqué.

	DURÉE DE VIE
A. TERRAINS ET CONSTRUCTIONS	
Bâtiments (y compris architecte, ingénieurs, géomètres)	33
Installations (ascenseur, chauffage, distribution d'électricité, téléphonie) et aménagements des bâtiments	15
Pylônes	33
Assurances et honoraires liés aux travaux immobiliers (assistance à la maîtrise d'ouvrage)	3
B. ÉQUIPEMENTS DE PRODUCTION	
Équipements fixes Radio	7
Équipements fixes TV	7
Cars de reportage	7
Équipements portables et accessoires de production (micros, caméras légères, enregistreurs, groupes électrogènes mobiles, éclairage)	7
Interphonie	7
C. ÉQUIPEMENTS DE LIAISON, DE DIFFUSION ET D'ÉMISSION	
Antennes, guides d'ondes	15
Infrastructure émetteurs	15
Emetteurs, réémetteurs et faisceaux hertziens	7
Codeurs et décodeurs	7
Réseau fibres optiques	7
Multiplexeurs	7
Moyens mobiles	7
Robotique d'archive	7
Routeurs	7
D. INFORMATIQUE DE PRODUCTION ET INFORMATIQUE GÉNÉRALE	
Baies	15
Câblage électronique et informatique	7
Logiciels structurants	7
Serveurs, P.C., écrans, imprimantes	3
Cartes et composants audio et vidéo	3
Station de montage audio/vidéo	3
Logiciels divers	3
E. DIVERS	
Mobilier	7
Outillage non portatif et appareils de mesure	7
Matériel mess et cafétéria	7
Véhicules	5
Matériel de plateau	3
Outillage portatif et équipements de type « grand public »	3

L'amortissement est pratiqué de manière linéaire dans le temps, en fonction des règles en vigueur au moment de l'acquisition. Le bien est amorti à partir de la date de mise en exploitation selon un pourcentage identique.

Certaines immobilisations (outillage et appareils de mesure) acquises jusqu'en 2006 font l'objet d'un amortissement dégressif. Le dernier amortissement de ce type est enregistré dans les comptes 2015.

Le bien est amorti lorsque sa valeur d'acquisition est supérieure ou égale à 1.000 euros.

B. IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

Les titres figurent initialement au bilan pour leur prix d'acquisition et peuvent être réévalués ou dévalués distinctement en fonction de la valeur de l'entreprise sur lesquels ils portent.

C. STOCKS

Depuis le 1er janvier 2017, seuls les programmes sont portés en stocks.

LES FILMS ET LES PROGRAMMES ACQUIS

Ces biens sont stockés au prix d'acquisition. Le coût de l'utilisation se répartit comme suit :

- première diffusion : 80%
- deuxième diffusion : 20%

La RTBF initie la procédure de réduction de valeur du stock des droits de diffusion lorsqu'un ou plusieurs critère(s) décrit(s) ci-dessous est (sont) rencontré(s) :

- Obsolescence des fictions, des dessins animés et des documentaires dont les débuts de droits sont antérieurs à deux années de la date de clôture de l'exercice en cours. La valeur du stock de ces fictions et documentaires est réduite à zéro.
- Fictions, dessins animés et documentaires ayant fait l'objet d'une première diffusion dont les droits se terminent avant la fin de l'exercice suivant et dont la seconde diffusion devrait être réalisée dans un intervalle de moins de douze mois. La valeur de la seconde diffusion est réduite à zéro.
- Fictions, dessins animés et documentaires n'ayant pas encore fait l'objet d'une diffusion dont les droits se terminent avant la fin de l'exercice suivant et dont la seconde diffusion devrait être réalisée dans un intervalle de moins de douze mois. La valeur de la seconde diffusion est réduite à zéro.
- Fictions interdites aux moins de 16 ans. La valeur du stock de ces fictions est réduite à zéro.
- Suite de séries que la RTBF a l'obligation d'acquérir et dont les droits de diffusion sont ouverts alors que les premiers épisodes ont récolté une part d'audience inférieure à 70% par rapport à la part d'audience moyenne de la case. La valeur de la suite de la série est réduite à zéro.
- Fictions dont la première diffusion a récolté une part d'audience inférieure à 70% par rapport à la part d'audience moyenne de la case. La valeur de la seconde diffusion est réduite à zéro.
- Les critères ci-dessous portant sur une seconde diffusion sont étendus à une troisième diffusion le cas échéant. La valeur de la troisième diffusion est réduite à zéro.

A l'issue de cette sélection, une proposition détaillée titre par titre est transmise pour examen à la Direction des Antennes. Celle-ci étudie chaque programme au cas par cas.

La Direction des Antennes peut confirmer la sélection ou considérer que tel programme ne nécessite pas de réduction de valeur (exemple : elle peut envisager de diffuser le programme dans une case 20h-22h). Après validation auprès de la Direction Financière, l'information est traduite dans l'outil informatique de gestion des programmes et dans le système comptable.

LES PROGRAMMES COPRODUITS

Ces biens sont stockés pour un montant égal à l'apport en liquidité de la RTBF tel que prévu dans la convention de coproduction avec les différents partenaires privés.

Le coût de l'utilisation se fait entièrement au moment de la première diffusion.

LES PRODUCTIONS COMPLÈTEMENT EXTERNALISÉES

Le coût de l'utilisation est pris en charge intégralement lors de la première diffusion.

Les droits de diffusion des événements sportifs sont comptabilisés en stock au moment du paiement. Le coût d'utilisation est pris en charge intégralement au moment de l'exercice des droits de diffusion. Dans le cas d'événements sportifs répartis sur deux années calendrier, les droits de diffusion de ces événements sont comptabilisés en charge du compte de résultat en répartissant cette charge sur les deux exercices calendrier en fonction du nombre de journées de compétition.

D. CRÉANCES COMMERCIALES

Les créances commerciales sont comptabilisées à leur valeur nominale.

Des réductions de valeurs sont actées lorsque les factures ne répondent pas aux conditions d'intervention de l'assurance Ethias (si montant inférieur à 247,89 euros ou supérieur à 12.394,68 euros).

E. PLACEMENT DE TRÉSORERIE

La comptabilisation de ces placements s'effectue sur base de la valeur d'acquisition.

F. VALEURS DISPONIBLES

Ces valeurs sont comptabilisées à la valeur nominale.

G. INTERVENTION FINANCIÈRE DE LA COMMUNAUTÉ FRANÇAISE DANS LE CADRE DES INVESTISSEMENTS DU PLAN MAGELLAN

Les montants versés par la Communauté française dans le cadre du financement de la prise de participation de la RTBF dans le capital des sociétés FERI et FREY sont d'abord comptabilisés en « Produits à reporter » de la rubrique Comptes de régularisation du bilan.

Ils sont ensuite imputés en produits à concurrence de la réduction de valeur actée sur les participations dans ces sociétés.

H. COMPTABILISATION DES RECETTES LIÉES À LA PUBLICITÉ

Jusqu'au 31/07/2008, les recettes publicitaires étaient imputées à concurrence du montant brut en produits d'exploitation alors que la commission de régie l'était en charge d'exploitation.

Depuis le mois d'août 2008, seul le montant net est comptabilisé en produits d'exploitation.

I. RÉDUCTIONS DE VALEUR SUR CRÉANCES COMMERCIALES ET EN RAPPORT AVEC LE PERSONNEL

Des réductions de valeur sont actées selon les critères d'antériorité suivants :

- 25% de réduction du prix d'acquisition pour les créances de plus de 12 mois, date facture, non recouvrées ;
- 50% de réduction du prix d'acquisition pour les créances de plus de 24 mois, date facture, non recouvrées ;
- 100% de réduction du prix d'acquisition pour les créances de plus de 36 mois, date facture, non recouvrées.

J. PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Les montants sont estimés sur base des meilleures estimations qui sont considérées comme probables ou, dans le cas d'une obligation, de la meilleure estimation du montant nécessaire pour l'honorer à la date de la clôture du bilan. La suite de séries que la RTBF a l'obligation d'acquérir et dont les droits de diffusion ne sont pas encore ouverts alors que les premiers épisodes ont récolté une part d'audience inférieure à 70% par rapport à la part d'audience moyenne de la case. La valeur de la suite de la série est réduite à zéro.

17

**MENTIONS
REPRISES EN CONFORMITÉ
AVEC L'ARTICLE 96
DU CODE DES SOCIÉTÉS**

ÉVOLUTION DES AFFAIRES, RÉSULTATS ET SITUATION DE LA SOCIÉTÉ ; DESCRIPTION DES PRINCIPAUX RISQUES ET INCERTITUDES

Voir «Focus sur les résultats financiers» du présent rapport.

La RTBF souligne l'obtention d'une dotation complémentaire de la Fédération Wallonie-Bruxelles, conformément à l'article 66.2.c du contrat de gestion, afin de financer le versement en 2017 au Service des Pensions des compléments de pension en application de l'Arrêté Royal du 5 juin 2004 portant exécution de l'article 78 de la loi du 3 février 2003 apportant diverses modifications à la législation relative aux pensions du secteur public.

Le décret de la Fédération Wallonie-Bruxelles du 20 juin 2002 a autorisé la RTBF à participer au régime de pensions institué par la loi du 28 avril 1958 relative à la pension des membres du personnel de certains organismes d'intérêt public et leurs ayants droit.

En vertu de l'article 3 de ce décret, la RTBF est autorisée à accorder à charge de son budget un complément de pension aux personnes qui, à la veille de l'affiliation, bénéficient effectivement d'un supplément accordé au titre de montant minimum garanti de pension en vertu du décret du 29 novembre 1993 relatif aux pensions de retraite allouées aux agents définitifs de la Radio-Télévision belge de la Communauté française (RTBF) ou en vertu du décret du 3 juillet 1986 relatif aux pensions de survie allouées aux ayants droit des agents définitifs de la Radio-Télévision belge de la Communauté française (RTBF), dont le montant est supérieur à celui auquel elles peuvent prétendre à cette date en application des dispositions du Chapitre Ier du Titre V de la loi du 26 juin 1992 portant des dispositions sociales et diverses.

Le quatrième contrat de gestion de la RTBF pour les années 2013 à 2017, et plus particulièrement son article 12 relatif aux partenariats avec les producteurs audiovisuels indépendants pour la fiction et le documentaire, précise que la RTBF doit participer « à l'ob-

jectif d'accroître la production de séries télévisuelles belges, francophones, identitaires et populaires en partenariat avec la Fédération Wallonie-Bruxelles et toute institution publique ou privée qui souhaiterait s'inscrire dans cette démarche ». Dans cette optique, la Fédération Wallonie-Bruxelles et la RTBF ont décidé de nouer un partenariat visant à mutualiser leurs moyens afin de concrétiser cet objectif en instaurant conjointement un Fonds de soutien à la production des séries belges, ci-après dénommé « Fonds spécial pour les séries belges ». L'objectif est de produire une quarantaine d'épisodes de 52 minutes par an, par séries de 10 épisodes, soit 4 séries annuelles afin de fidéliser le public de la RTBF à la fiction belge francophone en général. Au 31 décembre 2017 la RTBF présente un engagement vis-à-vis du Fonds spécial pour les séries belges de 2.356.434 euros, enregistré en droits et engagements hors bilan.

La valorisation des participations financières est portée à l'actif de la RTBF sur base de l'actif net de ses filiales proportionnellement au pourcentage de la participation.

Cette règle a été appliquée pour toutes les filiales de la RTBF à l'exception de la Sonuma.

Par prudence, cette année, la valeur nette de la participation financière de la RTBF dans la Sonuma a intégralement fait l'objet d'une réduction de valeur.

Suite à l'avis de la Commission des Normes Comptables du 07/02/2018, à la demande du SPF Finances, la RTBF a acté dans ses comptes 2017 la sortie d'inventaire des terrains et du bâtiment situés à Reyers, ainsi que la plus-value sur la réalisation de ces terrains.

ÉVÉNEMENTS IMPORTANTS SURVENUS APRÈS LA CLÔTURE

Néant

INDICATIONS SUR LES CIRCONSTANCES SUSCEPTIBLES D'AVOIR UNE INFLUENCE NOTABLE SUR LE DÉVELOPPEMENT DE LA SOCIÉTÉ

Néant

ACTIVITÉS EN MATIÈRE DE RECHERCHES ET DE DÉVELOPPEMENT

Néant

EXISTENCE DE SUCCURSALES DE LA SOCIÉTÉ

Néant

JUSTIFICATION DE L'APPLICATION DES RÈGLES DE CONTINUITÉ

Néant

AUTRES INFORMATIONS

Néant

INSTRUMENTS FINANCIERS

Néant

18

CRÉDITS

CRÉDITS

© Martin Godfroid : p.7, p.33, p.38, p.45, p.48, p. 51, p.52, p.55, p.59

© STUDIO GRAPHIQUE - RTBF : p.7, p.15, p.16, p.17, p.22, p.25, p.27, p.28, p.31, p.33, p.45, p.56, p.57, p.61, p.65, p.68

© Kim Slatter/LEFT FIELD VENTURES : p.25

© Aude Vanlathem : p.32

© Alizé production : p.38

© ZADIG PRODUCTIONS : p.37

© ZODIAK PRODUCTION : p.35

© Sylvain Piraud : p.32

© Triangle 7 : p.32

© Jean-Michel Clajot : p.31

© Isabelle de Weir - THÉÂTRE DU PARC : p. 44

© Danny Willems - KVS : p.44

© Vladimir Shirokov : p.43

© RTBF - Marie Nauwelaerts : p.52

© Stéphane Laruelle : p.49

© Jean-Michel Byl : p.50

© Nicolas Velter : p.29

© Emilie Tonnelier : p.29

© Ingrid Otto : p.57

© Louise Ros : p.41

© Andres Putting : p.45

© Philippe Buissin : p.46

© François Lefebvre : p.60

©Maxime Delvaux : p.8, p.10

© Copat (Coopérative De Production Audiovisuelle Théâtrale) : p. 43

© Jean-Charles De Castelbajac : p.58

© Move Movie : p.36

© Belga : p.52, p.53

© RTS : p.32

© Céline Dejoie : p.63

©Maxime Delvaux : p.64

© Thomas Hanses : p.45

© Les bureaux d'architecture V+ et MDW : p.10

© Dreamwall : p.32

© Félicie Lécrivain : p.63

ÉDITEUR RESPONSABLE

Chris Vandervinne

COORDINATION DE LA RÉDACTION

Sophie de Jaer

Adriano Gambi

VIDÉO

Natacha Weil

Victoria Pardo Garcia

Sylvie Herman

Bernard Juncker

Elvis Tchana

Post production : Les Invités Productions

FINANCES

Henri Schuind

GRAPHISME

Eocene